

REVUE DE PROJETS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Assemblée générale 28 mai 2025



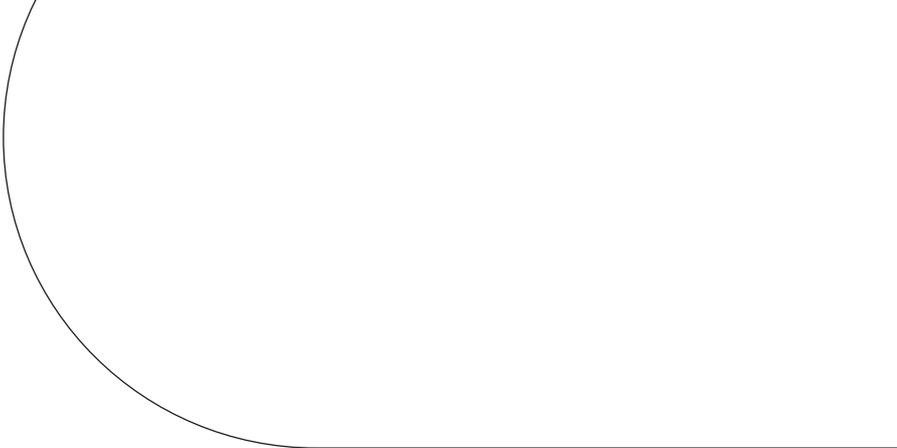
www.epures.com



[@epures-Agence](https://www.youtube.com/@epures-Agence)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)



Sommaire



SOCLE PARTENARIAL

- 05** **PROGRAMME PARTENARIAL**
- 06** **CAPITALISER, PARTAGER LA DONNÉE**
- 09** **OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER**
- 18** **ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR**
- 23** **AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER**
- 30** **DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET MÉTROPOLITAIN**
- 45** **PROJET TERRITORIAL**
- 54** **PLANIFICATION COMMUNALE**
- 58** **PROJETS URBAINS**
- 66** **HABITAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**



74	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
83	MOBILITÉS
89	TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES
92	POLITIQUES FONCIÈRES
97	PROGRAMME SECTORISÉ
99	PUBLICATIONS
172	SIGLES ET ACRONYMES
176	PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISÉ 2024
181	TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME PARTENARIAL





CAPITALISER,
PARTAGER
LA DONNEE

00/213

URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le réseau Urba4 des 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de se doter d'outils afin de mutualiser ses ressources dans l'administration des données. La mutualisation Urba4 concerne en particulier les bases de données lourdes et complexes à administrer. Il s'agit à la fois de mutualiser les moyens humains, les compétences et les expériences pour que chaque Agence d'urbanisme puisse bénéficier de l'expérience des autres.

Compte-rendu d'exécution :

- Tenue des réunions thématiques (économie, tourisme, socle et périmètres, air-énergie-climat).
- Réunion de coordination générale (04/04/2024 en visio).
- Réunion de coordination générale (23/07/2024 à Lyon).
- Réunion de coordination générale (10/12/2024 à St-Etienne).

En 2024, le réseau des Agences d'urbanisme d'AURA a préparé le marché public pour la commande de la mise à jour du MOS en 2025. Ce marché sera exécuté durant l'année 2025, pour une livraison d'un produit MOS à la fin de l'année 2025.

01/006

MISSION OBSERVATION

**Pilotes epures : MEYER Ludovic,
TRIOILLIER Guillaume, FRATTA Emilie**

Contexte et Objectifs :

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation.

Les observatoires partenariaux sont désormais réunis au sein de la mission observation. Elle a pour vocation de traiter des sujets éclairant les partenaires sur des thèmes à la fois thématiques et transversaux.

L'observation territoriale, cœur de chauffe des Agences d'urbanisme, leur permet de par l'ensemble des dimensions spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, de suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance, croiser et partager les analyses.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme de la mission observation, validé au sein du programme de travail annuel, est mis en œuvre. En fin d'année, 15 publications ont été réalisées et diffusées au partenariat. Cette ligne du programme sert au management global de la démarche en interne à l'Agence qui réunit les 3 animateurs (animation globale, référent édition et référent données) de la mission observation avec les 10 pilotes d'observatoires thématiques.

01/158

E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le Conseil d'administration de décembre 2015 a validé le principe de la mise en place d'un système interfacé avec les systèmes en place ou en devenir chez les partenaires et qui doit faciliter les échanges de données et mettre en valeur les observatoires portés par l'Agence.

Depuis, plusieurs applications ont été créées.

Toutes ces applications doivent être maintenues à jour et en bon état de fonctionnement.

De plus, de nouveaux développements et de nouveaux outils sont mis en ligne chaque année.

Compte-rendu d'exécution :

- Maintien opérationnel des applications et des flux de données.
- Mise à jour des applications, intégration des données mises à jour (en janvier, juin, décembre).
- Début de migration des flux et des applications vers une version plus récente (chiffres clés en décembre).

01/192

MODELE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Outil indispensable pour suivre la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, le MOS 2010-2020, commandé par les 3 Agences d'urbanisme de l'ex Région Rhône-Alpes, a été livré et mis en service en mai 2021.

Compte-rendu d'exécution :

Coût d'amortissement annuel du MOS livré en mai 2021.

En 2024, le réseau des Agences d'urbanisme d'AURA a préparé le marché public pour la commande de la mise à jour du MOS en 2025. Ce marché sera exécuté durant l'année 2025, pour une livraison d'un produit MOS à la fin de l'année 2025.

01/196

GESTION DES BASES DE DONNEES

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée pour administrer, mettre à jour, intégrer... l'ensemble des données des observatoires du socle partenarial.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données du socle en particulier : référentiels géographiques IGN, données déplacements, données démographiques, données habitat, données environnement...

01/197

ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée pour gérer les achats de données liées au socle d'observation.

Compte-rendu d'exécution :

- Achat TRENDEO.
- Achat PERVAL.
- Facturation Adéquation promotion immobilière 1e et 2e semestres.
- Achat LSA en réseau Urba4.
- Achat Diane.



OBSERVER, COMPRENDRE
DIFFUSER

01/053

OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION

Pilote epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Cet observatoire assure la gestion du recollement des documents d'urbanisme et le suivi de l'évolution de l'occupation des sols (préparation de l'achat du millésime 2025 du MOS Urba4), afin d'alimenter l'élaboration des démarches de planification sur le territoire (PLU, PLUi, SCoT...).

En 2024, dans le cadre de la production par l'IGN de la base de données Occupation du sol à grande échelle (OCSGE), nouveau standard permettant la mesure de l'artificialisation des sols, l'Agence participera aux boucles de correction-validation des millésimes ligériens datés 2019-2022.

Compte-rendu d'exécution :

A mi 2024, le programme de travail a été revu pour permettre une forte implication de l'Agence dans le processus de correction-validation des millésimes de l'OCSGE 2019 et 2022. La première salve de vérifications, propositions de corrections à l'IGN s'est mise en place en janvier 2024 et a permis à l'Agence de proposer 1 500 points d'amendements dont 90% ont été conservés sur le millésime 2022.

L'activité d'epures et les bonnes relations entretenues avec les réseaux nationaux de production ont conduit l'Agence à intervenir lors d'un webinar national "L'occupation du sol, on s'en occupe ensemble ?" organisé le 17 mai 2024 par l'IGN. (Replay disponible sur le site internet de l'Agence).

La phase de corrections du millésime 2019 a commencé à l'été 2024.

L'IGN devrait être en mesure d'officialiser ces millésimes fin 2024. Le partenariat de l'Agence disposera alors des outils nécessaires à la mesure de l'artificialisation des sols complémentaires à ceux dont il est déjà pourvu en matière de consommation d'espaces. Les deux notions s'inscrivent dans les objectifs légaux des documents de planification.

La complémentarité des outils locaux et nationaux reste une perspective pour le maintien d'une capacité mutualisée et partenariale d'observation. Parallèlement, s'entame en Urba4 la mise au point d'un achat MOS Urba4 en 2025 pour assurer la continuité de suivi pour les PLUi et SCoT du partenariat.

01/106

OBSERVATOIRE DES MODES DE VIE

Pilote epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Contexte

L'observatoire des modes de vie a vocation à rendre compte des évolutions des pratiques, des usages, des représentations de manière de vivre des habitants/usagers du territoire. Il s'appuie sur l'enrichissement réciproque de données quantitatives et qualitatives. Ces travaux doivent également permettre d'aider nos partenaires à piloter leurs actions publiques en prenant en compte ces modes de vie évolutifs.

Lancée en 2024, l'étude « Profils d'habitants » se propose d'explorer, pour un territoire donné, le visage des habitants, en croisant à la fois leurs caractéristiques socio-démographiques mais aussi leurs comportements, leurs systèmes de valeur et leurs projets. Qui habite, qui travaille dans ce territoire ? Quelles sont les caractéristiques des habitants ? Quels sont leurs modes de vie (choix résidentiels, pratiques culturelles et associatives, modes de déplacements...) ? Quels sont leurs projets ?

Le choix a été fait de construire des profils « multithématiques » pouvant alimenter plusieurs politiques publiques.

Objectifs opérationnels :

- Constituer des profils d'habitants montrant la variété des personnes et de leur manière de vivre.
- Proposer quelques exemples de déclinaison de politiques publiques selon ces profils (ex. comment adapter une politique d'habitat, d'équipements, de soutien associatif, d'espaces publics... à ces profils).
- Echanger avec les élus et techniciens du territoire concerné autour de ces résultats.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, le travail de l'observatoire des modes de vie se traduit par une étude qualitative menée dans la CC de Forez-Est avec pour objectif de constituer des profils d'habitants et de faire le lien avec l'action publique. Il s'agit par la suite de constituer une méthodologie reproductible pour enrichir l'observation ainsi que d'en faire un outil d'aide à la décision. Cette étude s'appuie sur un partenariat avec le Master Allevilles.

- Réunion de lancement avec la CCFE (25 mars), deux communes ont été choisies pour l'enquête : Feurs et Bussières.

- Afin d'alimenter le recueil de matière qualitative, epures a piloté un travail avec les étudiants d'Allevilles et leur enseignante pour affiner la méthodologie de l'enquête, le contenu à recueillir auprès des habitants, les caractéristiques du territoire (mai-juin).

- Les résultats de l'enquête et leur analyse ont été restitués par les étudiants, en présence de la CCFE et d'epures (7 juin).

Le 2^e semestre a été consacré à l'approfondissement des profils tels que travaillés par les étudiants.

01/187

DEVELOPPEMENT BASE PATRIMOINE

Pilote epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

En 2009, une base de données "patrimoine" a été initiée par un doctorant pour intégrer des éléments relatifs au patrimoine industriel à Saint-Etienne Métropole qui comptait alors 43 communes.

Chaque année depuis 2019, cette base est étayée et complétée en lien avec les partenaires concernés, à l'occasion de la mise en œuvre du PLUi à Saint-Etienne Métropole et du passage de Ville d'Art et d'Histoire en Pays d'Art et d'Histoire. Elle comporte aujourd'hui plus de 7 000 objets variés et exhaustifs sur la période avant 1945.

À la suite du retrait de SÉM sur cette mission, epures a souhaité poursuivre ce travail de manière mutualisée et de poursuivre son enrichissement. En 2024, l'objet de la mission est de développer l'outil en prévoyant d'intégrer des compléments sur quelques communes non traitées de manière exhaustive (Le Chambon-Feugerolles, Unieux, Saint-Etienne), dans l'objectif notamment, de disposer d'arguments harmonisés pour justifier les choix en matière de préservation dans le PLUi en cours.

Compte-rendu d'exécution :

De mars à fin juillet 2024, la base de données patrimoine a été complétée avec l'intégration des éléments de patrimoine recensés de manière exhaustive sur les communes du Chambon-Feugerolles et d'Unieux.

La synthèse de ce travail a été présentée et a fait l'objet d'un échange avec les partenaires techniques intéressés (Pays d'Art et d'Histoire de SÉM, le service culture et patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le service planification de Saint-Etienne Métropole sur les communes concernées, les DGS des communes concernées).

Cette nouvelle campagne de repérage a mis en exergue un important patrimoine début XX^{ème} avec notamment la présence de halles "années 30", dont la halle Cognet, et d'autres équipements, marqueurs de l'identité des quartiers d'habitat et des vallées.

04/003

OBSERVATOIRE HABITAT

Pilote epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans son rôle d'observation, epures recueille et analyse annuellement des données sur les différents marchés de l'immobilier résidentiel des territoires Sud Loire et Roannais, élargis à la proche Haute-Loire, selon la disponibilité des données. Cet observatoire rassemble l'ensemble des partenaires de l'habitat, membres de l'Agence d'urbanisme.

Cet observatoire, animé par epures depuis 1997, comprend annuellement :

- des analyses des différents marchés immobiliers,
- l'organisation de temps d'échanges entre professionnels du logement,
- une rencontre annuelle "habitat".

Cet observatoire a pour objectifs :

- d'apporter des éléments de compréhension sur les évolutions et cerner les dysfonctionnements des marchés du logement à différentes échelles territoriales,
- de développer les échanges entre institutions et entre acteurs privés intervenant dans le champ de l'habitat.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, quatre notes de conjonctures ont été produites :

- le bilan 2023 de l'activité de la promotion immobilière dans le Sud Loire proche Haute-Loire en mai
- le bilan 2023 de la construction de logements en aout
- le bilan 2023 du marché de la seconde main et des terrains à bâtir en septembre
- le bilan 2023 du marché locatif à loyer modéré en novembre

L'année a été clôturée par la tenue le 4 décembre à Saint-Étienne, de la Rencontre annuelle de l'Habitat, préparée avec les partenaires de l'Agence. Elle a réuni près de 80 participants.

Elle a donné lieu à une présentation des marchés locaux de l'immobilier, à 2 voix avec des professionnels de l'immobilier.

Une seconde partie a permis d'aborder le sujet de la vacance résidentielle comme une opportunité pour bâtir une autre politique d'aménagement.

- Villes Vivantes est venue présenter la démarche Bimby-Bunty, déployée notamment depuis 2024 au sein de la COPLER,
- Cap Métropole a présenté l'opération de traitement de la vacance dans le centre-ville de Saint-Chamond,
- et les élus des territoires ont pu échanger sous forme d'une table ronde organisée en réaction de chacune des présentations.

Par ailleurs, un travail sur le logement des jeunes a été initié en 2024 via l'organisation d'un club en novembre réunissant partenaires de l'Agence et acteurs de l'habitat. Ce travail aboutira à une publication thématique en 2025.

04/071

OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

Pilote epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un dispositif d'observation de la promotion immobilière existe sur le territoire du SCoT Sud Loire et de la proche Haute-Loire depuis 2009. A la demande de ses partenaires et notamment de l'EPASE, epures gère ce dispositif d'observation depuis 2013.

Il doit permettre :

- de suivre l'activité de la promotion immobilière privée
- d'avoir une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés ;
- d'évaluer les effets des politiques publiques des collectivités.

Epures est accompagnée par le prestataire Adéquation, via une convention triennale. L'actuelle convention porte sur la période 2022-2024.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024 quatre tableaux de bord trimestriels ont été publiés :

- TB du 4^e trimestre 2023 en mars,
- TB du 1^{er} trimestre 2024 en juillet,
- TB du 2^e trimestre 2024 en septembre,
- TB du 3^e trimestre 2024 en janvier 2025

Un nouveau marché a été lancé afin de renouveler le travail sur les trois années à venir (2025-2027). Le prestataire retenu sera désigné en janvier 2025.

04/075

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

**Pilotes epures : DURANDO Cécile,
MEON Adrien**

Contexte et Objectifs :

Le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire a été l'un des dix-sept territoires retenus lors de l'appel à candidature lancé en 2012 par le Ministère du logement pour l'expérimentation nationale sur la mise en place d'observatoires locaux des loyers (OLL).

Les premières années ont posé des jalons : méthodologie, partenariat...

En 2021, l'OLL du Sud Loire et de la proche Haute-Loire est sorti du statut expérimental après l'obtention de l'agrément délivré par le Ministère du logement (publication de l'arrêté en février 2021), et l'installation de la Commission consultative des loyers.

L'observation des loyers dans le parc privé doit permettre :

- d'améliorer la connaissance du parc locatif privé,
- de disposer de données fiables et comparables,
- d'ajuster certaines politiques publiques locales ou en faire l'évaluation.

Pour 2024, il s'agit :

- de poursuivre la réflexion sur le périmètre d'observation,
- de traiter les données de l'enquête 2023, et publier les résultats,
- d'animer la Commission consultative des loyers.

Compte-rendu d'exécution :

Après une année d'enquête en 2023, en 2024 il s'agissait de traiter et analyser les données recueillies.

Le panel de données collectées en 2023 a fait l'objet d'un nettoyage et d'un enrichissement, en amont de la validation par l'ANIL au 1^{er} trimestre 2024. Cela a permis de proposer un nouveau zonage d'observation, basé sur les données des collectes 2021 et 2023, présenté aux membres du Comité technique en mars puis aux membres de la Commission consultative en avril qui ont validé cette proposition.

A partir de ce nouveau zonage, les données loyers 2023 ont été analysées. Cette analyse a donné lieu à la publication de résultats sous forme d'une note détaillée parue en octobre. Ce travail ont fait l'objet de plusieurs présentations aux membres de la Commission consultative des loyers et aux membres du Conseil d'administration d'epures. Les résultats feront également l'objet d'une présentation et d'échanges lors d'un Cotech en janvier 2025 auquel seront invités les agences immobilières ayant participé.

06/004

OBSERVATOIRE COMMERCER

Pilote epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Reformaté en 2021, cet observatoire met en place un dispositif d'observation permettant d'éclairer la décision publique et de suivre l'effet des politiques publiques mises en œuvre.

Il s'agit d'anticiper, en partenariat, l'émergence des dispositifs de suivi-évaluation des politiques publiques des partenaires engagés dans l'élaboration de documents de planification (SCoT et PLUi), voire de schéma de développement de l'urbanisme commercial et autres opérations de revitalisation du territoire (ORT).

L'observatoire du commerce comporte quatre objectifs :

- Acquérir des connaissances sur un territoire. L'enjeu est de produire des informations sur le territoire et d'apporter des connaissances sur le commerce.
- Développer une analyse partenariale. L'enjeu est d'associer les acteurs à la production et au partage des informations.
- Créer de nouvelles scènes de dialogue autour des questions de commerce.
- Apporter une aide à la décision politique locale.

L'objectif est de publier une note de connaissance de l'activité commerciale et appréhender son évolution. A terme, cette note de conjoncture fera l'objet d'une publication annuelle et l'observatoire du commerce se dotera d'autres produits pour accompagner les acteurs locaux dans leur réflexion

(note d'étude en lien avec l'actualité, accès aux données via e'observ...).

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, epures a mis au point la note "Nos territoires à l'épreuve des mutations du commerce" publiée en octobre, L'Agence a également mis à jour la base de données des autorisations commerciales.

06/011

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE

Pilote epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'observatoire de l'économie s'articule autour de trois grands axes :

- 1- L'analyse des évolutions économiques de la Loire : analyse annuelle de la conjoncture locale, rédigée depuis vingt ans en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire (CMA), Emplois Loire Observatoire (ELO) et l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF).
- 2- La publication de tableaux de bord trimestriels dans le champ de l'économie.
- 3- Un club Economie sur la thématique de l'intelligence artificielle.

Compte-rendu d'exécution :

Transferts d'établissements :

La publication issue des travaux 2023 est sortie en janvier 2024. Elle s'intitule "Transferts d'établissements : un mercato ligérien ?" et livre une analyse de ces mouvements.

Tableaux de bord trimestriels :

Quatre tableaux de bord ont été édités en 2024 (janvier, avril, juillet, octobre).

Publication partenariale :

Les partenaires ont commencé les traitements des données relatives au bilan économique de l'année 2023 dans la Loire à mi-année. Les données relatives au premier semestre 2024 pour évoquer les tendances récentes sont arrivées en octobre 2024. La conférence s'est déroulée

le 28 novembre 2024 : présentation des grandes tendances économiques suivie d'une table ronde sur le thème " transmission d'entreprises et territoire ".

Club Intelligence artificielle :

Une première séance de travail s'est tenue le 18 septembre 2024 avec les partenaires pour valider l'angle choisi. Organisation d'un premier club élargi le 04 décembre 2024 : quatre intervenants représentants de l'entreprise METAVIEW, du laboratoire Hubert Curien et du club d'entreprise CLEO, sont intervenus devant une vingtaine de participants.

Ces échanges alimenteront la publication prévue pour 2025.

07/006

OBSERVATOIRE DES MOBILITES

Pilote de l'étude : ARSAC Guillaume (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic, TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'observatoire des mobilités a pour vocation de suivre :

- les évolutions en termes de pratiques de mobilité sur l'espace ligérien
- les effets des politiques publiques en matière de mobilité et déplacements.

Chaque année, l'observatoire des mobilités est enrichi en fonction de l'évolution des bases disponibles, de la création de bases de connaissances enrichies par le partenariat. Il assure la disponibilité des données afin de :

- suivre les évolutions des pratiques de mobilité et usages des infrastructures et réseaux,

- suivre les effets des politiques publiques de déplacements,
- être un centre de ressources pour les partenaires et les études,
- être un lieu d'échanges et de publication synthétisant la connaissance ou questionnant l'évolution des pratiques de mobilité. L'exercice des compétences de chaque autorité responsable étant très éclaté, ce travail partenarial permet de mutualiser les connaissances au-delà de leur(s) seule(s) compétence(s) et est directement mobilisable pour les études partenariales.

Compte-rendu d'exécution :

La gestion des bases de données est poursuivie. Pas d'objectif de publication en 2024.

07/007

MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION

Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE), ADAM Pierre (DDT - LOIRE), CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilote epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Saint-Etienne Métropole, un modèle multimodal des déplacements partenarial a été développé. Initialement conçu pour les études spécifiques au PDU, cet outil est aujourd'hui exploité pour nombre de problématiques de déplacements. Pour permettre la valorisation de l'outil et garantir sa pérennité, Saint-Etienne Métropole a souhaité construire un groupe partenarial de gestion du modèle qui regroupe l'Etat, Saint-Etienne Métropole, le Département de la Loire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la STAS.

Les partenaires (Saint-Etienne Métropole, l'Etat, la Région AuRA et le Département de la Loire) ont validé la mise à jour du modèle des déplacements afin d'intégrer les résultats issus de l'enquête ménage certifiée Cerema (EMC2). En 2024, les travaux de mise à jour se poursuivront.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré au suivi du développement et à l'appropriation de la nouvelle version du modèle multimodal des déplacements. Une 1^{ère} version transmise au mois de mars 2024 et son exploitation dans des études (M6) ont permis de faire évoluer l'outil pour aboutir à une version finalisée du modèle. Elle a été transmise au mois de juillet 2024 et servira notamment à la modélisation du projet de plan de mobilité de Saint-Étienne Métropole (été 2024).

08/025

OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

Pilote epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme réalise un suivi des thématiques environnementales sur le périmètre du département de la Loire.

Les thématiques traitées sont les suivantes : patrimoine naturel et biodiversité ; risques et nuisances ; sites et sols pollués ; qualité de l'air ; énergie ; déchets ; ressource en eau ; trame verte et bleue.

L'observatoire a pour objectifs de :

- répondre aux besoins des partenaires en termes de données environnementales, de méthodes d'analyses et de créations de connaissances,
- mettre en place des moyens de communication visant à analyser, décrypter et sensibiliser aux enjeux environnementaux en créant une culture partagée sur le territoire (publication, évènementiels...),
- participer aux démarches des partenaires et alimenter celles-ci en données de l'observatoire.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2024 a donné lieu à :

- la rédaction d'une publication sur les Diagnostics de Performance Energétique.
- l'organisation d'un Webinaire sur les passoires thermiques
- la préparation d'une publication 2025 sur la ressource en eau avec l'organisation d'un premier club réunissant l'ensemble des partenaires experts en la matière.

09/022

OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS

Pilotes epures : GABION Cyril, MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'importance des enjeux de reconquête urbaine et de maîtrise du développement de l'urbanisation a conduit l'Etat, les collectivités locales et l'Epura à s'interroger sur les stratégies foncières à mettre en œuvre dans le cadre de différentes démarches de planification et de contractualisation.

L'observation foncière constitue un préalable nécessaire à la définition d'une stratégie. L'observatoire a vocation à améliorer et capitaliser la connaissance des marchés fonciers locaux.

L'observatoire a pour objectif de suivre les évolutions, partager les analyses, proposer des méthodes et des indicateurs.

Compte-rendu d'exécution :

La note sur les marchés fonciers à vocation habitat initialement prévue n'a finalement pas été mise en œuvre.

10/008

OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE

Pilote epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme a engagé la constitution d'un tableau de bord des équipements qui vise à mieux connaître l'offre existante dans les domaines du sport, de la culture, de la santé, de l'éducation, de la petite enfance et de la gérontologie. La mission consiste à recueillir et

traiter un ensemble de données qui sont ensuite mises à disposition des chargés d'études et des partenaires dans e-observ'.

Objectifs de l'étude :

- connaître l'offre d'équipements et de services dans le département de la Loire,
- suivre ses évolutions,
- contribuer aux politiques publiques thématiques (petite enfance, santé, gérontologie, culture, déplacements...) et aux démarches de planification (PLUi, SCoT...).

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'observatoire a fait l'objet d'une mise à jour des données. Pas de publication spécifique sur ce champ.

11/013

PUBLICATIONS TRANSVERSALES

Pilotes epures : MEYER Ludovic, ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

L'observation cherche à comprendre, voire à révéler, analyser et organiser des faits mesurables et suivre leurs évolutions dans le temps et dans l'espace.

L'observation a pour but, à partir de constats, diagnostics et méthodes scientifiques, de dresser des analyses objectives et éclairantes.

Depuis 2020, epures a souhaité mettre en place une capacité de publication transversale de son système d'observation.

Ces contenus sont gérés au sein de la mission observation.



ANIMER, DIFFUSER,
FAIRE SAVOIR

11/001

**ANIMATION DU
PARTENARIAT****Pilote epures : GAY Benoit****Contexte et Objectifs :**

L'Agence d'urbanisme est un lieu d'échanges, de mutualisation et de partage entre les différents acteurs impliqués dans le développement du territoire. Elle est un espace de dialogue qui facilite l'émergence et la mise en œuvre des projets territoriaux partagés et la cohérence des politiques publiques conduites par ses membres.

Epures entretient des relations avec ses partenaires ainsi qu'avec le monde universitaire et professionnel pour échanger et réfléchir aux nouvelles problématiques territoriales et locales et participer à différentes démarches nationales.

L'Agence participe activement à la FNAU à travers des participations à la rencontre nationale annuelle, à des réunions techniques, aux instances, ainsi qu'à différentes publications annuelles.

Compte-rendu d'exécution :

Dans un contexte d'ingénierie mouvant questionnant, sur certains aspects, le positionnement des Agences d'urbanisme et leur spectre d'intervention, il importe de rappeler l'importance partenariale de l'Agence d'urbanisme dans la lignée de la posture affichée par le Président et le Conseil d'administration.

L'Agence doit pouvoir se rapprocher de ses partenaires pour leur faire prendre conscience de la nature de ce partenariat et ainsi faire prendre conscience des différences entre des prestataires classiques et un outil mutualisé d'accompagnement des EPCI/collectivités territoriales.

La confiance technique vise à se renforcer et pouvoir alimenter les échanges partenariaux (dans le cadre de l'élaboration du programme, de nouvelles instances de réflexion : clubs, rencontre habitat, AG...). Dans ce cadre, des rencontres régulières ont été organisées entre responsables de pôles/directeurs.trices des services des partenaires puis entre DGS/DGA et DG/DGA d'epures.

Des rencontres ont également été réalisées avec de futurs potentiels partenaires. La Communauté de communes du Pays d'Urfé a par exemple intégré le partenariat fin 2024

11/005

INSTANCES AGENCE**Pilote epures : GAY Benoit****Contexte et Objectifs :**

L'Agence d'urbanisme, outil d'ingénierie territoriale mutualisée, assure la gestion de son activité via différentes instances qui permettent l'administration de la structure, l'animation de la gouvernance et la légitimité de son positionnement.

Compte-rendu d'exécution :

Les instances (Bureau et Conseil d'administration) se sont réunies en mars, juin, octobre et décembre et les assemblées générales en mai et en décembre.

Le format des Assemblées générales a évolué à la suite de l'amendement des statuts. Les Assemblées générales de mi-année doivent permettre pour partie le vote des documents institutionnels, et pour une autre partie, d'inviter les partenaires (élus.e.s., technicien.nes et autres acteurs.trices intéressé.e.s) à échanger autour des axes du projet d'agence. À la suite de l'AG de mai 2023 consacrée aux transitions environnementales (intervention de Sylvain Grisot), celle de mai 2024 a permis d'accueillir Nicolas Rio et des élus du territoire pour échanger autour de la transition de la décision collective.

L'assemblée générale de décembre 2024 a permis, en plus de présenter et faire voter le programme 2025 et son budget, de présenter

la charte graphique. Elle est issue du projet d'agence et d'une de ses déclinaisons : la stratégie de valorisation.

Les Conseils d'administration sont l'occasion de faire un point spécifique sur les dossiers centraux de l'Agence :

- mars 2024 : point sur l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE)
- juin 2024 : présentation par la présidente de la commission de l'observatoire local des loyers des résultats de l'enquête avant publication ;
- octobre 2024 : rendu de l'appel à territoires membres – expérimentation quartier 100 % BBC
- décembre 2024 : présentation de la charte graphique

11/006 **CENTRE DE DOCUMENTATION**

Pilote epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Les ressources d'epures (dossiers, études, ouvrages, archives, photos) sont accessibles aux adhérents, partenaires et publics extérieurs au service Documentation. Des outils et actions ont été mis en place pour partager plus facilement ces ressources documentaires, notamment via un accès hiérarchisé à la base documentaire et à la carto-photothèque.

La documentation continue à veiller à la capitalisation et la diffusion des études réalisées dans le cadre du programme partenarial.

Concernant la pédagogie, la documentation :

- continue à servir de support technique à l'équipe d'études dans ses recherches et travaux,

- peut être sollicitée lors des différents ateliers et tables-rondes organisés par epures,
- produit une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire).

Compte-rendu d'exécution :

143 études recensées

22 personnes extérieures renseignées

8 bibliographies thématiques établies

183 e-quotidiens réalisés et envoyés à 160 abonnés.

Participation à 10 revues de presse métropolitaines, en partenariat avec l'Agence de Lyon (revue de presse arrêtée en octobre 2024 à la demande de l'Agence de Lyon qui n'avait plus les moyens humains de l'assurer).

11/009

VALORISATION DE L'AGENCE : STRATEGIE ET ANIMATION

Pilote epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Le site internet de l'Agence d'urbanisme est en ligne depuis avril 2018. Son rubriquage, ses différentes entrées, sa lisibilité permettent un accès rapide aux informations. Il est un véritable vivier sur les travaux passés et en cours de l'Agence.

Pour compléter l'offre de services de son site internet et augmenter sa visibilité, epures est présente sur trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et LinkedIn.

Le 15 décembre 2023, l'Assemblée générale a validé la stratégie de valorisation travaillée tout au long de l'année 2023, afin de répondre aux objectifs du projet d'Agence (dans la lignée de la feuille de route). L'objectif a été de définir l'offre de services de l'Agence correspondant aux besoins des membres et aux enjeux du territoire.

2024 est la première année de mise en œuvre de la stratégie de valorisation décidée.

Compte-rendu d'exécution :

69 000 utilisateurs du site web du 1^{er} janvier au 31 décembre, dont 69 000 nouveaux utilisateurs.

91 000 pages vues.

424 mentions j'aime (+14 depuis le 1^{er} janvier 2024) et 458 abonnés (+17 depuis le 1^{er} janvier 2024) à la page Facebook de l'Agence ; le choix a été fait de fermer progressivement cette page car ne correspondant pas à la cible agence.

1 441 abonnés au compte LinkedIn (+408 depuis le 1^{er} janvier 2024).

160 abonnés à l'espace "Partenaires" (+20 depuis 1^{er} janvier 2024).

Dans le cadre de la stratégie de valorisation, l'année 2024 a été consacrée à la mise en œuvre de plusieurs actions :

- Action 3 - une newsletter semestrielle partenariale a été envoyée le 23 mai et le 6 décembre en amont des deux Assemblées générales à l'ensemble du partenariat.

- Action 5 - document unique et communicant : consultation de l'ensemble des pôles pour connaître leurs besoins lors de leurs présentations de l'Agence à l'extérieur.

- Action 7 - retour dans le rétro et action 22 - valorisation des archives : retour dans le rétro diffusé sur LinkedIn en amont des deux Assemblées générales.

- Action 12 - changer la dénomination de l'Agence : un travail a été effectué avec les membres du Conseil d'administration le 27 mars 2024 afin de recueillir leurs idées quant à l'orientation qu'ils souhaitaient pour la nouvelle dénomination. La nouvelle dénomination choisie, epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, a été validée en Assemblée générale du 29 mai 2024.

Action 13 - faire correspondre le thème de l'événement avec le lieu de l'événement - cette action a été mise en œuvre pour deux événements : la rencontre habitat qui abordait le sujet de la seconde vie des bâtiments s'est déroulée sur le site de Novaciéries à Saint-Chamond et l'Assemblée générale qui a permis de débattre autour des questions de la participation dans les projets urbains a eu lieu dans la halle Cagnet au Chambon-Feugerolles.

Action 15 : en amont de l'Assemblée générale du 19 décembre a eu lieu la première édition de l'Espresso, la présentation de 10 études en 10 minutes chrono chacune. Une douzaine d'élus et techniciens ont participé à ce nouvel événement qui a reçu un très bon accueil.

Action 18 - des communiqués de presse ont été envoyés à l'occasion des temps forts pour l'Agence (nouvelle dénomination, Assemblées générales) qui ont été relayés notamment par le pure player lfmédia.

Action 21 - un travail de renouvellement de la charte graphique, qui datait de 2013, a été initié au premier semestre. Elle a été présentée et validée lors de l'Assemblée générale du 19 décembre 2024.

Action 23 - l'anniversaire d'epures a été "fêté" le 23 janvier via un post sur LinkedIn (28 mentions j'aime et 1 164 impressions).

Action 24 - Goodies pour les événements - une clé USB au format carte bancaire floquée avec l'illustration de l'Assemblée générale a été distribuée à l'ensemble des membres de l'Assemblée générale présents le 29 mai 2024.

Action 25 - la chargée de communication participe, depuis janvier 2024, aux réunions de pôles afin de recueillir un maximum d'informations à valoriser.

Action 26 - la chargée de communication présente, depuis janvier 2024, un point info com' tous les lundis matins après les moyens techniques afin de stimuler le partage d'informations et de connaissances.

11/010

GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES

Pilote epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

Chaque année, l'Agence d'urbanisme élabore un programme partenarial d'activités, voté par son Assemblée générale. Ce programme est un élément important dans la vie associative car il constitue le "contrat de confiance" entre les partenaires et l'Agence. Outre le temps de préparation de fin d'année et de présentation en comité technique, rassemblant tous les partenaires, différents temps de travail sont prévus durant l'année entre epures et chacune des collectivités afin de s'assurer que l'engagement et le déroulement du programme se font de façon conforme aux prévisions.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme partenarial a été voté lors de l'Assemblée générale de décembre 2023. Dans la continuité de ce qui se faisait jusqu'alors, des suivis de comptabilités analytiques sont réalisés en interne pour suivre finement la vie du programme partenarial, des réunions régulières en interne permettent également de faire des points d'alerte quand cela est nécessaire... Chaque Bureau/ Conseil d'administration permet également de valider les ajustements du programme en cours d'année, ce qui a été fait systématiquement dans les instances depuis 2024. Le Comité Technique Partenarial a également été informé de ces évolutions en cours d'année.

11/077

WEBINAIRES EPURES

Pilotes epures : MEYER Ludovic, FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

L'animation du partenariat constitue le troisième chapitre du socle partenarial de l'Agence d'urbanisme.

Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par le biais d'échanges plus nombreux. Aujourd'hui, l'objectif est de valoriser les travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information.

Epures propose aux adhérents et non adhérents de l'Agence des webinaires exclusivement dématérialisés en visioconférence au format court et permettant de valoriser les outils, les méthodes, les études et publications de l'Agence.

En 2024 sont prévus : Nouvelles Façon d'habiter, (04/01), Passoires énergétiques, Atlas des centralités FNAU, Nouveaux modèles d'aménagement avec intervenants, Les habitants d'aujourd'hui et de demain (30/01), Suivi économique des quartiers Saint-Etienne.

Compte-rendu d'exécution :

Les cycles de webinaires sont mis en œuvre progressivement.

En 2024, 5 webinaires ont été réalisés, réunissant de 50 à 100 auditeurs chacun. Ils sont tous disponibles sur le site internet de l'Agence dans la rubrique "événements".

- Nouvelles façons d'habiter le 4/01.

- Ligériens d'aujourd'hui et de demain le 15/02.

- Inventaire du patrimoine, compagnon pour comprendre et projeter la fabrique des territoires le 15/03.

- Impact économique des opérations d'aménagement dans les quartiers stéphanois le 4/04.

- Atlas des centralités FNAU : déclinaison dans la Loire le 26/06.

The image is a vertical composition with a grey, textured wall and a tiled floor. A rectangular sign with a metallic frame is mounted on the wall. The sign contains the text 'AIDER, ACCOMPAGNER' in a thin, orange, sans-serif font, and 'INNOVER' in a larger, bold, orange, sans-serif font below it. Above the sign, a large, thin, grey arc spans across the wall. To the right of the sign, there are two concentric circles, with the inner one being a solid dark grey and the outer one being a thin line. A shadow of the sign is cast onto the wall to its left. The floor is made of grey rectangular tiles arranged in a grid pattern.

AIDER, ACCOMPAGNER
INNOVER

01/213

ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES PROSPECTIVES DES MEMBRES

Pilotes de l'étude : ARSAC Guillaume (METROPOLE - ST-ETIENNE), CARRE Arnaud (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : MEYER Ludovic, PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Le partenariat de l'Agence en 2024 s'est mobilisé autour de deux projets de recherche pour lesquels deux territoires partenaires ont été retenus.

- La 4^e édition du programme Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) met l'accent sur les transitions et sur les « chemins » qu'il convient de suivre pour les mener à bien. Pour la première fois, Saint-Etienne Métropole est impliquée dans un programme POPSU. Cette ligne du socle partenarial est mobilisée pour la fourniture de données aux équipes de recherche.

- Le territoire de Loire Forez a été retenu au niveau national pour bénéficier d'un appui de la Fabrique prospective pilotée par la DGALN. 6 sites ont été retenus – comment faire de la transition de ZA des espaces favorables à la transition énergétique. L'accompagnement du partenariat de l'Agence sera mis en œuvre par une participation à 4 séminaires locaux visant à définir un programme d'action en produit de sortie.

Compte-rendu d'exécution :

L'accompagnement de la démarche POPSU s'est entamé à partir de juin 2024.

La mission à Loire Forez a été enclenchée en fin d'année et se poursuit en 2025.

01/800

PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES

Pilotes de l'étude : GONDRAN Natacha (ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : MEYER Ludovic, VERDIER Anne-Marie, MARSAUCHE Maud, THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Le socle partenarial assure aux partenaires la mise en œuvre d'initiatives méthodologiques et d'espaces d'expérimentation. Ces initiatives sont toujours orientées sur la valeur ajoutée pour le territoire, sa compréhension, son accompagnement.

Ainsi en 2024, ont été poursuivis ou enclenchés les éléments suivants :

- La poursuite des appuis juridiques visant à maîtriser le contenu modernisé des PLU/PLUi et des SCoT ; action engagée en 2017 qui vise à apporter de la connaissance et de l'expertise aux collectivités qui sont confrontées à la recodification du code de l'urbanisme.

- L'Agence accompagne également deux réflexions de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne sur la thématique de l'économie circulaire.

- L'accompagnement d'une thèse sur la détermination des indicateurs de mesure de la participation des territoires à l'atteinte des limites planétaires, via une collaboration avec l'Ecole des Mines de Saint-Etienne.

- La participation au test de développement de l'outil Otelô (évaluation du besoin en logements) en lien avec le Cerema (territoire d'expérimentation le Roannais).

Compte-rendu d'exécution :

Les appuis auprès de l'avocat conseil de l'Agence se poursuivent avec la production au cours du premier semestre de deux notes cadre de l'application du cadre légal ZAN à destination des partenaires dans les procédures d'élaboration des SCoT et PLUi.

Les collaborations avec l'Ecole des Mines sont avancées sur les sujets de l'économie circulaire et des limites planétaires. Elles permettent à l'Agence d'approfondir sa maîtrise des enjeux et méthodes.

L'Agence et le territoire du Roannais ont été retenus pour tester la méthodologie OTELO, les services du ministère accompagnent les acteurs locaux dans la construction du PAS du Scot du Roannais.

03/283

ENJEUX DE MUTATION DU TISSU PAVILLONNAIRE

Pilotes de l'étude : POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE), CARRE Arnaud (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ),

Pilote epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La loi Climat et Résilience nécessite d'enclencher la densification et la transformation des tissus bâtis existants. Or, l'analyse de la typo morphologie des espaces urbains montre que les quartiers pavillonnaires sont très majoritaires sur l'ensemble du territoire Sud Loire, en surface au sol, mais pas en nombre de logements.

Ces espaces font déjà l'objet d'opérations de densification conduites par des aménageurs et/

ou des lotisseurs dans certaines communes ou quartiers.

Ces opérations sont parfois subies par les collectivités qui ne les ont pas anticipées et qui n'ont pas mis en place d'outils réglementaires ou autres pour les encadrer.

L'objectif de cette intervention est d'identifier les différents types de secteurs d'habitat pavillonnaire, d'analyser de quelle manière ils mutent et comment encadrer au mieux cette transformation.

Cette mission a démarré fin 2023, avec une finalisation en 2024.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission a débuté fin 2023, avec un travail d'identification des différents secteurs d'habitat pavillonnaire sur le Sud Loire, selon deux typologies distinctes :

- l'habitat pavillonnaire "structuré" répondant à une organisation spatiale maîtrisée,
- l'habitat pavillonnaire réalisé au "coup par coup", sans conception d'ensemble.

Au cours du premier semestre 2024, un outil de mesure associé à cette cartographie a été mis en place pour faire ressortir la manière dont ces secteurs d'habitat se sont structurés et ont évolué.

Ces éléments ont été présentés et échangés lors de deux comités techniques associant l'ensemble des partenaires concernés en novembre 2023 (présentation de la méthode) et en février 2024 (partage des premiers résultats).

Cette mission a été finalisée en décembre 2024, à la suite d'une présentation aux partenaires concernés.

Ce document synthétise, commente et analyse toute la donnée collectée sur le sujet :

- bref historique du modèle pavillonnaire
- cartes de recensement de l'habitat pavillonnaire "structuré" et au "coup par coup" sur 4 intercommunalités du sud-Loire (Saint-Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération, Forez Est, Communauté de Communes des Monts du Pilat),

avec analyse de son développement sur ce territoire et données de cadrage sur les profils de ménages.

- interview de professionnels et d'habitants
- pistes d'action sous la forme de fiches de cas
- liens utiles pour aller plus loin.

À la suite de cette présentation, le travail réalisé a été diffusé à l'ensemble des partenaires concernés.

03/288

APPEL A EXPERIMENTATION ETUDES URBAINES

Pilote epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

En décembre 2024, l'Agence a lancé un appel à expérimentation pour retenir deux communes au sein de ses partenaires afin de les accompagner en 2025 dans leurs réflexions urbaines. La démarche a pour objectif d'accompagner les élus à la réflexion et la conception de leur stratégie territoriale sur leur centre bourg, centre-ville ou quartier. Ce dispositif expérimental a pour objectifs

- de maximiser la prise en compte des usagers et habitants dans l'animation de la réflexion des élu.e.s. à travers des ateliers de concertation et participation, de l'élaboration de profils de ménages...
- de placer les élus en posture de définir de manière active les orientations du projet
- d'engager un suivi partenarial de long terme (post réalisation du plan guide) avec le partenaire afin de proposer une analyse en marchant de la réalisation du projet et d'une évaluation in itinere.

A terme, il s'agit de pouvoir proposer une offre de service intégrant ces éléments dans l'accompagnement proposé aux partenaires en matière de production de plans-guides et d'études urbaines/rurales.

Compte-rendu d'exécution :

L'appel à expérimentation a été lancé en 2024 avec audition des 4 communes candidates en janvier 2025.

08/093

EXPERIMENTATION QUARTIER 100% BBC

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud, DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Cette étude exploratoire vise à identifier la façon dont il est possible d'atteindre l'objectif d'avoir 100% des logements en BBC (bâtiments basse consommation d'énergie).

Pour cela, il s'agit de réfléchir au cheminement possible des quartiers pour atteindre cet objectif en intégrant les enjeux énergétiques et les enjeux urbains.

Ces travaux sont menés de façon conjointe avec l'ALEC42 afin de bénéficier des expertises conjointes :

- d'epures, en ce qui concerne la connaissance du tissu urbain et ses capacités d'évolution,
- de l'ALEC42, en ce qui concerne la connaissance énergétique des logements.

Compte-rendu d'exécution :

Préparé en 2023 en collaboration avec l'ALEC42, l'Agence a lancé un appel aux territoires membres de l'Agence pour participer à une expérimentation visant à stabiliser une méthodologie d'intégration des enjeux énergétiques des logements dans les projets urbains. Les réponses ont été reçues jusqu'à fin juin 2024 : quatre territoires se sont proposés. Le choix des deux territoires a été fait lors du Bureau d'epures du 25 septembre en présence de l'ALEC42, il s'agit de Montbrison et de Rive de Gier. Les travaux techniques ont démarré en octobre 2024 et se poursuivront en 2025.

11/012

TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)

Pilotes de l'étude : BARIOL Brigitte (FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME), BARBARINO Natalia (AGENCE D'URBANISME - LYON), PONTOIRE Frédéric (AGENCE D'URBANISME - GRENOBLE), CORDOBES Stéphane (AGENCE D'URBANISME - CLERMONT-FERRAND)

Pilotes epures : MEYER Ludovic, MARSAUCHE Maud, CELLE Edouard

Contexte et Objectifs :

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sollicite régulièrement les Agences de son réseau dans le cadre de travaux ou de publications.

A ce titre, epures contribue à certains travaux :

- préparation du Forum urbain mondial par le réseau national (valorisation du travail de territorialisation des limites planétaires),
- rédaction d'articles sur les politiques locales sur la résorption des friches et l'eau en 2024
- accompagnement de la FNAU au côté des Agences de Rennes, Ile de France et Avignon, dans la conduite d'une réflexion sur les "Nouveaux Dess(e)ins du périurbain". Ce travail s'étalant sur 18 mois vise à rédiger et publier en 2025 un ouvrage de réflexion-action collectif. Ce cycle de réflexion a pour objectif d'identifier les enjeux et à formuler des recommandations dans la perspective de transformation des espaces périurbains en lien avec les objectifs de la loi Climat et Résilience.

- en Urba 4, sera mise en œuvre, en conclusion des travaux entamés en accompagnement de l'ADEME, une story-map sur les enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments.

Compte-rendu d'exécution :

Les publications FNAU ont été mises en œuvre et sont disponibles sur le site internet de l'Agence.

Le 28 mai 2024 a eu lieu le colloque de lancement de la démarche qui a permis de présenter publiquement le dispositif et ses attendus, de partager l'état des transformations à l'œuvre, les défis à relever autour des espaces périurbains et de débattre des premiers enjeux.

Quatre sujets d'attention ont été identifiés, pilotés chacun par une agence d'urbanisme et feront l'objet d'ateliers en 2024 et 2025 :

- Foncier, formes urbaines, habitabilité, piloté par l'Audiar (Rennes),
- Services et économie, piloté par l'Institut Paris Région,
- Mobilité et recompositions territoriales, piloté par epures,
- Renaturation et transition socio-écologique, piloté par l'Aurav (Avignon).

L'Agence a organisé en octobre une séance du groupe de travail mobilité à Paris. La démarche se poursuivra en 2025 avec deux autres groupes de travail (Janvier et Mars 2025) et l'accueil d'une journée d'exploration décentralisée (janvier 2025) dans le périurbain stéphanois.

En Urba4, la story-map mise en œuvre avec l'ADEME par le réseau Urba4 est en ligne.

11/014

LABORATOIRE D'IDEES

Pilotes epures : MEYER Ludovic, GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu de débat et de mise en perspective. L'organisation de cette ambition doit être en constante adaptation. Ces évolutions se calent au travers de la feuille de route stratégique débattue et validée par le Conseil d'administration.

Ainsi, en 2024, il est orienté de mettre en œuvre une valorisation du cycle d'échanges. Pour encadrer cette activité et lui donner une profondeur pluriannuelle d'activités, la direction de l'Agence souhaite mettre en place un laboratoire des idées - dénomination non encore aboutie -. En 2024, la préfiguration puis l'installation de ce conseil seront mises en œuvre (rôle, organisation, moyens humains et financiers, composition...).

Compte-rendu d'exécution :

Les travaux 2024 consisteront pour la Direction de l'Agence à tracer les chemins possibles pour la mise en œuvre d'un "Laboratoire d'idées" réunissant partenaires et experts universitaires. L'ensemble sera présenté au Conseil d'administration de l'Agence en 2025.

Un travail a été mis en œuvre sur l'évaluation des politiques publiques à travers l'accueil d'un stagiaire pendant 3 mois qui a débouché sur un appel à expérimentation en fin d'année 2024 visant à accompagner en 2025 deux communes dans l'élaboration d'une stratégie de développement alliant : analyse qualitative auprès de la population, démarche de projets et outils d'évaluation. Fin 2024 les deux communes retenues sont Coutouvre et L'Horme.

Dans la continuité des liens de travail avec certains acteurs universitaires, des rapprochements sont en cours, en cohérence avec le projet d'Agence avec les départements sociologie, anthropologie, géographie ou encore sciences politiques.

11/015

**PARTICIPATION COMITE
SCIENTIFIQUE AGENCE DE L'EAU
LOIRE BRETAGNE**

Pilote epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence de l'eau a décidé en 2022 de créer un comité scientifique auprès du comité de bassin Loire-Bretagne. Celui-ci a pour objet principal de donner au comité de bassin et au Forum des acteurs du plan Loire, des avis sur les enjeux et questionnements scientifiques relatifs aux orientations de long terme et aux grands projets envisagés dans le bassin dans le domaine de l'eau.

Ces avis ont vocation à éclairer les prises de positions futures du comité de bassin et à ce titre doivent s'inscrire dans ses prérogatives.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours de l'année 2024, epures a participé à 4 séances du conseil scientifique qui ont donné lieu à des présentations et des discussions sur :

- l'état des lieux 2025 du bassin Loire-Bretagne,
- l'utilisation des indicateurs de pression agricole azotée : applications et limites - F Curie (Mdc Univ de Tours),
- le guide Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC),
- l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat « AXE LOIRE »,
- la Stratégie d'Atténuation et d'Adaptation au Dérèglement Climatique.

Sur ce dernier point, epures a été mobilisée pour la rédaction d'une note scientifique sur les points suivants :

- Le cadre réglementaire pour les sols
- Repenser les fonctionnalités des sols agricoles et urbains au regard du cycle de l'eau

Cette note scientifique sera présentée en comité de bassin début 2025.

11/016

ESPRESSO EVENEMENT VALORISATION ETUDES AGENCE

**Pilotes epures : GAY Benoit, FRATTA
Emilie**

Contexte et Objectifs :

La stratégie de valorisation issue du projet d'Agence a identifié la nécessité de mieux expliquer la diversité des compétences au sein de l'Agence et des missions réalisées.

A partir de 2024, l'Assemblée générale de fin d'année doit permettre l'organisation d'un "espresso" à destination de ses membres. Il s'agit de pouvoir présenter 10 études sur un format très court tout en permettant des échanges entre les pilotes d'études et les élu.e.s.

Compte-rendu d'exécution :

L'espresso s'est tenu en amont de l'assemblée générale de décembre 2024.



DÉVELOPPEMENT
**REGIONAL ET
METROPOLITAIN**

URBA4

00/096

URBA4 - NATURE EN VILLE -TRAME VERTE ET BLEUE

**Pilotes de l'étude : DUROUSSET Marie-
Jeanne (DREAL AUVERGNE-RHONE-
ALPES)**

Pilote epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Dans le contexte actuel de recherche de la sobriété foncière et d'atteinte de l'objectif ZAN en 2050 ainsi que d'encouragement de la densité urbaine, le partenariat s'interroge sur la manière dont les collectivités peuvent prendre en compte à la fois les objectifs de sobriété foncière et ceux de développement de la nature en ville et de renforcement des trames écologiques pour contribuer à la transition écologique et climatique. Il a été fait le choix de se concentrer sur les petites et moyennes villes qui semblent plus démunies et/ou moins structurées pour répondre à ce sujet.

L'objectif est de produire un cahier des recommandations permettant de sensibiliser les décideurs et les techniciens de ces villes aux services rendus par la nature en ville et la TVB. Il s'agit d'accompagner la réflexion dans la mise en place des corridors écologiques et de zones de nature dans un contexte de sobriété foncière par un document de conseils de méthodes et d'arguments qui s'inspirent des bonnes pratiques recueillies (enquêtes, bibliographie) et de l'analyse des pratiques existantes (freins, coûts, conseils...).

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2024 a donné lieu à la finalisation du guide DREAL sur la mise en œuvre d'une trame verte dans les petites et moyennes villes. Une parution du guide est prévue début 2025.

00/153

URBA4 - RESEAU PLANIF TERRITOIRES

Pilote epures : CONTIN Anne-Gaëlle

Contexte et Objectifs :

Le Club PLUi de la Région Auvergne Rhône-Alpes a été créé fin 2015. Ce club, destiné aux intercommunalités compétentes en matière de PLUi et de SCoT, doit permettre de créer un lieu d'échanges d'expériences autour des problématiques propres à l'élaboration de ces projets. Depuis 2016, les Agences font partie de l'équipe d'appui à l'organisation des séances du club, ainsi qu'à leur animation, aux côtés de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, ainsi que du CEREMA.

En 2023, la DDT du Puy-de-Dôme a été désignée pilote du Club PLUi. Par ailleurs, le club a changé de nom pour inclure les SCoT, il s'agit désormais du Réseau Planif.

Deux évènements sont prévus :

- La tenue d'un séminaire sur le ZAN,
- La réalisation d'un webinaire sur un sujet d'actualité.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission n'a pas été menée en 2024, la DREAL n'ayant pas pu définir une DDT pilote pour mener la mission.

00/155

URBA4 - COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT

**Pilote de l'étude : DUPLAIN Maxime
(DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES)**

Pilote epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

La demande d'appui à l'ingénierie des Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes portée par les services de la DREAL (service habitat, construction, ville durable) se situe dans le cadre de la loi du 22 août 2021 dite loi Climat et Résilience.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, le réseau Urba4 a réalisé une enquête auprès des EPCI de la Région dotés d'un PLH, élargi aux départements et ADIL portant un Observatoire Départemental de l'Habitat, afin d'apprécier les dynamiques locales enclenchées en termes d'observation. Cette enquête a été couplée à l'enquête de la DHUP, au niveau national, concernant les champs d'observation de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF).

Les résultats de l'enquête ont été analysés par les Agences d'urbanisme et restitués lors d'une réunion du réseau des DDT et lors d'un atelier CRHH auprès des EPCI répondants.

Ce travail a permis de faire un état des lieux des OHF en région AuRA, d'évaluer les freins rencontrés, d'identifier les données pratiques à partager ainsi que les besoins et attentes des territoires, et de dessiner un nouveau cycle d'ateliers CRHH qui s'ouvre en 2025.

00/177

URBA4 - PRSE SANTE ET URBANISME

**Pilote de l'étude : PARRON Valérie (AGENCE
REGIONALE DE SANTE)**

Pilote epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

L'enjeu du projet est de sensibiliser les acteurs locaux, en premier lieu les EPCI et collectivités, à l'importance de prendre en compte l'ensemble des déterminants qui ont un impact sur la santé physique, mentale et sociale des individus. Il s'agit de faire de la santé environnementale un critère pleinement intégré dans les politiques locales d'aménagement, en privilégiant l'acculturation par l'action.

Le projet, défini dans le 4^e Plan Régional Santé Environnement, a comme objectifs de :

- sensibiliser et former les décideurs et acteurs de l'urbanisme,
- accompagner des territoires dans la mise en œuvre de démarches en UFS (Urbanisme Favorable à la Santé) et développer la participation des populations,
- structurer une communauté d'acteurs autour de l'UFS en AURA,
- animer le partenariat régional, participer aux instances régionales et coordonner les instances de pilotage concernant l'UFS.

Compte-rendu d'exécution :

L'action "Urbanisme Favorable à la Santé" (UFS) a démarré en 2024, première année du 4^e Plan Régional de Santé Environnement, avec une forte mobilisation du réseau Urba4 et des partenaires (DREAL, ARS, UR-CAUE, CNFPT, ORS...)

1. Contribution aux instances officielles du PRSE4
En mars 2024, se sont tenues les instances officielles du PRSE : la CRSE et 1^{er} CTP de l'action UFS. Le réseau Urba4 a contribué à l'animation de la CRSE et a organisé et animé le CTP. Ces temps forts ont permis de partager largement l'action.

2. Projets de formation et sensibilisation en urbanisme favorable à la santé

Urba4 s'est impliqué dans différents projets de formation et sensibilisation, à travers des partenariats avec des organismes de formation.

- Projet de formation « UFS projet urbain dans les centralités » en Drôme / Ardèche

- Webinaire "UFS" organisé avec le CNFPT en juin : 125 participants

- Revue de projet "UFS" avec VAD
 - Les Agences d'urbanisme sont intervenues dans d'autres évènements de sensibilisation en UFS : présentation de l'action UFS à la réunion des directeurs DDT le 21 juin, participation à des évènements de l'IREPS du Puy-de-Dôme et du Comité d'éducation et promotion de la santé environnement, intervention dans plusieurs webinaires de l'UR CAUE, et dans un évènement du CAUE 73, contribution à la vidéo de l'exposition « La santé au chevet de la ville » du CAUE 69, intervention dans une réunion de l'inter-Scot de Toulouse.

3. Accompagnement des territoires
L'accompagnement des territoires s'est poursuivi en 2024. Celui-ci a concerné les projets du PPA GOSE (cf. étude 01/191) et le Scot Sud Loire (cf. étude 01/030). Les autres Agences ont également poursuivi des accompagnements dans leurs territoires respectifs. Enfin, des temps d'échanges ont été organisés avec des territoires extérieurs aux Agences :

4. Préfiguration de la communauté d'acteurs

Le réseau Urba4 a réalisé un benchmark au cours du 2^e semestre 2024, pour mieux cerner les autres communautés d'acteurs sur l'UFS en France.

Un rapport, reprenant les résultats du benchmark et mettant en avant différentes propositions pour la future communauté d'AURA a ensuite été élaboré.

Enfin, plusieurs administrateurs de réseaux ont été rencontrés : le CEREMA, le réseau Île-de-France et le réseau rennais.

00/236

URBA4 - PASSOIRES THERMIQUES

Pilote de l'étude : BARRIER Stéphane (DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES)

Pilote epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Dans la poursuite des travaux menés en Urba 4 autour des enjeux de sortie du marché locatif des passoires thermiques avec l'ADEME, la DREAL AURA a souhaité pousser plus en avant les investigations concernant :

- les capacités à engager des opérations de massification de la rénovation énergétique pour le parc privé en s'inspirant des démarches engagées par les bailleurs sociaux,
- le lien au milieu bancaire : mieux comprendre leurs enjeux et leur capacité d'agir,
- la mise à jour des outils de quantification portée par Urba4 (urba.org).

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du 1^{er} semestre, des premiers travaux de cadrage sur le volet bancaire (mobilisation du secteur bancaire dans le cadre du financement de la rénovation énergétique) ont été réalisés en vue de l'organisation d'une restitution en fin d'année. Ce travail s'est poursuivi au 2^e semestre via l'organisation d'une dizaine d'entretiens auprès d'acteurs du secteur bancaire notamment. Ce travail a permis de faire ressortir des éléments de stratégie des banques sur la rénovation énergétique, les différents financements des travaux ainsi que les freins et leviers à mobiliser.

Au second semestre, le websig urba4 sur l'estimation des passoires thermiques, principale tâche à réaliser côté epures cette année, a été mise à jour en intégrant :

- Les fichiers fonciers 2023
- Echantillon données DPE ADEME datant de janvier 2023 à sept 2024

- Evolution de la grille de densité communale de l'INSEE (passant de 4 à 6 classes)

Les travaux ont été présentés lors d'un comité régional France Rénov qui a eu lieu à Lyon le 3 décembre 2024. Epures a fait la mise à jour sur le site urba4.org

00/240

URBA4 - OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ETUDIANTS (OTLE)

Pilote de l'étude : ALLARD Isabelle (DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES)

Pilote epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Le réseau Urba4 a pour mission d'animer et apporter du contenu à l'instance du plan 60 000 logements. L'objectif est d'établir de recueillir et partager des éléments sur le logement étudiant en AuRA, à partir des données des observatoires territoriaux des logements étudiants (OTLE) de Saint-Etienne, Lyon et Grenoble.

Compte-rendu d'exécution :

Une première réunion a été organisée en juillet 2024 pour échanger sur les attendus de la mission.

Au cours de l'été, les Agences ont travaillé sur une trame de contenu. En septembre, une nouvelle réunion de travail avec la DREAL a permis d'affiner le contenu de la présentation. L'instance régionale du logement étudiant s'est tenue le 3 décembre, les 4 Agences ont pris la parole pour présenter leur OTLE ainsi que des données comparatives à l'échelle régionale.

00/244

URBA4 - FONCIER ECONOMIQUE ZAE

Pilote de l'étude : GUIRIMAND Véronique (EPORA), CHUN-HUNG-KEE Charlène (EPORA)

Pilote epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

L'EPORA est engagé auprès des collectivités dans les réflexions sur le ZAN et la sobriété foncière. L'Etablissement Public Foncier souhaite ainsi pouvoir accompagner les collectivités dans leur projet de reconquête des zones d'activités en leur apportant des conseils, en leur proposant des stratégies, outils et pistes de réflexion adaptées, et en les accompagnant dans les acquisitions et le montage opérationnel.

Pour engager une réflexion sur ce sujet, un travail a été mené par le réseau Urba 4 en 2022 et 2023. Elle a permis de constituer et partager un référentiel d'opérations réussies, apporter à l'EPORA les clés pour conseiller les collectivités dans la requalification des zones d'activités comme levier d'action foncière et les aider à concrétiser leur projet.

Pour poursuivre la mobilisation des acteurs et des EPCI, le partage des connaissances, des bonnes pratiques, des retours d'expériences réussis et des réflexions en cours dans les territoires, l'EPORA souhaite s'appuyer sur les agences et contribuer à l'organisation d'échanges partenariaux à l'échelon local.

L'intérêt de cette démarche partenariale itérative entre local et régional doit permettre de développer un partenariat élargi (SCoT, EPCI, EPF, aménageurs, chambres consulaires, Etat...), d'écouter et recueillir les besoins des territoires autour de la question de la sobriété foncière économique et de capitaliser des bonnes pratiques et des REX en tenant compte des spécificités territoriales.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, le premier semestre a été l'occasion pour l'équipe Urba4 de définir avec ses partenaires les contours et les objectifs de chacune des scènes locales. Chaque Agence a ensuite réalisé sa propre scène locale dont il avait la charge. Epures a organisé une scène d'échanges locale le 17 décembre 2024 à St-Just-St-Rambert.

00/245

URBA4 - REQUALIFICATION ZAE WEBINAIRE

Pilotes de l'étude : GUIRIMAND
Véronique (EPORA), TOURTIER
Jérémie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE),
DRILLON Laurent (SYNDICAT MIXTE DU
SCOT SUD LOIRE)

Pilote epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

S'appuyant sur les travaux réalisés par les agences d'urbanisme de la Région et dans le contexte de la mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience, le réseau Urba4 a engagé un travail de préfiguration d'une scène d'échanges régionale sur le thème de la sobriété foncière économique.

Les objectifs sont de :

- valoriser les travaux conduits
- écouter et sentir les besoins des territoires autour de la question de la sobriété foncière économique,
- impliquer et motiver les EPCI pour développer de véritables stratégies foncières,
- partager les connaissances, les bonnes pratiques, les retours d'expériences réussies,
- apporter des éléments de connaissance, de méthodologies,

notamment sur les outils règlementaires de traduction dans les documents d'urbanisme, les outils fiscaux, les modèles juridiques...

Compte-rendu d'exécution :

Le 17 janvier 2024 a eu lieu un webinaire ouvert aux élus et techniciens des structures publiques ou privées du territoire régional.

00/247

URBA4 - SUITES ETUDES RENATURATION URBANISME TEMPORAIRE ET AUTRES

Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE Charlène
(EPORA)

Pilote epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Depuis 2021, Urba3 accompagne l'EPORA dans une approche exploratoire sur la renaturation. Les études réalisées dans ce cadre ont permis de produire des outils d'aide à la décision et ont abouti à la mise en place par l'EPORA d'une expérimentation sur les projets de renaturation. A ce titre, des financements spécifiques peuvent être proposés aux collectivités partenaires de l'EPORA pour (1) réaliser des études de faisabilité pré-opérationnelles sur des projets avec un potentiel de nature en ville et (2) réaliser des projets dits démonstrateurs de renaturation (études techniques et travaux).

Le partenariat 2023 a également permis un appui spécifique d'Urba 3 sur l'acculturation des élus de la ville du Pouzin (07) aux notions de renaturation.

L'enjeu est désormais de poursuivre l'accompagnement sur la renaturation dans la mise en œuvre de l'expérimentation-renaturation de l'EPORA. A ce titre, les attendus pour 2024 sont de deux natures :

- Poursuivre l'acculturation interne et surtout des collectivités partenaires sur les notions de renaturation.
- Apporter un appui-conseil technique sur les études pré-opérationnelles et/ou techniques de projets renaturation portées par l'EPORA.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a participé à des réunions sur le projet de requalification de l'îlot Jacquemond situé sur la commune de la Ricamarie. Le projet de la commune est de renaturer tout ou partie de cet îlot, actuellement occupé en grande partie par une friche industrielle.

00/248

URBA4 - CLUB AURA REVITALISATION

**Pilote de l'étude : LOZIER Sabine
(AGENCE D'URBANISME - LYON)**

Pilote epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Les 4 Agences d'urbanisme de la Région Auvergne Rhône-Alpes ont fait part, en mai 2020, de leur intérêt d'investir le sujet des petites villes et ont proposé d'accompagner la mise en œuvre du dispositif. Les Agences d'urbanisme du réseau Urba4 se positionnent ainsi du côté de l'ingénierie territoriale et s'inscrivent dans un processus partenarial en lien avec les quatre DDT de leurs territoires d'intervention.

Elles accompagnent depuis 2020 l'Etat et les « Petites villes de demain » sur deux aspects complémentaires :

- un accompagnement en ingénierie auprès des communes/EPCI pour faciliter et accélérer l'engagement de la démarche « Petites villes de demain »,
- un accompagnement méthodologique et un appui auprès des services de l'Etat pour favoriser l'animation et la mise en réseau locale.

Forts de cette implication dans le dispositif « Petites villes de demain », l'Etat et les EPCI souhaitent poursuivre et prolonger la mission d'accompagnement par le réseau Urba4.

En 2023 sont prévus :

- La poursuite des animations locales et la capitalisation des enseignements issus des accompagnements auprès des collectivités.

Cette étape de capitalisation, nécessaire pour alimenter une scène régionale, pourra se traduire par la constitution de fiches de synthèse présentant les 8 projets PVD accompagnés par les Agences et une fiche de synthèse présentant la méthodologie de définition des périmètres de centralité et d'intensité urbaine et ses résultats.

- Par ailleurs, l'accompagnement des Agences aux animations locales du type club des centralités ou club départemental, sera poursuivi.

- Un appui à la préparation et l'animation d'une scène régionale. A l'instar du Club PLUi « Auvergne-Rhône-Alpes », et dans la continuité de l'animation des rencontres de la revitalisation initiées par la DREAL en 2019 et 2020, il est prévu de réactiver cette initiative en accompagnant l'Etat (la DREAL et les DDT) dans l'animation d'une scène régionale réunissant les chefs de projet ACV, ORT, et « Petites Villes de demain » de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif est de partager et capitaliser les approches méthodologiques, les réflexions, les retours d'expériences, les bonnes pratiques...

Cette rencontre régionale s'inscrira en complémentarité d'une part, des animations départementales conduites avec les DDT et d'autre part, de la journée régionale du 11 juillet prochain organisée par le SGAR et le réseau des Chefs de projet PVD de la région AuRA à Belleville en Beaujolais, sous la forme d'un atelier « transect » dans la ville, avec un diagnostic en marchant.

En 2024 : attente retour Urba4.

Compte-rendu d'exécution :

Pas d'activité sur cette ligne en 2024.

00/249

URBA 4 - SOBRIETE FONCIERE ZAN AVEC LE CEREMA

**Pilote de l'étude : PITTION Julien
(DREAL AUVERGNE RHONE-ALPES)**

Pilote epures : CONTIN Anne-Gaëlle

Contexte et Objectifs :

En 2022, les Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema ont accompagné la DREAL dans la réalisation de 2 publications de décryptage de la loi Climat et Résilience et de constitution d'une typologie de territoires au regard de l'application du Zéro Artificialisation Nette. En 2023, la DREAL a souhaité que les Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema poursuivent leur collaboration, approfondissent leurs travaux et continuent de l'accompagner dans le développement de supports de communication pédagogiques et percutants autour de la sobriété foncière à destination notamment des élus, des techniciens et des bureaux d'études. Parmi les 6 territoires collectivement identifiés en 2023 pour promouvoir cette approche qualitative du Zéro Artificialisation Nette, le territoire de Saint-Étienne Métropole, support des démarches du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, du Projet Partenarial d'Aménagement Gier Ondaine Saint-Étienne et du Projet Partenarial d'Aménagement de l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne, a été retenu en raison de l'intérêt à illustrer l'articulation et la coordination entre les outils, les dispositifs et les acteurs mobilisés dans leurs cadres.

La poursuite des travaux en 2024 porte sur la finalisation de ces documents par les Agences et le Cerema à la suite de leur relecture par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Compte-rendu d'exécution :

Fin 2023, le focus territorial portant sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Saint-Étienne Métropole et les Projets Partenariaux d'Aménagement du territoire a été livré à la DREAL, ainsi que la boîte à outils.

En 2024, les documents livrés en 2023 (focus territorial avec le PLUi de SÉM et le PPA GOSE boîte à outils) ont fait l'objet de relectures de la part de la DREAL et des acteurs interviewés.

La version finalisée du focus a été livrée fin 2024.

00/250

URBA4 - REX STRATEGIES FONCIERES

**Pilote de l'étude : CHUN-HUNG-KEE Charlène
(EPORA)**

Pilote epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

L'EPORA a réalisé en 2023 un bilan des études de gisements réalisées depuis 2008 sur son territoire, à la fois par les bureaux d'études et par les agences d'urbanisme.

La mission a pour objectif de partager entre les Agences et avec l'EPORA les expériences et les méthodologies déployées pour accompagner le passage des études de gisements à la stratégie foncière, y compris en matière de gouvernance cela pour mieux accompagner les collectivités dans l'élaboration de stratégies foncières anticipatrices.

Compte-rendu d'exécution :

La réunion de lancement de l'étude a eu lieu fin juin en présence des 3 Agences et de l'EPORA.

Le 2^e semestre a été consacré à la préparation du séminaire final en janvier 2025.

00/254

URBA4 - PROSPECTIVE BIFURCATION ZAN

Pilote de l'étude : DENEUVY Jean-Philippe (DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES)

Pilote epures : CONTIN Anne-Gaëlle

Contexte et Objectifs :

La mise en œuvre de la loi Climat et Résilience et son volet sobriété foncière sont maintenant engagés dans les territoires. La réception de l'objectif de « Zéro artificialisation nette » reste néanmoins souvent difficile à appréhender au niveau local. Si la nécessité de limiter l'artificialisation fait de moins en moins l'objet de controverses, les objectifs affichés, les moyens alloués, le rythme prévu, la répartition des droits à artificialiser restants, les difficultés techniques et politiques à surmonter figurent toujours.

Si les territoires semblent prêts à travailler et déjà plus ou moins en capacité d'aborder la période 2021-2031, les trajectoires engagées sont-elles compatibles avec ces objectifs de plus long terme, à horizon post 2030 ? Quelles difficultés émergent et seront à résoudre pour tenir le cap ? Quels imaginaires faut-il créer pour y arriver ? C'est pour répondre à ces questions qu'URBA4 souhaite mettre en œuvre un dispositif d'enquête prospective pragmatiste dédié.

Compte-rendu d'exécution :

Un déploiement de septembre 2024 à décembre 2025 pour identifier des trajectoires possibles avant les échéances électorales de 2026. Un premier atelier s'est tenu en novembre 2024.

00/255

URBA4 - EPORA INDICATEURS PPI

Pilotes de l'étude : FABRIS Aimeric (EPORA), GUIRIMAND Véronique (EPORA)

Pilotes epures : MEON Adrien, GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

Pour anticiper la construction, le suivi et l'évaluation de son futur PPI (2026-2030), l'EPORA souhaite que les Agences d'urbanisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'accompagnent dès 2024 dans la réflexion, la définition et la construction des indicateurs et des méthodes d'analyse, permettant de monitorer les évolutions territoriales sur son périmètre d'intervention, plus particulièrement sur le champ de la ressource foncière et des sols. Ce programme doit être construit en prenant en comptes les enjeux stratégiques et réglementaires de sobriété foncière qui questionne la fabrique des territoires dans les années qui viennent et ainsi les modes de faire de l'EPORA.

L'engagement d'une démarche réflexive de co-construction de nouveaux indicateurs liés au foncier doit ainsi permettre à l'établissement public de :

- se mettre en condition pour bâtir son PPI en développant une lecture des enjeux du territoire à partir du sol et du foncier ;
- se marquer un temps nouveau et anticiper la révolution des modes de fabrication du territoire et des inflexions à venir liées à la mise en œuvre du ZAN ;
- se doter d'indicateurs sur le foncier qui permettront de piloter l'activité et d'orienter les actions à mettre en place par l'EPORA dans les prochaines années, cela dans un contexte national de sobriété foncière.

Il s'agit d'une mission expérimentale et itérative en co-construction.

Compte-rendu d'exécution :

Deux premières réunions (16 février et 14 mars) ont permis de fixer le cadre de la mission et les attendus de l'accompagnement souhaité par l'EPORA.

Dans un premier temps, il a été convenu d'organiser 2 sessions pour que l'EPORA puis les Agences présentent leur mode de fonctionnement, et les besoins futurs pour la prochaine PPI. Ces deux sessions ont eu lieu au printemps.

A partir d'un travail mené par les Agences, sur la base des axes stratégiques, deux temps d'échanges organisés en mai et juin ont permis de dégager les premières analyses à investiguer : la consommation d'espace, l'évolution de l'emprise bâtie, et les dynamiques foncières.

Différents temps d'échanges ont été tenus entre septembre et décembre pour partager les indicateurs et les analyses produites.

Le travail sera poursuivi en 2025 pour aboutir dans un premier temps à une typologie de territoires puis accompagner l'EPORA dans sa réflexion stratégique.

A2

00/032

A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION

Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), GAUTRON Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS DU LYONNAIS)

Pilote epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

En 2024, la démarche inter-Scot s'inscrit dans la continuité de la feuille de route validée par les présidents des 12 Scot.

Cette ligne du programme de travail permet le suivi et l'organisation par epures du volet animation de la démarche. La communauté technique de l'inter-Scot poursuivra ses travaux avec les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint Etienne. Elle se réunira ainsi chaque mois en comité technique et à de nombreuses autres occasions pour travailler en groupe projet.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, la communauté technique de l'inter-Scot poursuit ses travaux avec les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint Etienne.

Les comités techniques de la démarche

- se réunissent tous les mois et permettent de faire avancer le cadrage des différentes missions.
- permettent de mutualiser les approches des différents Scot (SRADDET, application du cadre légal...).

Une réunion des Présidents des 12 Scot participant à la démarche a été organisée en début d'année pour valider le nouveau Chapitre commun des projets politiques des différents Scot et qui s'inscrira dans les futurs projets d'aménagement stratégique des territoires.

00/160

A2 - INTER-SCOT FINALISATION CHAPITRE COMMUN P.A.S. 2024

Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), GAUTRON Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS DU LYONNAIS)

Pilotes epures : MEYER Ludovic, RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'année 2023 a été marquée par la révision du Chapitre Commun de l'inter-Scot, élaboré en 2006 puis modifié à la marge en 2013 du fait de l'élargissement de la démarche à trois Scot plus ruraux. Datant de plus de 10 ans, ces orientations communes nécessitaient donc une actualisation pour tenir compte des enjeux démographiques, climatiques et écologiques, de sobriété foncière (ZAN) et d'une organisation multipolaire

renouvelée permettant notamment un développement économique moins concentré sur l'agglomération lyonnaise.

Les présidents des 12 Scot se sont ainsi réunis le 3 mai 2023 à Lyon pour échanger sur ces enjeux et défis, ce qui a permis aux Agences d'Urbanisme de Lyon et Saint Etienne de proposer une nouvelle rédaction de ce document qui devrait être entérinée en réunion des présidents début 2024.

Compte-rendu d'exécution :

Les présidents des 12 Scot se sont ainsi réunis en janvier 2024 pour entériner la nouvelle rédaction de ce document dont l'élaboration a été accompagnée par les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et Lyon.

00/174

A2 - SUIVI T-LIBR

Pilotes de l'étude : RUIILLERE Amaury (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Poursuivre la consolidation pluriannuelle des données relatives à la gamme tarifaire T-Libr (ventes, recettes, usages...).

Compte-rendu d'exécution :

- intégration des données de vente et de validations historiques et des nouvelles données fournies par le SMT dans un tableau de bord Power-Bi
- livraison du tableau de bord automatisé Power-BI dans une première version à compléter en 2025 le 2/12/2024
- livraison d'un PPT d'analyse des principaux résultats le 02/12/2024

00/186

A2 - WEB SIG

Pilotes de l'étude : RUIILLERE Amaury (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Entretien et mettre à jour le WebSIG propre au SMT-AML (et les bases de données afférentes), créé en 2019.

Compte-rendu d'exécution :

- maintien opérationnel
- mise à jour des données

00/199

A2 - SMT SUIVI PARTENARIAL

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilote epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Le partenariat permet des temps de travail dédié au partage et à la réflexion de l'exploitation des données et d'études en rapport avec le programme de travail du SMT-AML, ainsi qu'au suivi du programme de travail annuel entre le Syndicat et les 2 Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon.

Compte-rendu d'exécution :

6 séances de travail et d'échanges se sont déroulées au cours de l'année afin de consolider le programme d'études, confirmer les calendriers de travail et partager les réflexions en cours sur les territoires d'observation du réseau A2 des Agences d'urbanisme pouvant alimenter les réflexions à l'échelle de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

00/200

A2 - PLANS DES RESEAUX METROPOLITAINS

Pilotes de l'étude : RUIILLERE Amaury (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRES METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Disposer de plans à jour des offres de transport déployées dans le périmètre du SMT AML (et ses franges), pour faire connaître les périmètres T-Libr et les intermodalités existantes.

Compte-rendu d'exécution :

Ajout de l'offre et tracé des lignes des réseaux : cars région Ardèche, Haute-Loire et Drôme, réseau Coqueligo. Intégration et tracé des offres TC de septembre 2024. Livraison en flux et en export "shp" des tracés de lignes et des arrêts des 23 réseaux TC (13/12/2024)

00/209

A2 - PLAN D'ACTION INTERMODALITES CAHIERS DE BASSIN

Pilotes de l'étude : DESCROUX Thibaut (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRES METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilote epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a renforcé le rôle des Régions comme chef de file des mobilités à l'échelle régionale devant piloter les modalités d'action communes des autorités organisatrices des mobilités. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a défini des bassins de mobilités, en coopération avec les AOM de son

territoire et a confié au syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML) l'animation de ces bassins de mobilités dès 2024. Au total 6 bassins de mobilités ont été identifiés dans le périmètre du plan d'actions intermodalité (PAI) du SMT AML : le bassin de Saint-Étienne Sud Loire et Jeune Loire, le bassin Roanne Nord-Loire, le bassin Rives du Rhône Vienne et Annonay, le bassin Bourgoin Nord-Isère, le bassin Bourg-en-Bresse Ouest Ain et le bassin Rhône Métropole de Lyon. Le SMT AML mobilise le partenariat du réseau A2 des Agences d'urbanisme pour consolider sa connaissance concernant les évolutions des offres de transport et les dynamiques des comportements en matière de mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne afin d'animer les instances prévues pour chacun des bassins (comités techniques par exemple).

Compte-rendu d'exécution :

La mise à jour des illustrations a été réalisée au 1^{er} semestre 2024 et les productions ont été transmises au SMT AML. Des réunions techniques se sont déroulées pour partager les conclusions, pour consolider les grands messages autour des dynamiques territoriales et les enjeux de mobilités pour préparer les réunions du bassin Saint-Étienne - Sud Loire et le bassin Nord-Isère.

00/221

A2 - AIRES DE CHALANDISES DES GARES

Pilotes de l'étude : DESCROUX Thibaut (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRES METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilote epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes réalise régulièrement des enquêtes photographiques auprès des usagers du TER. Ces enquêtes sont effectuées par rotation sur les différentes branches ferroviaires qui composent le réseau TER AuRA (dernière enquête réalisée en 2022). Le Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise mobilise le partenariat du réseau des Agences pour exploiter ces

enquêtes afin de connaître l'usage des gares (mode d'accès, origine/ destination, motif) et construire des aires de chalandises de chacune des gares des étoiles ferroviaires lyonnaise et stéphanoise. L'objectif en 2024 est d'estimer le potentiel (théorique) de chacune des gares en ciblant spécifiquement les flux de navetteurs dont les lieux d'emploi sont localisés à Saint-Etienne et Lyon.

Compte-rendu d'exécution :

L'exploitation des enquêtes Région TER ont permis de dessiner les aires de chalandises de chacune des gares concernées par le périmètre du Plan d'Actions Intermodalité du Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise. La démarche complémentaire réalisée en 2024 a permis d'évaluer, pour chacune des gares ferroviaires, la part des actifs qui résident dans les communes composant les aires de chalandises et qui utilisent les transports collectifs pour se rendre quotidiennement dans leur commune d'emplois en isolant, par exemple, les actifs travaillant dans les cœurs métropolitains (Saint-Étienne/St-Priest-en-Jarez ou Lyon-Villeurbanne) et les actifs travaillant dans les autres communes des métropoles. Ainsi, il a été possible de déterminer, pour chacun des corridors ferroviaires, le potentiel de report des usagers de la voiture particulière vers l'offre TER.

00/222

A2 - VERS UN RER AML

Pilotes de l'étude : DESCROUX Thibaut (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilote epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Il s'agit de poursuivre la démarche partenariale de partage de connaissance, de mise en débat de propositions, pour aider à une convergence sur la définition, l'ampleur territoriale, les clés de réussite, les niveaux de desserte-cible de futurs services express régionaux métropolitains adaptés aux enjeux territoriaux de l'Aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

Compte-rendu d'exécution :

Les illustrations décrivant l'offre TER sur les étoiles ferroviaires stéphanoise et lyonnaise ont été complétées et finalisées au 1er trimestre 2024 (temps de parcours TER, amplitude journalière des services, fréquences des services et nombre de trains en heure de pointe et en heure creuse). Les réflexions se sont poursuivies au second semestre pour élaborer une analyse multicritère combinant l'offre intermodale (en rabattement), l'usage actuelle des gares et le contexte urbain à proximité de chacune des gares. Cette démarche a permis de classer les gares entre elles, dans le périmètre du Plan d'Action Intermodalité du Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, et faire le lien entre le contexte urbain, l'offre en gare et les pratiques intermodales.

00/252

A2 - SUIVI MISSION VIRAGE ENERGIE

Pilotes de l'étude : TOURTIER Jérémie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), GAUTRON Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS DU LYONNAIS)

Pilote epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre d'un appel à projet de recherche de l'ADEME, Virage énergie a été retenu pour mener une analyse des SCOT au regard de leur capacité portage des enjeux de sobriété énergétique de l'action publique. Ce travail porte sur l'ensemble

de l'inter-Scot. Les éléments ainsi produits auront vocation à être intégrés dans les démarches d'élaboration et de révision des SCoT du territoire ligérien.

Compte-rendu d'exécution :

Deux ateliers de réflexion autour de la sobriété réunissant les membres de l'inter-Scot ont été organisés :

- à UrbaLyon, un atelier technique le 11 avril 2024
- à epures, un atelier politique le 4 juillet 2024

00/253

A2 - MISSION TERTIAIRE

Pilotes de l'étude : POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilote epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Plusieurs évolutions sociétales perceptibles depuis quelques années questionnent les volumes, les formes et les lieux tertiaires. On peut notamment citer l'essor du télétravail et des « bureaux flexibles », le développement de nouveaux lieux ou encore la croissance de l'entrepreneuriat. Les réalités de marché doivent aussi être prises en compte avec une localisation de l'activité tertiaire très sensible à la desserte en transports en commun, à la proximité des services et des aménités urbaines ? ainsi qu'aux centres métropolitains.

Dans ce cadre, les élus de l'inter-Scot souhaiteraient avoir davantage de connaissance sur le desserrement tertiaire afin d'appuyer leurs objectifs politiques (mieux réguler les déplacements domicile-travail, trouver un meilleur équilibre emplois/actifs – résidence/travail, reconquérir

les espaces centraux en manque d'attractivité, revitaliser les ensembles tertiaires obsolètes, adapter l'offre aux besoins de chaque territoire).

Compte-rendu d'exécution :

Cette étude a dans un premier temps fait l'objet de nombreux échanges entre les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne et les chefs de projets SCoT afin de définir la fiche programme, les enjeux du desserrement tertiaire étant vécus différemment d'un territoire à un autre.

A partir de juillet 2024, une fois la méthodologie validée, le travail de production a pu démarrer. Il a consisté en la définition des quatre types de tertiaire qui feront l'objet de l'étude, à la réalisation d'une veille sur les actualités en matière de problématiques tertiaires, au traitement de données économiques (Acos-Urssaf, SIRENE) afin de comprendre les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'inter-Scot ainsi qu'au traitement de données immobilières (Sitadel, Fichiers fonciers, DV3F, CECIM).

Une présentation des premiers résultats a eu lieu en septembre 2024.

A partir de là, une phase de travail qualitative a démarré. Plusieurs entretiens d'acteurs ont été conduits auprès de professionnels de l'immobilier et d'EPCI de l'inter-Scot afin de compléter le diagnostic par leur vision des dynamiques de marché immobilier actuelles ainsi que sur les perspectives et les conditions de développement du marché tertiaire. Ces résultats ont donné lieu à une présentation en Cotech inter-Scot en novembre 2024.

00/256

A2 - MISSION LOGISTIQUE

Pilotes de l'étude : DRILLON Laurent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilote epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Le chapitre commun de l'inter-Scot porte trois grandes orientations concernant la fonction logistique : organiser la logistique commerciale, réaffirmer l'importance de la fonction logistique pour la vie économique de l'AMELYSE (de la grande

logistique à la logistique urbaine) et conforter les complémentarités du tissu productif et maintenir des capacités productives y compris en milieu urbain. Cette démarche se fixe pour objectif d'éclairer ces orientations, en particulier sur le volet foncier qui n'a pas fait l'objet d'actualisation depuis le schéma de cohérence logistique (2015) dans un contexte de zéro artificialisation nette, de fortes tensions sur le marché et de réorganisation des chaînes logistiques. Le travail s'appuiera sur l'animation d'un espace de dialogue permettant de partager et mettre en débat les informations issues des différents travaux conduits sur la logistique à l'échelle de l'AML par les SCoT, les institutions publiques et les acteurs privés (notamment, les travaux conduits par l'Etat concernant l'axe MeRS, l'intermodalité ferroviaire, et les travaux de l'Observatoire logistique des biens et services). (Proposition en cours de validation).

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission a permis d'identifier les bâtiments logistiques présents dans 23 ZAE localisées dans les périmètres de l'INTERSCOT, dont 4 ZAE situées dans le périmètre du Scot Sud Loire (Molina, Technopole, ZAC les Plaines, Parc de l'Orme les sources / zone industrielle la Plaine) et 2 ZAE dans le périmètre du Scot Roannais (ZI Arsenal Bonvert et ZA La Villette). Un référentiel de données géoréférencées homogènes entre les 23 ZAE a été produit, permettant d'alimenter l'outil Logisti'Cartes et destiné à produire des statistiques d'emprise des bâtiments logistiques pour chacune des ZAE.



PROJET
TERRITORIAL

SUD LOIRE

01/030

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE ACCOMPAGNEMENT ELABORATION

Pilotes de l'étude : POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DRILLON Laurent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Lors de la séance en date du 29 mars 2018, le Syndicat mixte du SCoT Sud Loire a promulgué la mise en révision du SCoT approuvé en décembre 2013. Cette révision vise, notamment, à adapter les orientations du SCoT à son nouveau périmètre mis en place à la suite des évolutions de périmètres des intercommunalités membres du SCoT. Le SCoT couvre désormais 199 communes (au lieu de 116 précédemment) et les communes nouvellement intégrées sont soumises aux principes d'urbanisation limitée. Il convient donc d'adapter le contenu du SCoT à ce nouveau périmètre tout en adaptant le document aux contextes légaux ayant évolué, ainsi qu'aux orientations politiques des exécutifs des intercommunalités membres. Le Syndicat mixte est accompagné notamment par l'Agence d'urbanisme pour mettre en œuvre cette révision.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'Agence d'urbanisme a contribué à :

- la mise à jour du diagnostic socio-économique et de l'état initial de l'environnement,

- la rédaction des différents chapitres du DOO : agriculture, énergie et climat, ressources naturelles, habitat, mobilités, économie, équipements, foncier,
- la mise au point du DAACL : animation des groupes de travail techniques et de pilotage, et livraison d'une première rédaction du volet règlementaire du DAACL.

Concernant le PAS, epures a assuré la mise en page d'un document de synthèse remis lors de la réunion publique sur le PAS en juin 2024. Le PAS lui-même a été repris, des illustrations proposées, à la suite de l'intégration de la trajectoire ZAN, et aux ultimes relectures de l'avocat conseil et des élus du Bureau.

L'Agence d'urbanisme a accompagné le SCoT dans l'intégration des conseils et recommandations de l'avocat sur les différentes pièces du dossier.

Par ailleurs, epures suit et assiste le SCoT dans la démarche paysage qui est intégrée au dossier final.

L'Agence d'urbanisme a accompagné le Syndicat Mixte du Scot Sud Loire dans la mise au point finale des pièces du dossier de projet arrêté du Scot Sud Loire en date du 16 décembre 2024 : le rapport de présentation (diagnostic, EIE, justifications), le Programme d'Action Stratégique (PAS), le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), le programme d'actions, la liste des indicateurs de suivi. L'Agence d'urbanisme a également apporté son appui au syndicat Mixte du Scot Sud Loire dans la coordination des travaux du bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale.

01/157

DIAGNOSTIC PARTAGE LOIRE FOREZ AGGLO PLUI 87 COMMUNES

Pilotes de l'étude : LAURENT Béatrice (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), CARRE Arnaud (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), PADET Marie-Luce (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : SECHER Amélie, GAMBLIN Audrey

Contexte et Objectifs :

La construction d'un PLUi est une opportunité pour un territoire comme celui de Loire Forez agglomération. Il permet de répondre aux enjeux sociétaux (sobriété foncière, environnement, transition sociale et politique...) pour lesquels Loire Forez agglomération se mobilise à travers des politiques variées inscrites au plan de mandat : politique de centres bourgs/villes, PLH, PCAET...

Loire Forez agglomération dispose d'un PLUi sur une partie de son territoire (45 communes) approuvé en décembre 2022. En parallèle, l'Agglomération a acté le lancement d'un PLUi afin que l'intégralité des communes (87 communes - aujourd'hui 84 communes) de son territoire dispose d'un document d'urbanisme à l'horizon 2028.

Le programme de travail sur l'année 2024 s'inscrit donc dans un calendrier de production contraint avec pour objectif une approbation en 2028.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre de l'année 2024 a été consacré à l'accompagnement de l'agglomération dans la définition de son projet politique. Les enjeux issus des travaux 2023 ainsi que les grandes orientations politiques en matière d'aménagement du territoire ont été capitalisés afin d'aboutir à la rédaction du Projet d'Aménagement et Développement Durables qui a été débattu au sein des conseils municipaux avant l'été et au sein du Conseil Communautaire en septembre 2024.

En parallèle, les travaux d'élaboration des pièces réglementaires du PLUi ont démarré pour aboutir à la conception d'une première version du règlement graphique qui a servi de base d'échange avec les élus communaux à l'automne 2024 lors de rendez-vous en commune.

L'ensemble des travaux et méthodologies mis en œuvre ont été partagés avec les techniciens et les élus du territoire à travers différentes instances : ateliers de secteur, comité technique, comité de pilotage.

01/166

SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT

Pilote de l'étude : KHAMMAR Nadia (CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - SÉM)

Pilote epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de ses saisines et auto-saisines, sollicite l'Agence d'urbanisme sur les thématiques de son choix.

Les travaux de l'Agence remis aux membres du Conseil de développement sont intégrés à la finalisation des travaux de ce dernier soit sous forme d'apport méthodologique, soit sous forme d'un rendu annexé à l'avis.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'Agence a accompagné sur le premier semestre deux séances de travail (5 et 13 juin) et une demi-journée d'ateliers (20 juin) avec les membres du Conseil en charge d'une saisine sur les mobilités mise en œuvre dans le cadre de la révision du PDM de la Métropole. L'Agence a apporté aux membres l'ensemble des éléments contenus dans l'observatoire partenarial des mobilités par ses équipes (enquête ménages déplacements, trafic et fréquentation des réseaux de transports, problématique d'infrastructures et organisation des réseaux). La demi-journée d'ateliers de type recherche d'actions et propositions de positionnement communs a été animée par l'Agence sur deux champs : les mobilités ferroviaires et l'aménagement des espaces publics au bénéfice des mobilités douces.

01/184

SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI

**Pilote de l'étude : SALEN Delphine
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia,
SECHER Amélie**

Contexte et Objectifs :

Au 1^{er} janvier 2018, Saint-Etienne Métropole est passée du statut de Communauté urbaine à celui de Métropole. Depuis, epures accompagne la Métropole dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). La délibération de lancement a été approuvée en décembre 2018.

L'année 2024 doit permettre d'accompagner Saint-Etienne Métropole dans la finalisation des outils réglementaires : Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement écrit et graphique couvrant l'intégralité du territoire métropolitain. Il s'agit également de constituer le rapport de présentation pour le dossier d'arrêt du projet de PLUi.

L'arrêt du projet de PLUi doit avoir lieu en 2025 en Conseil métropolitain.

Compte-rendu d'exécution :

La collaboration avec les 53 communes en rendez-vous triparties commune/SÉM/epures, s'est poursuivie tout au long de l'année 2024, notamment sur une vingtaine de communes nécessitant encore un accompagnement sur les pièces réglementaires (OAP et règlement graphique les concernant). Une trentaine de séances a eu lieu au 1^{er} semestre 2024. Au dernier trimestre, le service planification poursuit sa

collaboration en solo avec certaines communes et transmet les modifications à apporter aux OAP et règlement graphique au fil de l'eau.

Des communes seront encore rencontrées début 2025 pour finaliser une V1 partagée par les élus communaux, préalables aux arbitrages métropolitains.

Dans la ville de Saint-Etienne, où le travail est plus conséquent, les plans des destinations, et de morphologie urbaine ont été travaillés. Les OAP dessinées par les services de la ville sont versées au projet SIG du PLUi, ainsi que la contribution des services à la rédaction des OAP, livrée à epures en septembre. Sur la fin d'année, l'Agence propose des compléments et une syntaxe harmonisée, et en corrélation avec les OAP graphiques.

Une première version du projet de règlement écrit, livrée à SÉM le 1^{er} décembre 2023, ainsi qu'une seconde version amendée en interne à epures est en relecture par les services de SÉM. Plusieurs Gtech thématiques ont été co-animés pour coordonner les différentes compétences de SÉM avec le PLUi : biodiversité, PDM, PPA Gose, Tourisme-Hôtellerie, Habitat, Commerce ville de Saint-Etienne ...)

Le suivi de la consommation foncière entre 2020 et 2022 a été mis à jour avec l'ortho-photo 2022, les PC fournis par SÉM, ainsi que la consommation des projets identifiés par le service économie.

Pour accompagner SÉM dans la préparation de la phase d'arbitrage politique :

- des critères d'arbitrages politiques lui ont été proposés, un projet SIG transmis pour qu'elle puisse conduire cette phase,
- une version consolidée avec les communes des Plans de destination, projets, patrimoines, ainsi que les OAP ont été transmises au fur et à mesure des avancées jusque fin juillet,
- des corrections sont apportées au fil de l'eau suivant les consignes de la Métropole.

En cette fin d'année, pour anticiper la constitution du dossier en 2025, epures met à jour l'Etat initial de l'environnement et les chapitres du diagnostic territorial auxquels elle a contribué en 2020.

01/193

SAINT ETIENNE METROPOLE SCHEMA CAMPUS

**Pilote epures : ROUCHOUSE Claire-
Marie**

Contexte et Objectifs :

L'élaboration du Schéma Campus de Saint-Etienne Métropole a été accompagnée en 2019-2020, par le partenariat d'épures en associant les acteurs de l'enseignement supérieur. Son objectif est de proposer une vision consolidée et cohérente à l'échelle du territoire stéphanois ainsi que des projets mûrs et coordonnés dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027. Au-delà de la dimension contractuelle avec l'Etat et la Région, la prise en considération des dynamiques inhérentes à l'enseignement supérieur et à la recherche dans tous les projets du territoire et dans toutes ses dimensions - sociales, de mobilité, économique, de logement - est indispensable.

Dès validation du CPER, Saint-Etienne Métropole a souhaité lancer et suivre la mise en œuvre du Schéma, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de l'aménagement urbain.

Objectifs :

Le Schéma Campus 2030 prend la forme d'un plan-guide illustré de cartographies et d'infographies d'une centaine de pages, divisé en 3 grandes parties :

- « Structurer le Campus de Saint-Etienne autour de 5 sites majeurs d'enseignement et de recherche ».

- « Développer des aménités urbaines au service des étudiants et des personnels des établissements ».

- « Développer et favoriser les dispositifs en faveur de la vie étudiante »

Les grandes orientations posées, il s'agit désormais d'intégrer les dernières évolutions (notamment les projets retenus dans le cadre du futur CPER et plan de relance métropolitain) et d'animer ce schéma au travers d'ateliers thématiques (3 par année universitaire) impliquant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que les collectivités publiques et autres acteurs gravitant dans le champ de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'accent a été mis sur la mise à jour du Schéma Campus pour obtenir une validation politique. Au printemps, epures a collaboré avec les services de Saint-Etienne Métropole et ses partenaires pour actualiser le Schéma. En juin et juillet, des échanges ont été organisés avec les services de la Métropole, de la Ville de Saint-Etienne et de l'EPASE pour intégrer de nouveaux projets concernant les quartiers accueillant les établissements, notamment en matière de mobilité, de déplacements et d'habitat. L'été a été consacré à la consolidation de ces éléments.

À l'automne, les différentes parties du document ont été mises à jour, incluant la structuration du Campus de Saint-Etienne autour de cinq campus, le développement d'aménités urbaines pour les étudiants et le personnel, ainsi que le soutien à la vie étudiante. Des cartographies ont également été réalisées. En décembre, le document en version Word et une proposition graphique ont été transmis à Saint-Etienne Métropole pour révision et validation technique, notamment pour la partie 4 concernant le renforcement des liens entre les établissements et le territoire. L'année 2025 devrait permettre la finalisation et l'officialisation politique du document.

01/208

CC MONTS PILAT LOI CLIMAT ET RESILIENCE ET DOCS D'URBANISME

**Pilote de l'étude : DEGRAIX Emilie
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
MONTS DU PILAT)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

À la suite de l'approche des impacts des dispositions de la loi climat et résilience sur les documents d'urbanisme communaux des communes des Monts du Pilat, la Communauté de communes a proposé à ses membres de conduire, avec l'appui d'epures, une séance de réflexion, plus détaillée, sur la façon de rendre leur document communal compatible avec la loi. Trois communes se sont manifestées et l'intervention a été programmée au 1^{er} semestre 2025.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, epures a préparé avec l'EPCI l'intervention auprès des trois communes volontaires (Saint-Genest-Malifaux, Saint-Julien-Molin-Molette et Bourg-Argental) pour une séance de réflexion sur la façon de rendre leur PLU compatible avec les dispositions de la loi climat et résilience. L'analyse des documents communaux est programmée au premier semestre 2025.

01/212

POPSU (PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATEGIES URBAINES) TRANSITION METROPOLE

**Pilote de l'étude : ARSAC Guillaume
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic, ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

La 4^e édition du programme Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) met l'accent sur les transitions et sur les « chemins » qu'il convient de suivre pour les mener à bien. « Il a pour objet de s'intéresser à la manière dont l'impératif de « transition » est mis concrètement en action sur les territoires et en particulier celui des grandes villes et de leurs aires d'influence et de projet » (Note nationale de cadrage, juillet 2023).

Pour la première fois, Saint-Etienne Métropole est impliquée dans un programme POPSU. Engagée depuis 2022 dans l'élaboration de son Plan De Mobilité, dont la raison d'être est la diminution des gaz à effet de serre liés au transport, sa Direction Transports et mobilités est motrice pour répondre à la proposition de la plateforme POPSU Transitions. Saint-Etienne Métropole a souhaité intégrer le partenariat de l'Agence d'urbanisme dans son projet de recherche à la fois pour élargir la base politique des questionnements mais également pour bénéficier des méthodologies, outils et connaissances mises en œuvre par ce partenariat sur la thématique mobilité et le territoire métropolitain.

La note d'intention, rédigée en avril 2023, est centrée sur le projet d'une « halte ferroviaire », puis d'un « pôle d'échanges multimodal » en moyenne vallée du Gier, au centre-ville de la commune de La Grand-Croix, à proximité immédiate d'un échangeur autoroutier d'A47 menant notamment aux communes périurbanisées des coteaux alentours. Ce faisant, la note ouvre des interrogations stimulantes sur les dynamiques territoriales (urbanisation, périurbanisation, mobilités, dynamiques économiques et servicielles, dimension symbolique, etc...) de la vallée du Gier, « territoire singulier, à la fois corridor entre 2 bassins métropolitains, et bassin de vie de proximité relativement autonome ».

Compte-rendu d'exécution :

L'accompagnement de la démarche s'est mis en place progressivement à partir de juin 2024. L'Agence a été mobilisée pour le séminaire de lancement ayant eu lieu à l'automne 2024.

01/218

CC FOREZ-EST PROFIL DES HABITANTS AMONT PLUi

**Pilote de l'étude : BON Carine
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
FOREZ-EST)**

Pilote epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez-Est a pris la compétence de planification urbaine. Elle a décidé de se faire accompagner techniquement par des bureaux d'études pour l'élaboration du PLUi. L'Agence d'urbanisme assistera Forez-Est dans la phase amont de sensibilisation sur les grands thèmes qui impactent le futur PLUi.

Epures et Forez-Est ont décidé de s'appuyer sur le travail qualitatif des profils des ménages, réalisé sur le territoire de la Communauté de communes, afin d'aider les élu.e.s. à projeter leur territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Un atelier aura lieu fin juin 2025 afin de pouvoir être au plus proche du lancement du PLUi et accueillir le prestataire retenu. Il aidera les élus à envisager de futures orientations possibles dans le cadre des réflexions à venir lors de l'élaboration du PLUi.

AUTRES TERRITOIRES

01/117

ACCOMPAGNEMENT EVOLUTION SCOT DES MONTS DU LYONNAIS

**Pilote de l'étude : GAUTRON Hélène
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
MONTS DU LYONNAIS)**

Pilote epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Approuvé le 16 octobre 2016, puis modifié par délibération du 03 mars 2020 pour l'adapter à son changement de périmètre et intégrer de nouveaux projets, le SCoT des Monts du Lyonnais porte des objectifs de réduction de la consommation d'espaces, fixant des plafonds de consommation foncière devant permettre d'infléchir de moitié le rythme observé durant la période 2000-2010.

La délibération du Conseil communautaire des Monts du Lyonnais, en date du 29 octobre 2022, prise à la lumière des conclusions du bilan d'application à 6 ans de ce document, mises en œuvre par le partenariat des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne, sur la base des méthodologies employées en leur sein, a décidé du maintien du SCoT en vigueur. Cette décision a été prise dans l'attente d'une évolution future du SRADDET.

Par ailleurs, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais s'interroge sur l'opportunité d'une fusion de son SCoT avec son PCAET (approuvé en 2020), possibilité ouverte par la loi depuis le 1^{er} avril 2021.

La Communauté de communes des Monts Lyonnais porte donc un intérêt particulier à l'accompagnement par les deux Agences d'urbanisme des perspectives d'évolution de son document.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2024 a donné lieu à la réalisation d'une étude de préfiguration de l'évolution du SCoT des Monts du Lyonnais. Ainsi, les 2 Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne ont analysé l'impact de la climatisation du SCoT et la possibilité de faire une modification ou une révision. Par ailleurs, epures a réalisé un benchmark pour analyser les avantages et inconvénients d'intégrer ou pas le PCAET dans l'évolution du SCoT.

A la suite du rendu de cette première étude, les élus ont statué sur le lancement d'une révision, sans l'intégration du PCAET. epures et Urban Lyon ont alors rédigé une proposition de programme 2025, pour un lancement de la révision en janvier 2025, afin de réaliser le diagnostic et une démarche prospective anticipant le PAS.

01/210

ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION ET CLIMATISATION PLUI COPLER

**Pilote de l'étude : ROGER Vincent
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)**

Pilote epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

La CoPLER a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal en mars 2022. En 2023, elle a mené en parallèle deux procédures d'évolution de son document, à l'issue desquelles elle sollicite un accompagnement technique d'épures notamment pour la mise au point des documents opposables (l'intégration des modifications) et leur mise au format CNIG permettant de les verser sur le portail de l'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

AMO sur les modifications PLUI CoPLER :

En 2024, la modification de droit commun a été approuvée par l'EPCI et epures a modifié les pièces concernées et les a transmises sous format CNIG à l'EPCI. Une seconde modification est en cours, pour laquelle epures a proposé un support écrit et graphique, pour la partie consultation du public. Ce support est encore à valider du côté de l'EPCI.

Réflexion sur la climatisation du PLUi : En 2024, epures a mis au point des analyses et un support pour animer une réunion de réflexion, avec le groupe d'élus et de techniciens de l'EPCI, sur les implications de l'intégration de la loi Climat et Résilience dans le PLUI de la CoPLER. En vue d'une rencontre entre l'EPCI et la DDT42, epures a rédigé une note de synthèse de ces réflexions.

01/211

ACCOMPAGNEMENT ELABORATION SCOT DU ROANNAIS

**Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen (SYNDICAT
MIXTE DU SCOT ROANNAIS), RIBEAUD Antoine
(COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ROANNE),
PITTION Julien (DREAL AUVERGNE - RHONE-
ALPES)**

**Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle, MEYER
Ludovic**

Contexte et Objectifs :

Le Syndicat mixte a souhaité s'appuyer sur les apports du partenariat de l'Agence d'urbanisme pour accompagner l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du Roannais, dans son périmètre étendu à 5 établissements publics de coopération intercommunale et 104 communes. L'accompagnement prévu en 2024 s'inscrit dans la continuité du diagnostic partagé, mené en 2023 avec les partenaires de l'Agence et les Personnes Publiques Associées à la démarche d'élaboration du SCOT. Il se décline en 4 volets. Le premier porte sur le partage et la consolidation du diagnostic, afin d'en partager largement les enseignements, notamment concernant le volet dédié à la consommation d'espaces, et d'achever certains travaux tels que l'État Initial de l'Environnement. Le second concerne la poursuite de la démarche de prospective participative, à l'articulation entre les enjeux du diagnostic et la construction du Projet d'Aménagement Stratégique. Le troisième est spécifiquement dédié à l'appui à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique, avec un premier débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique en fin d'année, correspondant à l'objectif d'avancement principal de la démarche en 2024. Enfin, le quatrième vise la préfiguration du Document d'Orientations et d'Objectifs, à travers l'introduction de réflexions portant d'une part, sur les polarités et l'armature territoriale, d'autre part sur l'identification des besoins en logements du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

De janvier à mai 2024, quatre comités techniques ont été organisés dans le Roannais pour compléter le diagnostic sur les thématiques

énergie-climat, eau, trame verte et bleue, foncier économique, habitat, transports et déchets. Des réunions spécifiques avec les établissements publics de coopération intercommunale ont permis d'évaluer les capacités foncières et les besoins économiques. Le séminaire du 6 mars a partagé l'analyse de la consommation d'espaces et acté des choix méthodologiques. La phase s'est conclue par la présentation du diagnostic et de ses enjeux le 20 mars, avec la livraison des premières versions des documents et une synthèse de communication élaborée par l'Agence.

De janvier à juillet, la démarche prospective participative s'est poursuivie avec deux séminaires réunissant élus et techniciens pour élaborer des scénarios pour 2050. Ces visions ont été enrichies et présentées sous forme de récits prospectifs le 10 juillet, permettant aux élus de sélectionner les idées pour les grands axes politiques du Projet d'Aménagement Stratégique.

Le dernier semestre a été consacré à la construction des orientations du Projet, avec un comité de pilotage le 22 octobre pour valider les trois grands chapitres et leurs objectifs. Les travaux préfigurant le Document d'Orientations et d'Objectifs ont été réajustés, mobilisant les techniciens sur les polarités du territoire et les besoins en logement, en partenariat avec la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Un débat sur les orientations a eu lieu le 11 décembre 2024, et une première version du document a été livrée fin décembre.

La mission se poursuit en 2025 autour de l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs.



PLANIFICATION
COMMUNALE

02/015

VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilote de l'étude : DUBOIS Gérard
(MAIRIE - VEAUCHE)**

Pilote epures : BERTHET Anaïs

Contexte et Objectifs :

En 2024, l'année est consacrée à l'accompagnement de la commune durant la phase administrative, à la suite de l'arrêt du projet en septembre 2023, ainsi qu'à la finalisation du projet de PLU en vue de son approbation.

Le premier semestre est consacré à l'accompagnement de la commune dans l'analyse des avis des personnes publiques associées (PPA) et des conclusions de l'enquête publique.

Le début du second semestre est destiné aux compléments et corrections des pièces du projet en vue de son approbation en conseil municipal à l'automne.

Compte-rendu d'exécution :

L'analyse des avis des personnes publiques associées (PPA) a été réalisée avec la commune en janvier 2024, en amont de la tenue de l'enquête publique au printemps 2024.

Epures a ensuite accompagné la commune dans la rédaction de mémoire en réponse, à la suite du procès-verbal de synthèse produit par la commissaire enquêtrice, ainsi que dans l'analyse du rapport et des conclusions finales de l'enquête publique.

Une dernière réunion a été organisée avec les services de l'Etat et le SCoT Sud Loire afin d'exposer la manière dont leurs avis avaient été pris en compte.

Ces analyses techniques et les arbitrages politiques ont permis de finaliser le projet de PLU, au cours de l'été, en vue de son approbation actée en conseil municipal le 24/09/2024.

02/054

ST-ANDRE-LE-PUY ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : ACHARD Jean (MAIRIE -
ST-ANDRE-LE-PUY), BERNARD Christine
(COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)**

Pilote epures : GUIMARD Constance

Contexte et Objectifs :

Le PLU de Saint-André-le-Puy a été approuvé en 2005 et a fait l'objet de 3 procédures de modification en 2008, 2015 et 2017. Une procédure de révision générale, prescrite en 2021, n'a pas été menée à son terme.

La commune souhaite procéder à une modification simplifiée de son document d'urbanisme. C'est à ce titre qu'elle a sollicité l'accompagnement d'epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens.

Au vu du nombre d'objets et en l'absence de réalisation d'une enquête publique, l'approbation du projet peut être estimée au plus tôt à la fin du 1^{er} semestre 2025.

Compte-rendu d'exécution :

L'accompagnement de la commune de Saint-André-le-Puy dans la modification simplifiée de son PLU a été engagé par une première réunion le 19 juin 2024. Cette première rencontre a permis de valider les points à inscrire au dossier et de présenter le calendrier prévisionnel.

Le montage du dossier technique a été réalisé pendant l'été, en vue d'un envoi à la commune et à la Communauté de communes de Forez-Est à la rentrée de septembre 2024.

L'autorité environnementale requiert une évaluation environnementale au premier semestre 2025. La Communauté de communes de Forez-Est est en charge du recrutement du prestataire pour cette évaluation.

02/096

LA VERSANNE ACCOMPAGNEMENT REVISION SIMPLIFIEE

**Pilote de l'étude : GEOURJON André
(MAIRIE - VERSANNE (LA))**

**Pilotes epures : BERTHET Anaïs,
GUIMARD Constance**

Contexte et Objectifs :

Le PLU de La Versanne a été approuvé le 27 juin 2013 et a fait l'objet de deux modifications simplifiées approuvées les 23 mars 2016 et 4 juillet 2018.

La commune souhaite procéder à des adaptations du document qui ne remettent pas en cause les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). A ce titre, elle a sollicité epures pour l'accompagner dans une procédure de révision allégée de son PLU.

Du fait de délais administratifs incompressibles (concertation du public, consultation de l'autorité environnementale et de la CDPENAF en plus de l'examen conjoint des PPA ou encore la réalisation d'une enquête publique), l'approbation du projet est estimée au plus tôt à la fin d'année 2024.

Compte-rendu d'exécution :

L'accompagnement de la commune dans son projet de révision allégée du PLU a débuté au début de l'année 2024. Une réunion technique a été organisée le 8 avril 2024 afin d'échanger sur les premières propositions de rédaction des pièces du dossier.

Parallèlement, les études de l'évaluation environnementale ont été conduites par le bureau d'études EODD. Une réunion, le 9 juillet 2024, a permis d'exposer les premières conclusions de ces études et de

revenir sur les éléments manquants sur le volet urbanisme afin de compléter le dossier en vue de son arrêt et de l'enclenchement de la phase plus administrative du projet (examen conjoint des personnes publiques associées, consultation de l'autorité environnementale et de la commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), réalisation de l'enquête publique, etc.).

Au vu de l'allongement des délais dans les arbitrages nécessaires au montage du dossier, le calendrier initial a dû évoluer et l'approbation du projet n'a pu être envisagée en 2024.

02/103

ST-MEDARD-EN-FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU

**Pilote de l'étude : DESHAYES Sébastien (MAIRIE -
ST-MEDARD-EN-FOREZ)**

Pilotes epures : SECHER Amélie, BERTHET Anaïs

Contexte et Objectifs :

Saint-Médard-en-Forez a lancé la révision générale de son PLU en 2021. La commune a souhaité bénéficier de l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme afin de permettre la prise en compte des dernières évolutions législatives et notamment la loi Climat et Résilience, la dernière modification du PLU datant de 2012. La commune souhaite également étudier la possibilité d'autoriser le développement d'activités de loisirs sur son territoire et de requestionner les secteurs de développement de l'habitat. L'encadrement du développement urbain futur de la commune, ainsi que l'intégration des problématiques environnementales actuelles, constituent aussi des enjeux pour la commune à l'échelle de son territoire.

Compte-rendu d'exécution :

La révision du PLU de Saint-Médard-en-Forez a commencé en 2021. Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été esquissé en 2022 et débattu en février 2023, au sein du Conseil municipal de la commune. En parallèle, le travail sur les pièces réglementaires, initié en 2022, a repris à l'automne 2023, après quelques mois de stand-by, le temps que la

municipalité se fasse accompagner par un bureau d'études en évaluation environnementale. Ces éléments ont fait l'objet de plusieurs réunions avec la commission d'urbanisme et les pièces réglementaires (règlements graphique et écrit, orientations d'aménagement et de programmation) sont en cours de finalisation.

02/104

STE-SIGOLENE ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION PLU

**Pilotes de l'étude : CHABOT
Isabelle (MAIRIE - STE-SIGOLENE),
ROUCHOUSE Didier (MAIRIE -
STE-SIGOLENE)**

**Pilotes epures : BERTHET Anaïs,
GUIMARD Constance**

Contexte et Objectifs :

En 2024, epures poursuit l'accompagnement de la commune de Sainte-Sigolène dans la procédure de modification simplifiée de son PLU.

Compte-rendu d'exécution :

La commune a été accompagnée dans la finalisation du dossier technique et dans la rédaction de la demande au cas par cas à soumettre à l'autorité environnementale. Cette demande a été transmise le 21/03/2024 (délai de réponse de 2 mois). Parallèlement, une réunion de présentation du projet a été organisée avec les personnes publiques associées (PPA).

Dans son avis du 16 mai 2024, l'autorité environnementale a considéré que le projet ne requérait pas la réalisation d'une évaluation environnementale. La commune a donc pu transmettre le dossier pour avis aux PPA et à la commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Ces avis ont donc été joints au dossier de mise à disposition du public qui s'est tenue du 23 septembre au 23 octobre 2024. S'en est suivi une finalisation du dossier et son approbation en conseil municipal le 12 décembre 2024.



PROJETS
URBAINS

METROPOLE DE ST ETIENNE

01/191

PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT GIER ONDAINE SAINT-ETIENNE

Pilotes de l'étude : MIRMAND Anne-Sylvie (METROPOLE - ST-ETIENNE), SALEN Delphine (METROPOLE - ST-ETIENNE), JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE), ISKRA Sylvain (AGENCE REGIONALE DE SANTE)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud, PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Issu de la loi ELAN, le projet partenarial d'aménagement est un contrat signé entre l'État et les acteurs locaux afin d'accélérer la réalisation d'opérations d'aménagement complexes et de renforcer l'efficacité de l'intervention des acteurs privés et publics. Le Projet Partenarial d'Aménagement Gier-Ondaine sud Saint-Etienne (PPA GOSE) a été signé en avril 2020 entre l'État, Saint-Etienne Métropole, le pôle métropolitain, l'EPORA et la Banque des Territoires. Ce PPA a pour objectif de repenser, réhabiliter et vivre autrement les territoires des vallées dans les 15 prochaines années. Concernant 13 communes et 202 000 habitants, le périmètre du PPA couvre un territoire de vallées marquées par l'histoire industrielle, abritant de nombreuses friches, disposant d'un potentiel de requalification important, et souffrant d'un manque d'attractivité résidentielle. L'adhésion des 13 communes concernées au contrat a été conclue en 2022.

L'Agence d'urbanisme accompagne les signataires du contrat depuis son lancement.

Pour l'année 2024, l'Agence poursuit son accompagnement sur les volets suivants :

- suite de l'étude d'approfondissements thématiques "Urbanisme opérationnel favorable à la santé (UOFS)" : réalisation de 2 études UOFS sur les quartiers Firminy Cote Quart et sur Rivière Valbenoîte, en accompagnement des projets urbains qui sont lancés par SÉM ; réalisation d'un atelier (choix du site et de la thématique à faire).

Compte-rendu d'exécution :

L'analyse du quartier Firminy Cote Quart a été finalisée et partagée avec la MO et avec le Bureau d'étude EODD, Notus et Ville et paysage en septembre 2024.

Concernant le secteur La Rivière Valbenoite, l'analyse a débuté à l'automne et le rendu final aura lieu début 2025.

Ces focus valorisent la méthode et les outils mise en œuvre par epures pour favoriser les approches d'urbanisme favorable à la santé.

Un atelier santé et urbanisme a également eu lieu le 3 décembre 2024 en présence de nombreux élus et participants à La Ricamarie. En partenariat étroit avec SÉM et le service du Contrat Local de Santé, l'atelier a abordé la question sensible de la santé mentale avec l'intervention très éclairante d'un spécialiste. Cet atelier, comme l'ensemble des travaux conduits dans cette étude traitant d'urbanisme favorable à la santé, seront valorisés dans un document global qui sera finalisé en 2025.

01/214

PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT NOUVELLES FACONS D'HABITER

Pilotes de l'étude : JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE), ARNAUD Anne-Laure (DDT - LOIRE), VALTAT Anne (MAIRIE - ST-ETIENNE), LOURMET Mathilde (CAP METROPOLE), PERROT-MEYER Emilie (EPASE)

Pilote epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Réaliser un nouvel atelier sur le modèle de ceux déjà réalisés. Fédérer les élus autour des nouvelles

façons de concevoir l'aménagement. Approche usages et évolution des modes de vie centrale. Possibilité de « sortir » du territoire SÉM pour visiter des opérations exemplaires et inspirantes. Mise de fond, animation, restitution et valorisation.

Compte-rendu d'exécution :

La réunion de lancement a eu lieu le 23 juillet. L'objectif est une visite de sites hors SÉM, sur une journée complète (prévision décembre 2024) avec l'ensemble des élus du PPA GOSE. La thématique retenue est l'optimisation du foncier, le site retenu est Vienne et la Vallée de la Gère. La visite initialement prévue le 18 décembre 2024 est reportée au 1er semestre 2025 car trop peu d'élus étaient inscrits.

01/215

**PROJET PARTENARIAL
D'AMENAGEMENT
INDICATEURS**

**Pilote de l'étude : JEANDRAU Romain
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : MEON Adrien,
MARSAUCHE Maud**

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de son PPA, SÉM a missionné ALGOE pour en réaliser l'évaluation. Epures est chargée de les accompagner pour la production de certains indicateurs qui restent à définir, indicateurs qui peuvent être qualitatifs et/ou quantitatifs, susceptibles d'être analysés sur la durée du PPA. (2020–2035).

Compte-rendu d'exécution :

L'équipe projet s'est réunie le 16 avril pour déterminer le cadre de la mission. Un premier comité stratégique a été organisé en juin. Le 20 juin, un temps d'échange entre

Algoe, SÉM et epures a permis de fixer le tableau des indicateurs à produire/réfléchir.

Durant le printemps, différents temps d'échanges thématiques ont été organisés par SÉM pour déterminer les capacités des services et/ou d'epures à fournir les indicateurs aux différentes échelles potentielles d'investigation. Dans le même temps, epures a commencé à organiser en interne la mise en œuvre des indicateurs dont elle aura la charge. Ce travail s'est poursuivi jusqu'en octobre et a été partagé avec Algoe et SÉM.

Certains indicateurs demandant du temps de réflexion méthodologique (indicateur démo) et/ou nécessitant une livraison de données (OCSGE), ont été consolidés durant le dernier trimestre.

Le travail de livraison de l'ensemble des indicateurs sera poursuivi en 2025.

03/264

PROJET URBAIN STEPHANOIS

**Pilotes de l'étude : PAIRE Romain (EPASE),
LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE),
JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE),
LHERMET Anne-Sophie (EPASE)**

Pilote epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Construire le projet urbain stéphanois. Animation partenariale, mise à jour des contenus, impulser une dynamique nouvelle.

En 2024, le souhait des partenaires est de retrouver des instances de partage du projet urbain plus ouvertes, entre les techniciens de SÉM, de la ville de Saint-Etienne et de l'EPASE. Ces rencontres ne viennent pas en concurrence mais bien en complément d'autres réunions partenariales. Elles sont destinées en premier lieu aux chefs de projets, elles ont pour but d'alimenter les réflexions et d'opérer des croisements d'information nécessaires sur les grands dossiers métropolitains (PLUi, PDM, PPA GOSE...) comme sur les avancées opérationnelles des projets d'aménagement. Le périmètre de réflexion concerne la ville de Saint-Etienne et ses franges.

Compte-rendu d'exécution :

La programmation se fait en lien étroit avec Caroline Lannoy directrice du projet urbain à la ville et à la Métropole de Saint-Etienne et Romain Paire, directeur de l'aménagement à l'EPASE.

Sur les 3 ateliers initialement programmés en 2024, deux ont été annulés par choix de la collectivité.

Un atelier a eu lieu le 5 décembre avec pour thématique la prise en compte des notions de santé environnementale et d'urbanisme favorable à la santé (UFS) dans les projets urbains.

L'idée est de poursuivre cette formule en 2025, avec un rythme d'un atelier tous les deux mois.

03/279

VILLARS ETUDE URBAINE

Pilotes de l'étude : PORTE Hubert (MAIRIE - VILLARS), MARCHAND Sylvain (MAIRIE - VILLARS), FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ETIENNE), DA SILVA Jordan (MAIRIE - VILLARS)

Pilote epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

La commune de Villars est active dans la conduite de son projet urbain communal. Des avancées opérationnelles vont avoir lieu très prochainement sur le secteur Beaunier, nouveau quartier habité aux portes du centre-ville.

L'objectif de l'étude est d'accompagner la commune dans l'élaboration d'une étude sur la connexion du centre-ville (place Gambetta) avec le nouveau quartier (Beaunier). La commune a sollicité le partenariat d'épures pour conduire cette étude qui se déroulera sur 18 mois, auquel Saint-Etienne Métropole participera également.

Compte-rendu d'exécution :

La réunion de lancement de l'étude a eu lieu le 7 juin en présence du Maire de Villars, de l'adjoint à l'urbanisme, du DGS ainsi que du service planification de SÉM, partenaire de l'étude.

Le second semestre a été consacré au diagnostic multithématique de la commune, qui alimentera l'atelier in-situ prévu le 7 janvier 2025, en présence de l'ensemble du conseil de majorité de la commune.

La suite de l'étude est programmée pour 2025 (scénarios contrastés et préchiffrage, partage de l'étude sur la place Gambetta et ses alentours avec l'ensemble du Conseil municipal en fin d'année 2025)

03/282

CHAMBON-FEUGEROLLES PLAN GUIDE

Pilotes de l'étude : JORAND Isabelle (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE)), JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE), FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ETIENNE), BLAISON Renaud (EPORA), BOBILLON Sébastien (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE)), GRANGEON Evelyne (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE)), FARA David (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE))

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Le Chambon-Feugerolles, cinquième commune de Saint-Etienne Métropole avec 12 000 habitants, possède une riche histoire industrielle qui a façonné son identité sociale et culturelle. Grâce à une politique d'aménagement constante, le centre-ville a été transformé, remplaçant les anciens tènements industriels par des logements et des espaces publics agréables. Le quartier de La Romière Le Bouchet a également bénéficié d'une transformation importante depuis les années 2000 avec le dispositif ANRU. Cependant, certains dysfonctionnements persistent, notamment en matière d'usages, de mobilités et de maillage des espaces publics, ainsi que concernant l'avenir de certains bâtiments emblématiques comme la halle centrale ou la salle Vachon.

Pour répondre à ces défis, la commune souhaite construire une vision partagée des enjeux d'aménagement à court, moyen et long termes, en fédérant les idées et les énergies des acteurs locaux, y compris les habitants, les acteurs économiques et les associations. La commune et Saint-Etienne Métropole ont sollicité le partenariat d'epures et l'EPORA pour les accompagner dans cette démarche, débutée en 2023 et devant aboutir en 2024. L'objectif est de co-élaborer un plan-guide du Chambon-Feugerolles en phase avec les orientations métropolitaines.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2024 a été dédié à la validation du plan-guide et des fiches actions.

Le GT du 9 février a permis d'établir et de réajuster le contenu de l'étude 2024.

Le COPIL du 3 avril a réuni l'ensemble des acteurs de la démarche (50 personnes environ). Les ambitions du plan-guide ont été présentées selon 3 grands territoires de projet sous forme d'un atelier dynamique, il a permis de hiérarchiser les priorités d'actions (24 actions présentées) en fonction de leur importance et de leur complexité.

La démarche a également été présentée le 9 avril auprès des directions de Saint-Etienne Métropole directement concernées (économie, rivière, voirie, DT et vélo, foncier, planification, habitat, environnement). Un GT a eu lieu le 19 juin afin de déterminer les suites et les modalités de lancement des groupes techniques (pré-opérationnels) qui auront lieu à l'automne.

Le second semestre a été consacré à la consolidation du plan-guide et

à l'organisation et l'animation de 3 Groupes techniques pré-opérationnels (les 3 et 15 octobre sur les secteurs de centre-ville et le 22 novembre sur les secteurs gare et abords RN88). Le rendu final se fera sous forme de COPIL prévu le 21 janvier 2025 en présence du Conseil municipal et des partenaires de l'étude.

03/285

SAINT ETIENNE METROPOLE MISSION LA BERAUDIÈRE

**Pilote de l'étude : JEANDRAU Romain
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Un plan guide a été réalisé dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement Gier-Ondaine-Saint-Etienne (PPA GOSE) sur les 13 communes concernées. Il s'agit désormais d'affiner le dessin de ce plan guide secteur par secteur par le biais d'études urbaines plus précises.

Le secteur de La Béaudière cumule de nombreuses contraintes propres au secteur du PPA : proximité d'axes bruyants et polluants qui forment des fractures urbaines, organisation urbaine anarchique, présence de friches ou de tènements mutables.

Les élus des communes de La Ricamarie et de Saint-Etienne souhaitent qu'un focus soit fait sur ce secteur

En lien avec Saint-Etienne Métropole, il est proposé de faire une étude urbaine type plan guide, sur le secteur Béaudière/Croix de l'Homme et de bénéficier du savoir-faire partenarial de l'Agence d'urbanisme.

Objectifs :

- Traduire en matière opérationnelle le futur PLUi.
- Cadrer les opérations privées, notamment d'habitat (Sore Investissement, Loire Habitat ...).
- Alimenter les stratégies foncières communales et métropolitaine.
- Identifier les opérations d'aménagement public à mettre en œuvre.

Compte-rendu d'exécution :

Un atelier avec les acteurs élus et techniciens du territoire a été ciblé sur l'analyse collective de deux scénarios contrastés d'aménagement du secteur.

Dans la poursuite de ces travaux, une réunion avec les services des communes concernées et de la Métropole a permis d'identifier les "atterrissages" opérationnels et dans les documents de planification en élaboration (PDM et PLUi).

La formalisation du plan guide a été finalisée fin 2024 et sera présentée lors d'un COPIL prévu en janvier 2025 (13 janvier)

03/286

**PROJET URBAIN
STEPHANOIS
SEMINAIRES ESPACES
PUBLICS**

Pilotes de l'étude : LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE), PAIRE Romain (EPASE), JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilote epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

À la demande de la ville de Saint-Etienne, un séminaire intitulé "Les espaces publics de demain" est prévu pour aborder l'adaptation au changement climatique dans l'aménagement urbain. Ce séminaire s'articulera autour de quatre axes principaux : l'intégration complexe du changement climatique dans les espaces publics, la prise de conscience des défis futurs, le partage de connaissances sur les principes d'aménagement adaptés, et les retours d'expériences d'initiatives locales. L'objectif est de rassembler tous les professionnels impliqués

dans l'aménagement urbain pour faire évoluer leurs pratiques face aux nouvelles contraintes climatiques.

Le séminaire vise à créer une plateforme d'échanges entre les élus et les techniciens de Saint-Étienne, ainsi qu'avec des intervenants extérieurs tels que des climatologues et des représentants d'autres communes. Il abordera les défis liés à la cohabitation des usages, à l'intégration du végétal en ville, et à la gestion des ressources limitées. L'événement cherche à résoudre les tensions entre services aux enjeux divers et à trouver des solutions partagées pour adapter les espaces publics au changement climatique, tout en tenant compte des besoins des citoyens et des contraintes budgétaires.

Compte-rendu d'exécution :

Le séminaire "Espaces publics de demain et adaptation aux changements climatiques" s'est tenu le 7 novembre, rassemblant plus de 60 participants. Organisé par epures en collaboration avec la direction de Caroline Lannoy et la direction des projets urbains, l'événement a impliqué des représentants de la ville, de l'EPASE et de Cap Métropole.

La demi-journée, présidée par JP Berger, 1^{er} adjoint au Maire, a débuté par une séance plénière incluant l'intervention d'une élue d'Angers, un quizz et une présentation d'un prévisionniste météo. Quatre ateliers participatifs ont ensuite permis aux participants d'échanger sur des thèmes tels que la ville perméable, agréable, végétale et la préparation aux événements extrêmes. Les résultats ont été compilés dans un document de synthèse.

03/287

PROJET URBAIN STEPHANOIS ANALYSE DES DYNAMIQUES HYPER-CENTRE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE), LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE), LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE), PERROT-MEYER Emilie (EPASE), DENIS Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : GAY Benoit, MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Cette mission a pour objectif de fournir des informations plus fines sur l'hyper-centre de Saint Etienne afin d'aider nos partenaires à observer, évaluer et piloter leur action publique.

Compte-rendu d'exécution :

La mission a commencé au deuxième trimestre par une rencontre entre epures et l'EPASE. Son exécution a été reportée en 2025.

06/119

EPA SCOPE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilote epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Le Projet Partenarial d'Aménagement de l'EPA Saint-Etienne doit intégrer les enjeux de l'aménagement urbain durable dans sa stratégie. A terme, la stratégie de suivi et d'évaluation doit prendre la forme d'un observatoire qui permettra à l'EPA de mesurer les effets de son action sur le territoire stéphanois d'une part, et de se comparer à ses principaux homologues d'autre part.

Au regard des axes stratégiques de l'EPASE tels que définis dans son futur contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), la démarche EPA Scope permettra de répondre aux quatre grandes déclinaisons du développement urbain durable :

- Le pilier social : la ville accessible, servicielle et inclusive ;
- L'enjeu environnemental : la ville post-carbone, zéro artificialisation des sols et zéro déchet ;
- Le défi économique : la ville innovante, productive et attractive ;
- La gouvernance : la ville participative, collaborative et réflexive.

Le partenariat de l'Agence est directement intéressé par cette démarche au caractère reproductible et fait bénéficier l'EPA de la pertinence de ses observations mutualisées et de ses capacités techniques.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données issues de la Demande Infracommunale à Façon (DIAF) de l'Insee pour le tableau de bord alimentant l'observatoire.
- Travail de définition des nouveaux indicateurs sur le développement durable demandés par l'Etat.
- Publication de la note du "microscope" du pilier mobilité et environnement.
- Redéfinition du format de la note du macroscopie, répondant à la prise en compte du développement durable dans les opérations d'aménagement dirigés par l'EPASE.

AUTRES TERRITOIRES

03/284

COPLER CENTRE BOURGS

Pilotes de l'étude : GEINDRE Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE), ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE), MOLLEN Justine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle, CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" dans la construction de plans-guides. La Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux 12 communes hors Petites Villes de Demain, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an jusqu'en 2025. En 2024, les communes concernées sont Machézal, Cordelle, Neaux et Saint-Priest-la-Roche. L'approche envisagée s'inscrit dans une

complémentarité avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, et dans une perspective de mise en œuvre des premières intentions esquissées par celui-ci. L'enjeu est également d'inscrire les objectifs d'attractivité des centres bourgs dans les perspectives de sobriété foncière traduites dans la loi Climat et Résilience. Afin de permettre aux communes de Pradines et de Saint-Victor-sur-Rhins, traitées en 2023 au titre de ce dispositif pluri-annuel, de disposer d'éléments d'aide à la décision pour l'opérationnel, la réalisation de pré-chiffrages sur des secteurs privilégiés pour le projet d'aménagement du centre bourg est également prévue.

Compte-rendu d'exécution :

L'ensemble des réunions communales prévues a été réalisé : la première salve de réunions en avril a abouti à une synthèse des enjeux, socle de travail à partir duquel ont été bâtis les scénarios d'aménagement discutés lors d'un second atelier réalisé dans chaque commune en juin.



HABITAT
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

HABITAT

04/005

SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL

**Pilote de l'étude : RAINERI Patrice
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilote epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a adopté en mai 2019 son troisième Programme Local de l'Habitat, pour une période de 6 ans. La Métropole met en œuvre les actions de ce programme et des bilans annuels sont réalisés. Parallèlement, le PLUi est en cours d'élaboration et nécessite de s'articuler avec le PLH. Le SCoT Sud Loire est lui en révision et pourrait amener à revoir les objectifs de production de logements à terme. L'objectif pour l'année 2024 est de réaliser le bilan de l'année 2023, et d'accompagner la Métropole dans la réflexion des futurs objectifs de production, de segmentation et territorialisation en lien avec les objectifs du futur SCoT.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré à l'élaboration de propositions de déclinaison de répartition des logements par commune, à partir des travaux en cours sur le SCoT Sud Loire, et en tenant compte du PLH3. Ces propositions constituent une base de travail pour l'élaboration du PLUi ainsi que pour le prochain PLH. Ces scénarios ont fait l'objet d'échanges techniques avec les services habitat et planification de Saint-Etienne Métropole. L'hypothèse de travail retenue a été présentée aux

élus de Saint-Etienne Métropole en mai 2024. Lors du deuxième semestre, le bilan annuel de l'année 2022 a été finalisé avec les données de permis de construire et le bilan de 2023 - la 5^e année d'application du PLH - a été réalisée sur toutes les thématiques. Ces bilans ont fait l'objet d'échanges en comité technique et comité de pilotage en novembre et ont été présentés aux élus en commission habitat le 6 décembre.

04/054

SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES

**Pilote de l'étude : POLIZZI Véronique
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un observatoire des copropriétés a été créé en 2006 pour identifier les copropriétés de plus de 20 logements présentant des signes de fragilité et définir des secteurs d'intervention. Géré par l'Agence d'urbanisme epures, à la demande de Saint-Etienne Métropole, cet observatoire est reproductible et peut être élargi à d'autres territoires. En 2012, il a été révisé avec l'outil VOC de l'Anah et les outils de l'Alec 42. Depuis 2017, l'Anah fournit aux collectivités compétentes en matière d'habitat les données brutes du registre d'immatriculation des copropriétés (RNC), permettant de recueillir des informations administratives et techniques sur chaque copropriété. En août 2023, près de 4 960 copropriétés étaient immatriculées dans la Métropole, dont 3 150 à Saint-Étienne.

L'objectif de l'étude est multiple : améliorer la connaissance du parc de logements dans les grandes copropriétés, alimenter le Programme Local de l'Habitat (PLH) et les observatoires de l'habitat, ainsi que les dispositifs d'intervention sur le parc privé (OPAH, Plans de sauvegarde, POPAC, PIG). Il s'agit d'identifier les copropriétés fragiles pour prioriser les secteurs d'intervention et prévenir les dégradations dès les premiers signes de fragilisation, afin d'éviter des opérations curatives coûteuses.

Depuis 2021, un outil WebSig d'observation et de suivi des copropriétés est en développement, basé sur trois sources de données principales (RNC, Fichiers Fonciers, DV3F). En 2022, une première version de cet outil a été présentée aux partenaires de la maîtrise d'ouvrage. En 2024, l'objectif est de finaliser l'outil et de le rendre opérationnel, avec une actualisation annuelle des données.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'analyse du parc de copropriétés via les données du Registre National des Copropriétés (RNC) a été actualisée et transmise à la Maitrise d'ouvrage en septembre 2024. Cette analyse suivie depuis 3 ans a permis de mettre en avant une amélioration continue du renseignement des copropriétés dans ce Registre, notamment plus importante sur les petites copropriétés et les copropriétés anciennes, d'appréhender leur situation vis à vis des nouveaux périmètres des Quartiers Politiques de la Ville et d'établir une liste de copropriétés montrant de potentielles fragilités (financières plus particulièrement). Ce travail a été présenté lors d'un Cotech Habitat Privé organisé par SÉM le 10 décembre 2024.

L'outil Websig de visualisation des copropriétés, immatriculées au sein du Registre et de celles qui ne le seraient pas et identifiées via les données des Fichiers Fonciers, a été mis à jour avec les derniers millésimes de données disponibles.

04/076

ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

**Pilotes de l'étude : BONNEFONT RICHIER Sophie
(CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), AVRIL
Aurélien (DDT - LOIRE)**

Pilote epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le Plan Départemental de l'Habitat 2021-2026 (PDH), co-piloté par le Département de la Loire et l'Etat, a été approuvé début 2021.

A ce plan est adossé un Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) dont epures a en charge la mise en œuvre et le suivi. Il s'agit d'assister les pilotes du PDH dans l'animation de l'observatoire, au regard des enjeux et orientations identifiés pour cette période de 6 ans.

Par rapport au PDH/ODH précédent, les EPCI du territoire sont associés et sont membres du Cotech de l'ODH.

En 2024, il s'agit de réaliser un premier bilan du PDH à travers l'actualisation des indicateurs du socle, définis lors de l'état initial de l'observatoire en 2021.

Il s'agira également de publier les résultats de l'analyse thématique engagée en 2023 sur les logements communaux. Une note sera publiée et l'analyse présentée a minima aux membres du Comité technique de l'ODH.

Compte-rendu d'exécution :

La note sur les logements communaux, sujet travaillé principalement en 2023, a été publiée en mars. Elle a également fait l'objet d'un envoi à l'ensemble des communes ligériennes enquêtées.

En 2024 c'est un travail d'actualisation des indicateurs de l'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) qui a été mené, après 3 ans de mise en œuvre du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) actuel. Ce travail a permis d'observer les évolutions territoriales vis à vis des enjeux du PDH. Ce travail d'actualisation et d'analyse a été présenté aux EPCI membres du Cotech de l'ODH en octobre.

04/088

SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE

**Pilotes de l'étude : ABED RELAM
Mamar (METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilote epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Les travaux sur le PLH de Saint-Etienne Métropole ont montré que le marché immobilier est peu dynamique et concurrentiel entre territoires (conditions attractives en périphérie/renouvellement urbain des communes urbaines plus contraint) et avec les autres marchés du logement (marché de seconde main...). Une des orientations du PLH est de conforter le marché de la promotion immobilière par la mise en place d'outils de régulation, notamment à l'échelle intercommunale.

La Métropole a souhaité aborder cette orientation en s'appuyant sur les compétences du partenariat d'epures en matière d'observation territoriale.

L'objectif est :

- de permettre une connaissance et un suivi partagé des principaux projets immobiliers privés et publics ;
- d'optimiser la programmation des opérations et éviter les effets de concurrence entre les opérations immobilières à la vue des conditions de marché sur la Ville Centre et à l'échelle de la Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

Les groupes techniques territoriaux mis en place en 2023 se sont réunis en mars et avril (une réunion par secteur : Furan, Gier, Ondaine). Ces réunions ont fait l'objet d'un partage des nouvelles données sur la promotion immobilière sur chaque secteur et d'une présentation par l'Adil sur l'évolution des taux d'intérêt et l'impact sur l'accession à la propriété.

04/089

SAINT-ETIENNE-METROPOLE VACANCE PARC PRIVE

**Pilote de l'étude : POLIZZI Véronique
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole et ses partenaires (communes, Etat) ont souhaité développer la connaissance et le suivi de l'évolution de la vacance, valoriser et renforcer les actions existantes, organiser un suivi et mobiliser les acteurs privés pour susciter l'investissement. Le partenariat de l'Agence d'urbanisme a donc mis en place un dispositif d'observation permettant d'optimiser la connaissance et le suivi de l'évolution de la vacance (communes article 55, communes avec un taux de vacance élevé, communes avec une forte progression de la vacance), l'identification de secteurs à concentration de vacance et l'ajustement des dispositifs...

Depuis 2023, il s'agit pour le partenariat d'epures de mettre en œuvre et animer cet observatoire de la vacance longue durée pour en faire un outil d'aide à la décision sur les stratégies publiques et les interventions opérationnelles : une observation macro (Métropole et communes) et une observation micro via l'identification de secteurs à enjeux faisant l'objet d'analyse plus fine (type de logements, propriétaires, évolution dans le temps...).

Il s'agira de produire des éléments consolidés annuellement, d'animer un comité technique partenarial et un groupe élus.

Ces travaux donneront lieu à différentes présentations (instances techniques et politiques).

Compte-rendu d'exécution :

Après plusieurs réunions de travail avec les services Habitat, OTG (observation et géomatique) et Planification de SÉM, au 1er trimestre 2024, 30 secteurs à enjeux (23 secteurs et les 7 périmètres d'OPAH RU) ont été retenus pour faire l'objet d'une observation particulière en matière de vacance structurelle.

L'organisation de l'observatoire a également été validée :

- Une observation macro qui fera l'objet d'une actualisation annuelle sur la Métropole, par secteur géographique, par typologie de commune et par commune. Des indicateurs de vacance ont été définis.
- Une observation micro qui fera l'objet d'une actualisation tous les 2 ans, portant sur la vacance longue durée (5 ans) et ses caractéristiques, appliquée aux secteurs infra-communaux à enjeux et aux communes déficitaires en logements locatifs sociaux au titre de l'article 55 de la loi SRU.
- Une révision des secteurs à enjeux tous les 2 ans.
- Une instance technique (Cotech habitat privé) réunie une fois par an sur ce sujet. La première réunion s'est tenue le 10 décembre.

L'année 2024 marque l'année de lancement de cet observatoire.

04/102
**EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES EN
RESIDENCES SOCIALES**

**Pilotes de l'étude : BEYLOT Jean-Marc
(DDT - LOIRE), AVRIL Aurélien (DDT -
LOIRE)**

Pilote epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Les résidences sociales ont été créées en 1995 dans le prolongement du droit au logement pour tous instauré par la loi Besson de 1990. Elles proposent des logements généralement de petites typologies, à des niveaux de redevance (loyer, charges) modérés et encadrés par l'Etat. Elles constituent ainsi un maillon indispensable pour répondre au besoin de logement temporaire des personnes attendant d'accéder à un logement pérenne.

Les résidences sociales accueillent des personnes éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant. Ces résidences sont de différents types : ex-foyer/FJT, pension de famille, accueil de public nécessitant un logement transitoire...

Selon l'Etat, le département de la Loire offre un nombre de résidences sociales insuffisant, en dessous de la moyenne régionale (en termes de ratio nombre de places par habitant) et inférieur aux autres départements urbains, alors que le nombre de ménages en situation de précarité est considérable.

Les objectifs de la mission sont de comprendre pourquoi la Loire est plus faiblement équipée que d'autres départements, de mieux appréhender les besoins et de comprendre et objectiver l'occupation actuelle des structures actuelles.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission qui avait démarré en 2023 avec un benchmark, s'est poursuivie au 1er semestre 2024. Une dizaine d'entretiens ont été réalisés auprès de structures et professionnels concernés par les résidences sociales. Les éléments recueillis ont été restitués au cours de 2 groupes de travail intermédiaire avec la DDT et la DDETS les 5 mars 2024 et 24 avril 2024. La restitution a eu lieu au sein de ce groupe le 25 juin. La rédaction du rapport final est en cours de finalisation pour janvier 2025.

04/103

IMMOBILIER RETOUR EXPERIENCES ATTENTES DES HABITANTS - O.I.N.

Pilote de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilote epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la construction du programme partenarial, epures propose de travailler sur les attentes et besoins de logements des potentiels acquéreurs/locataires. Il semble nécessaire de pouvoir proposer une offre de logements adaptée aux modes de vie des publics intéressés par les opérations de l'EPASE.

Objectiver les attentes des acquéreurs et définir leur besoin. Il s'agit de faire en sorte que l'offre de logements rencontre la demande : qui souhaite acheter des logements ? De quel logement ont-ils besoin ? Il s'agit d'avoir une vision fine de l'habitat désirable de demain.

Compte-rendu d'exécution :

Un rendu intermédiaire est prévu début 2025 et fera l'objet d'une première publication. Un rendu plus complet est à venir avec SÉM et EPASE.

04/105

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLH BILAN ANNUEL

Pilote de l'étude : PANGAUD Robin (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilote epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération a adopté son PLH en 2020. Celui-ci s'applique

sur la période 2020-2026. Après le bilan triennal réalisé en 2023, en 2024 il s'agit de réaliser le bilan annuel. Dans ce cadre, Loire Forez agglomération sollicite l'Agence pour l'accompagner dans la mise à jour des chiffres clefs.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, pour le bilan annuel de son PLH, Loire Forez agglomération a sollicité epures pour l'accompagner dans la mise à jour des chiffres clés portant sur la population, le parc de logements, la vacance dans le parc privé, le parc locatif social et privé conventionné ANAH, les dynamiques de constructions neuves et le marché immobilier (seconde main et promotion immobilière). Le rapport rassemblant les indicateurs et leurs analyses a été transmis en juillet.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

05/008

SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)

Pilotes de l'étude : CROIBIER Grégory (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilote epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Initialement conçu pour suivre, par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation/dévalorisation de l'ensemble des quartiers de la ville de Saint-Etienne et ainsi permettre à la ville de tirer les enseignements nécessaires à l'ajustement des politiques publiques, le Dispositif de Veille Sociale des Quartiers Stéphanois (DVQS) est apparu comme devant évoluer vers une demande renouvelée, notamment de la part des élus.

Les nouveaux objectifs proposés par la ville sont les suivants :

- garder l'approche généraliste sur l'ensemble des quartiers avec un zoom particulier sur les quartiers en contrat de ville,
- suivre dans le temps les indicateurs et analyser leurs évolutions,

- comparer les indicateurs avec d'autres échelles de comparaison (agglomération, départementale, régionale, nationale),
- faire émerger des problématiques et avancer des hypothèses qui pourraient expliquer ces phénomènes,
- confronter ces hypothèses avec l'avis du groupe « experts de l'observation »,
- partager les résultats avec les partenaires du DVQS, techniciens, direction générale des services et élus de la ville de Saint-Etienne.

Précurseur de l'observation sociale à l'Agence, il a permis par son partenariat de développer un observatoire social pour l'ensemble des quartiers inscrits au contrat de ville de Saint-Etienne Métropole (OSQ). Dans ce cadre, il apporte une analyse fine de la situation sociale des quartiers stéphanois et permet d'ouvrir le débat pour l'évaluation de ceux-ci.

Pour l'année 2023, il est programmé la finalisation de la note sur le quartier de Côte Chaude et la réalisation d'une note, soit sur la mobilité résidentielle dans les quartiers, soit sur le croisement de l'indicateur de profil social des élèves en lien avec le taux d'encadrement scolaire et des résultats aux examens des établissements.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données exploitées dans le Dispositif de Veille des Quartiers. Ces données ont notamment permis de répondre aux besoins des centres sociaux de la ville (Le Babet à Saint-Etienne) pour justifier leurs interventions dans les quartiers.
- Engagement des travaux du portrait de quartier de Monthieu : traitements statistiques, début du travail de terrain, première présentation des résultats bruts.

- Recueil et traitements des données pour les quartiers de Solaure et Grand Clos.

05/016

SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS

Pilote de l'étude : MULLER Marie-Bénédicte (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilote epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Observer pour mieux agir est l'enjeu pour les partenaires et acteurs du Contrat de ville. Cet observatoire est un outil nécessaire pour réaliser les bilans du contrat de ville et mesurer les objectifs de réduction des écarts de précarité sur l'agglomération. S'appuyant sur l'expérience technique du Dispositif de Veille des Quartiers Stéphanois (DVQS), il apporte une expertise à l'échelle de l'ensemble des quartiers du contrat de ville, permettant d'alimenter les réflexions sur l'évaluation de ceux-ci et il apporte une assistance à la définition des nouvelles géographies prioritaires (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Contrat de ville 2015, Quartiers 2030).

La centaine d'indicateurs de contexte recueillis, analysés et partagés chaque année, viendra appuyer les bilans-suivis des actions du contrat de ville et éclairer les choix d'ajustement des interventions annuelles du contrat de ville.

En 2024, afin de finaliser la contractualisation du nouveau contrat de ville "Quartiers 2030", il est prévu de poursuivre la préfiguration de la nouvelle géographie prioritaire engagée en 2023, notamment pour les quartiers qui seront classés en "territoires vulnérables". Les conventions de partage de données avec les partenaires devront être renouvelées afin de les adapter aux nouveaux périmètres des quartiers qui seront inscrits en politique de la ville.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données utilisées dans le cadre de l'observatoire social. Celles-ci permettent la mise à jour des fiches statistiques pour chaque quartier du contrat de ville.

- Géolocalisation des demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2023 et répartition pour les nouveaux quartiers politique de la ville "Quartiers 2030".
- Appui technique dans la phase prospective pour l'identification de nouvelles poches de précarité et proposition des contours d'une nouvelle géographie prioritaire pour les territoires vulnérables en vue des négociations Métropole/communes : visualisation à l'échelle des carreaux composant Saint-Etienne Métropole du taux de ménages pauvres ; réalisation d'indicateurs composites de précarité (revenus, chômage, logements sociaux) afin d'argumenter pour l'intégration des quartiers dans le prochain contrat de ville.
- Travaux sur les indicateurs environnementaux : animation d'un atelier en présence d'autres Agences d'urbanisme de France et de sociologues.
- Participation aux assises de la Politique de la ville.



DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

04/078

SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE

**Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry
(METROPOLE - ST-ETIENNE), DENIS
Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE),
LHERMET Anne-Sophie (EPASE)**

**Pilote epures : ROUCHOUSE Claire-
Marie**

Contexte et Objectifs :

Contexte

La Métropole de Saint-Etienne accueille 30 000 étudiants. La démarche sur le logement des étudiants a commencé en 2014. Depuis 2019, le dispositif de suivi du logement étudiant conduit par epures et Saint-Etienne Métropole est labellisé, en tant qu'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) par la FNAU, l'AVUF, l'ADCF et France Urbaine. Depuis 2021, le dispositif d'observation est élargi à l'ensemble de la vie étudiante et scientifique : déplacements, loisirs des étudiants, vie des établissements, dynamique scientifique, etc.

Objectif de l'étude :

- Continuer à apporter des éléments de suivi et de compréhension du logement étudiant sur le territoire.
- Renforcer la dynamique partenariale autour du logement étudiant, favoriser les échanges, alimenter la Métropole et ses partenaires en pistes d'actions.
- Mettre à jour les données de l'ensemble de la vie étudiante, en lien avec la mise à jour du schéma campus d'une part et l'étude sur l'offre d'enseignement supérieur d'autre part.

Compte-rendu d'exécution :

Le 18 janvier 2024, le groupe de travail de l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE) a réuni une quinzaine de partenaires issus de l'enseignement supérieur et de l'habitat. Cette réunion a permis de présenter des données actualisées sur le logement étudiant, d'approfondir la question du logement des apprentis avec des retours d'expérience, et de présenter un projet de résidence locative pour les jeunes à l'IGH Loubet. En février-mars, une campagne de labellisation des OTLE a été organisée à l'échelle nationale par la FNAU et l'AVUF. Saint-Étienne Métropole et epures ont candidaté et obtenu une nouvelle labellisation pour trois ans. Le second semestre a été consacré à la mise à jour des données sur le logement étudiant et au lancement d'une enquête sur les besoins et conditions de logement des étudiants, en partenariat avec la Faculté de Sociologie de l'UJM. Plusieurs réunions ont marqué le début d'année, notamment une restitution de l'enquête sociologique par les étudiants d'ESS'quiSS et des groupes de travail de l'OTLE, réunissant partenaires et élus pour discuter des données et des projets en cours.

06/080

SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE ET VSE

**Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie
(EPASE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE),
GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers. Les collectivités sont en attente de données d'observation sur l'impact économique de ces opérations. Sur ces périmètres existent par ailleurs des objectifs en termes de nombre d'habitants et de nombre d'emplois. C'est pourquoi, la variation de l'emploi constitue un indicateur de performance clé et participe ainsi à

l'évaluation des actions menées par la Ville de Saint-Etienne et l'EPASE. Il est donc indispensable de suivre finement l'évolution des établissements et de l'emploi sur ces secteurs en mutation. Cette démarche est rendue possible grâce à un partenariat étroit entre epures et l'URSSAF. Ce travail partenarial permettra de doter l'EPASE et la ville de Saint-Etienne d'un outil de pilotage pour leurs politiques publiques.

Ce travail portera sur deux périodes d'analyse pour avoir une meilleure visibilité de l'impact des projets d'aménagement sur les effectifs salariés tout en ne perdant pas de vue les évolutions récentes (2021-2023 et 2012-2023).

Compte-rendu d'exécution :

Une publication synthétique de l'étude 2023 est sortie en avril 2024. Son objectif était de mettre en avant les éléments marquants des quartiers stéphanois en matière économique (spécificités économiques, mutations au cours des 10 dernières années ...). Elle est accompagnée de fiches détaillées sur 16 quartiers stéphanois.

Il est à noter qu'en 2024 le périmètre d'observation a été élargi à l'ensemble des quartiers de la ville.

Epures a procédé en mai 2024 à une extraction des établissements de Saint-Etienne Métropole à partir de la base DIANE. Ces établissements ont été géolocalisés en interne afin d'envoyer un fichier à l'Acoss-Urssaf associant SIRET et quartier.

A partir de là, l'Acoss-Urssaf a transmis fin juillet 2024 à epures les données nécessaires à la réalisation de l'étude (nombre d'établissements et effectifs salariés privés par quartier et par secteur d'activité).

En parallèle, epures a procédé à l'exploitation des données relatives à l'emploi public et aux indépendants à partir de la base DIANE.

Une publication synthétique est prévue pour début 2025 ainsi qu'une restitution des résultats.

06/096

SAINT ETIENNE METROPOLE PERENNITE DES ENTREPRISES AVEC LA CCI

Pilote de l'étude : CHIRAT Jérôme (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilote epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

À l'échelle du territoire de Saint-Etienne Métropole, la promotion de l'entrepreneuriat passe par le soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprises, Saint-Etienne Métropole coordonne, pour le compte de la Région, les acteurs de la création d'entreprises.

Epures, dans le cadre de son programme partenarial, et le Département Intelligence Economique de la CCI ont développé en 2013 une méthode de caractérisation des créateurs d'entreprises présents sur le territoire de Loire Sud depuis 2007 afin d'identifier les facteurs favorisant ou contraignant la pérennité des entreprises. Une première phase d'étude a été réalisée en 2014 dans le cadre du processus expérimental de suivi post création pour les entreprises créées en 2012 dans les filières stratégiques du territoire. Ce travail est depuis reproduit annuellement.

Cette étude s'est largement enrichie en 2021, avec notamment en 2023, le test d'une enquête qualitative auprès d'un échantillon d'une douzaine d'entreprises ayant bénéficié du soutien de la Métropole. L'objectif 2024 est d'élargir l'enquête à un panel plus complet d'entreprises.

Compte-rendu d'exécution :

En début d'année, la CCI et l'Agence ont suggéré d'élargir le suivi de cette étude à l'ensemble de la direction économique et non au seul service de l'entrepreneuriat. C'est ainsi que le 27 mars, les résultats du travail conduit en 2023 ont pu être présentés à 3 services supplémentaires de la direction économique. Il en est ressorti l'intérêt d'apprécier plus largement l'impact des actions de la Métropole auprès des entreprises, en ciblant les questionnements selon la nature des aides apportées, ou pas, aux entreprises. Des temps de travail interne à la direction économique ont été prévus pour constituer des listes d'entreprises à enquêter, qui n'ont pas été communiquées en fin d'année à l'Agence et à la CCI.

06/106

SAINT-ETIENNE METROPOLE PARCOURS RESIDENTIEL DES ENTREPRISES

**Pilote de l'étude : COUDER Elie
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : BOUTANTIN Gratiene

Contexte et Objectifs :

L'observation des dynamiques économiques sur le territoire métropolitain est nécessaire afin de répondre aux besoins des entreprises et d'aider à la prise de décision politique.

La Métropole souhaite mieux connaître le parcours résidentiel des entreprises qu'elle a accompagnées dans leur développement, et plus particulièrement sur le volet immobilier. Pour cela, une étude qualitative d'enquête est confiée à epures, et pilotée conjointement par la DEEI et la DEESRI.

L'objectif de l'étude est d'analyser le parcours résidentiel, à différents stades de leur croissance, des jeunes entreprises du territoire métropolitain.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence a constitué un recueil des modalités de communication en matière d'immobilier des Métropoles en direction des entreprises. Celui-ci met en lumière différents degrés de prise en charge de l'installation (ou de la réinstallation) des entreprises.

La Métropole a établi une liste d'un peu moins de 1 000 entreprises créées sur le territoire entre 2014 et 2019 (les entreprises artisanales et agricoles ont été exclues de cette extraction, tout comme les commerces de proximité, les assistantes maternelles et les sociétés immobilières). A charge pour le service entrepreneuriat de rapprocher cette liste de celles des entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement. Le travail est en cours. Dès qu'il sera accompli, le questionnaire mis au point par l'Agence pourra être administré.

06/113

SAINT-ETIENNE METROPOLE FORMATION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Pilote de l'étude : DELORME Françoise
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique,
ROUCHOUSE Claire-Marie**

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a pour ambition d'atteindre 40 000 étudiants en 2035. Or, deux constats ont été faits : une offre de formation qui ne répond pas à tous les besoins des jeunes du territoire, une tension sur le marché local du travail pour certains métiers qui requièrent une formation supérieure non présente dans l'offre actuelle. Une première ébauche de l'adéquation « projet d'embauche/offre de formation » a été réalisée en 2023 avec la participation d'ELO révélant des besoins non couverts. En 2024, epures en partenariat avec ELO propose d'affiner et de calibrer ces besoins dans le but d'identifier des filières à développer à Saint-Etienne.

Ce travail partenarial permettra de repérer les besoins de formation d'enseignement supérieur non couverts (à partir des besoins de recrutement des entreprises, des filières d'excellence et des besoins directement exprimés par les jeunes), d'identifier à l'échelle régionale - voire nationale- l'offre de formation répondant à ces besoins et de calibrer l'offre à créer.

Compte-rendu d'exécution :

La majorité des traitements et analyses nécessaires à l'étude sur l'offre de formation dans les domaines du Manufacturing et de la Santé a été réalisée entre juin et juillet 2024. Ce travail a impliqué de nombreux échanges avec les organismes de formation du territoire. Les premiers résultats, présentés en juillet à Saint-Etienne Métropole, ont permis de mieux comprendre l'adéquation entre l'offre de formation supérieure et les besoins de recrutement des entreprises locales. L'analyse, très détaillée, a identifié les formations dispensées, le nombre d'étudiants, et les besoins en main-d'œuvre pour chaque métier, mettant en évidence des déficits ou excédents potentiels. Les échanges ont révélé des enjeux cruciaux pour le territoire, notamment des formations potentiellement manquantes. Le reste de l'année 2024 a été consacré à une double analyse : epures a examiné les souhaits de formation des étudiants et les débouchés locaux, tandis qu'Emplois Loire Observatoire (ELO) a exploré les métiers concernés par des départs à la retraite et les métiers émergents. Une présentation des résultats est prévue pour janvier 2025.

06/117

**SAINT ETIENNE METROPOLE
DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES**

**Pilote de l'étude : ARNOULD Nathalie
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

La création d'un observatoire territorial et national du design a été annoncée lors des assises du design fin 2019, avec Lille et Saint-Étienne comme territoires pilotes. Depuis 2021, Saint-Étienne Métropole collabore avec la Cité du design, Designers +, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, Lille design et l'Agence d'urbanisme de Lille pour concevoir des enquêtes destinées aux entreprises et designers, visant à constituer une base de données et des indicateurs pour mieux comprendre l'écosystème du design et mesurer son impact.

À la suite d'une étude de faisabilité réalisée par epures en 2020, trois axes de développement ont été définis : l'offre en design pour les designers, la demande en design pour les entreprises, et l'offre de formation en design. En 2024, l'accent sera mis sur le développement de l'axe "Offre de formation en design" et la valorisation des phases précédentes, afin de recenser les formations en design sur le territoire et anticiper les compétences des futurs professionnels.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, epures a réalisé des traitements et analyses des enquêtes Offre et Demande en design pour l'Observatoire du design de Saint-Etienne Métropole, impliquant 70 designers et 600 entreprises. Ces travaux ont été synthétisés début 2024 pour une diffusion technique et politique, avec plusieurs restitutions : le 7 mai devant le groupe de travail de l'Observatoire, le 3 juin devant les services Enseignement supérieur, Recherche et Entrepreneuriat, et le 8 juillet devant des élus de Saint-Etienne Métropole. Ces présentations ont permis de discuter des résultats, des points de convergence et de divergence entre designers et entreprises, ainsi que des enjeux futurs.

Le 17 mai 2024, une discussion sur la formation en design a réuni Saint-Etienne Métropole, la Cité du Design, Designers et l'ESADSE pour définir les contours de l'étude. Epures a identifié les établissements de formation en design sur le territoire, incluant lycées et enseignements supérieurs, et réalisé une première analyse de l'enseignement du design au niveau local. Les résultats de cette analyse seront présentés début 2025.

06/121

SAINT-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE

**Pilote de l'étude : FRANCON Aubry
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilote epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique**

Contexte et Objectifs :

La Toile industrielle, créée en 2009 à Dunkerque, est un outil d'aide à la décision qui a évolué pour servir également à la promotion territoriale. Incubée par le partenariat d'epures dès 2019, cette méthodologie a été appliquée à Saint-Etienne Métropole pour représenter les flux et relations entre acteurs industriels, s'adaptant ainsi aux contextes et problématiques spécifiques du territoire.

Après une phase d'incubation, Saint-Etienne Métropole a lancé une démarche filière dédiée aux secteurs du Manufacturing et de la Santé en 2021. La Toile s'est enrichie avec l'ajout de nouvelles entreprises et l'organisation d'ateliers impliquant des acteurs majeurs. En 2023, de nouvelles applications ont été testées autour de la sous-traitance et des échanges commerciaux

internationaux. Pour 2024, les objectifs incluent la mise à jour et l'enrichissement de la Toile "Santé" et sa déclinaison sous l'angle Innovation et Recherche.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'alimentation de la Toile industrielle s'est poursuivie avec l'enrichissement des bases de données, la mise à jour des informations des entreprises à la suite des alertes hebdomadaires, et la conduite d'entretiens pour documenter les relations entre fournisseurs, clients et sous-traitants. Une veille a été mise en place pour inclure des informations sur les entreprises non rencontrées, et les relations d'interdépendance ont été retranscrites dans un logiciel de représentation des Toiles. Ce travail de fond est essentiel pour la réalisation des Toiles.

Parallèlement, plusieurs applications ont été poursuivies, notamment la création de fiches sur les effets d'entraînement pour les entreprises en difficulté, la réflexion sur la prospection passive via la Toile, et l'actualisation des cartes pour l'Aéroport. Un travail d'infographie a été testé pour rendre les Toiles plus esthétiques et accessibles. Des ateliers et présentations ont été organisés pour sensibiliser les entreprises et partenaires à la démarche, et une publication a été rédigée en décembre pour promouvoir la Toile industrielle et son intérêt pour le territoire.

06/122

SAINT-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING

**Pilote de l'étude : LABROUSSE Laurence
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

La Toile industrielle, créée à Dunkerque en 2009, est un outil d'aide à la décision et à la promotion territoriale. Incubée par le partenariat d'epures en 2019, elle a été appliquée à Saint-Etienne Métropole pour représenter les flux entre acteurs industriels.

En 2021, Saint-Etienne Métropole a lancé des Toiles pour les secteurs Manufacturing et Santé. En 2023, la Toile Biens d'équipements industriels a été divisée en Aéronautique et Défense, avec de nouvelles applications testées.

Pour 2024, les objectifs sont de mettre à jour les Toiles "Automobile", "Aéronautique" et "Défense", de développer une interface numérique accessible, et de renforcer la connexion entre les Toiles industrielles pour évaluer le potentiel de mutation des entreprises vers des secteurs à haute valeur ajoutée

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, le projet de la Toile industrielle s'est concentré sur l'enrichissement des bases de données et la mise à jour des informations des entreprises. Des entretiens ont été menés pour documenter les relations entre fournisseurs, clients et sous-traitants, et une veille a été mise en place pour inclure des informations sur les entreprises non rencontrées. Les relations d'interdépendance ont été retranscrites dans un logiciel de représentation des Toiles, constituant un travail de fond essentiel pour la réalisation des Toiles.

Parallèlement, plusieurs applications ont été poursuivies, notamment la création de fiches sur les effets d'entraînement pour les entreprises en difficulté, la réflexion sur la prospection passive via la Toile, et l'actualisation des cartes pour l'Aéroport. Un travail d'infographie a été testé pour rendre les Toiles plus esthétiques et accessibles. Des ateliers et présentations ont été organisés pour sensibiliser les entreprises et partenaires à la démarche, et une publication a été rédigée en décembre pour promouvoir la Toile industrielle et son intérêt pour le territoire.

06/125

SAINT-ETIENNE METROPOLE SERVICES ET AMENITES ZAE

Pilote de l'étude : COUDER Elie (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia, MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'observation de la vie et des dynamiques économiques sur le territoire métropolitain est essentielle afin de répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés et d'aider à la prise de décision politique. L'étude sur les services et aménités des espaces d'activités métropolitains s'inscrit dans cette observation. La mission est la continuité d'une étude réalisée en 2023 qu'elle devra approfondir.

Au travers de ses observatoires partenariaux mutualisés des équipements, des mobilités, du commerce et de l'économie, l'Agence d'urbanisme apportera :

- une meilleure connaissance de la distribution, de l'implantation et de la variété des services et aménités à destination des salariés des ZAE de la Métropole afin d'identifier, pour les ZAE les plus stratégiques, celles qui sont plus ou moins dotées,
- des pistes de réflexions sur la promotion de son territoire et sur les préconisations d'aménagements futurs dans le PLUi en élaboration notamment.

Compte-rendu d'exécution :

Cette intervention a été conduite au second semestre et s'est conclue en janvier 2025 par un rendu complet des données et analyses sur les zones d'activités de SÉM. Cette approche a mis en évidence les services et aménités déjà présents dans les espaces économiques et mis en valeur les manques à corriger susceptibles de leur redonner une attractivité. Cette intervention devrait faire l'objet d'une présentation détaillée devant l'ensemble des chargés de mission économique de la Métropole.

06/126

SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE FILIERES D'EXCELLENCE

**Pilote de l'étude : FRANCON Aubry
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilote epures : THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique**

Contexte et Objectifs :

Les filières Santé, Manufacturing, Numérique et Agroalimentaire sont quatre piliers de l'écosystème industriel, économique, scientifique et académique du territoire de Saint-Etienne Métropole.

Saint-Etienne Métropole élabore actuellement des feuilles de route stratégiques pour animer, structurer et développer les filières Manufacturing et Santé, visant à accélérer leur croissance en termes d'emplois, de chiffre d'affaires, de production scientifique et d'innovations. Pour cela, il est crucial de disposer de données macro-économiques fiables et à jour. Epures, grâce à son dispositif partenarial et ses bases de données, identifie les forces et faiblesses de chaque filière, positionnant ainsi le territoire stéphanois dans un cadre régional et national. La démarche "Toile industrielle" d'epures enrichit ces portraits économiques en révélant les interdépendances entre les entreprises locales.

En 2024, Saint-Etienne Métropole dispose de quatre portraits récents : Santé, Manufacturing, Industrie Agro-alimentaire et Numérique. Les objectifs pour l'année incluent l'accompagnement des réflexions stratégiques par un portrait de la filière optique-photonique et l'enrichissement des portraits existants en intégrant une

composante scientifique. Ces efforts visent à guider de manière plus ciblée les politiques de soutien à l'innovation en consolidant les atouts du territoire et en détectant d'éventuels signaux faibles.

Compte-rendu d'exécution :

La majorité des traitements et analyses nécessaires à la réalisation des portraits scientifiques a été effectuée entre juin et juillet 2024, impliquant de nombreux échanges avec les centres de recherche stéphanois dans les domaines du Manufacturing, de la Santé et du Numérique. Les premiers résultats, présentés en juillet à Saint-Etienne Métropole, ont permis de mieux comprendre ces filières stratégiques en identifiant les laboratoires de recherche, les thématiques étudiées, le nombre de chercheurs et les équipements de transfert de technologies. La fin de l'année 2024 a été consacrée à la création de "fiches laboratoires" pour tous les laboratoires identifiés et à un rapprochement entre les portraits scientifiques et économiques des filières, réalisés en 2023. L'objectif est de vérifier la concordance entre les spécialités économiques et scientifiques. Une restitution des résultats est prévue pour début 2025.

06/128

WEBSIG SCHEMA ACCUEIL ECONOMIQUE MONTS DU PILAT

**Pilotes de l'étude : DEGRAIX Emilie (COMMUNAUTE
DE COMMUNES - MONTS DU PILAT), BADUEL
Stéphanie (COMMUNAUTE DE COMMUNES -
MONTS DU PILAT)**

Pilote epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Dans le contexte de réponse à la loi Climat et Résilience (inventaire des zones d'activités économiques et de leur vacance immobilière) et d'observation du foncier économique, la Communauté de communes des Monts du Pilat a sollicité, en 2023, le partenariat d'epures pour l'accompagner dans la construction et la mise en place d'un outil de type Websig, au caractère reproductible à terme pour d'autres membres.

Cette plateforme a permis un accès stabilisé, fiable et simple aux données géolocalisées des zones d'activités économiques du territoire et de leurs caractéristiques.

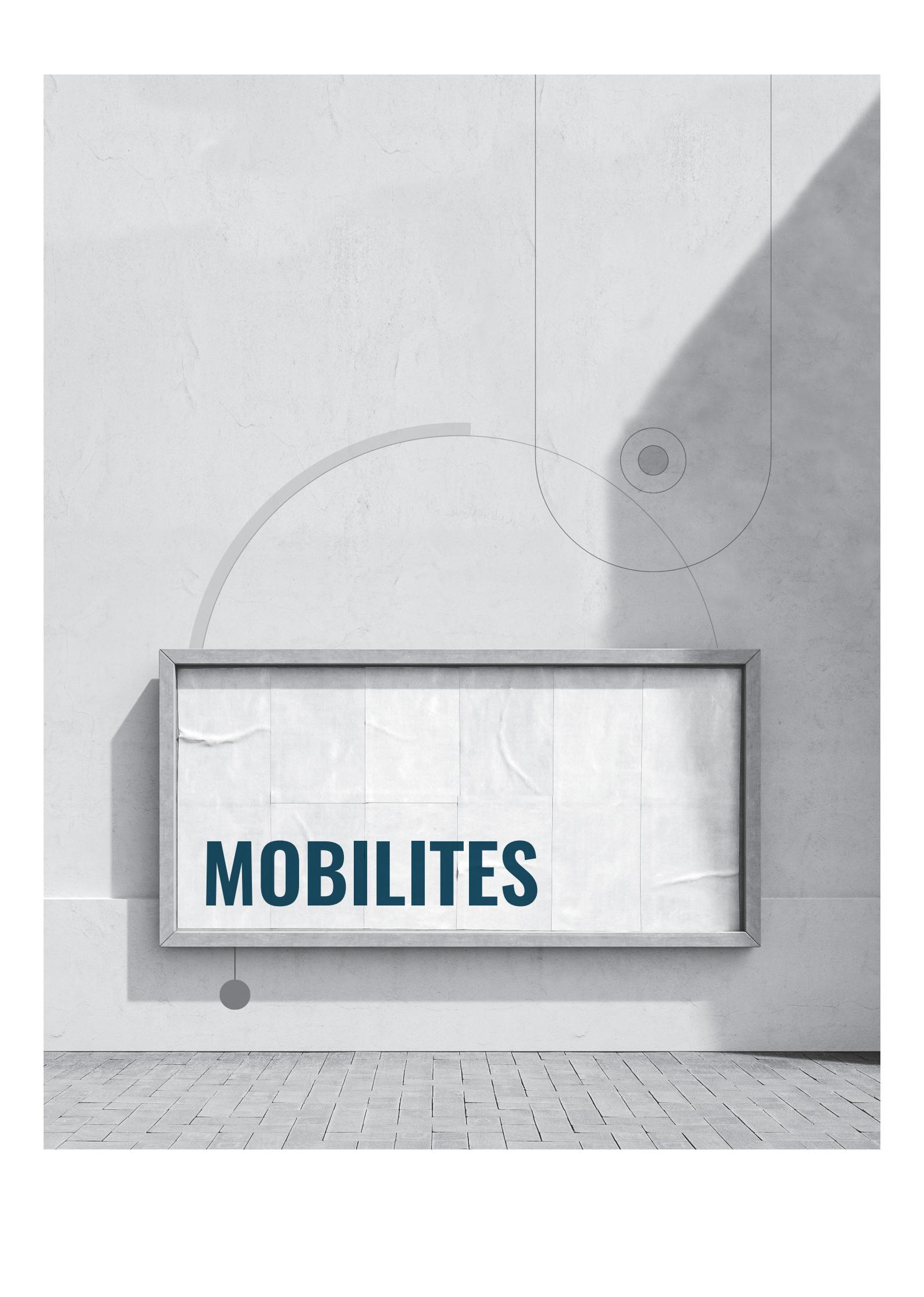
L'objectif de la mission est d'assurer le service après la mise en main par la collectivité.

En parallèle, epures accompagne également la collectivité dans la mise en place de sa stratégie habitat et foncier (étude inscrite au programme partenarial 2023, à consulter par ailleurs).

La collectivité n'est pas équipée d'un SIG.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2024 a consisté pour epures à assurer le suivi technique du websig support du recensement des espaces économiques demandé par la loi et sa prise en main par la collectivité.



MOBILITES

07/169

ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2

**Pilote de l'étude : LIEUX Thibault
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Les principaux acteurs de la mobilité du bassin de vie stéphanois (EPCI, Région, Département de la Loire, Etat, SCoT) portent le projet de réalisation d'une nouvelle « Enquête Ménage-Déplacements » à l'horizon de l'hiver 2019-2020. L'objectif d'une telle enquête, dont la précédente édition date de 2010, est de réaliser une photographie des pratiques de déplacements des résidents du bassin de vie, permettant de dresser une vision globale du fonctionnement du territoire en matière de mobilité de ses habitants. Cette enquête constitue un élément essentiel pour que les politiques publiques de mobilité soient cohérentes avec la demande en déplacements des habitants du territoire. Ainsi, ces résultats alimenteront directement les travaux du PLUi.

L'Agence d'urbanisme a été missionnée dès 2018 pour animer les travaux préliminaires, concevoir le cahier des charges (sur la base du modèle national), établir les projections financières et la convention de partenariat entre la dizaine de structures qui seront impliquées dans ce projet, suivre la phase de collecte et mener des exploitations et analyses.

Les objectifs assignés sont de :

- poursuivre l'accompagnement de Saint-Etienne Métropole, qui porte la maîtrise d'ouvrage de ce projet partenarial ;

- amener une expertise ;
- assurer l'animation partenariale ;
- garantir le respect du protocole national en matière d'Enquête Ménages.

Compte-rendu d'exécution :

- Diverses exploitations de données pour les services de Saint-Etienne Métropole.
- Relecture et amendement d'une note réalisée par le Département.
- Fourniture de données et d'une note technique sur la typologie de déplacements en fonction des secteurs de Loire Forez agglomération.
- Production de données et d'analyses et rédaction en cours d'une publication portant sur les échanges avec le Rhône à finaliser en 2025.

07/202

ETUDE ACCESSIBILITE ENTREE NORD SECTEUR CHU NORD

**Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE -
ST-ETIENNE), DENIS Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Le CHU a conduit avec le partenariat d'epures (Saint-Etienne Métropole, communes) une mise à jour de l'étude de circulation interne et d'organisation du stationnement sur le site de l'Hôpital Nord requestionnant aussi l'accessibilité du site CHU et plus largement l'entrée nord de Saint-Étienne. L'étude portera sur les conditions d'amélioration de l'accessibilité multimodale du secteur avec des hypothèses de réalisation d'un Parc Relais à proximité du Musée d'Art Moderne et Contemporain, l'aménagement de la RM201 ou encore la reconfiguration de la place Massenet à la Terrasse.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a organisé une réunion technique partenariale (services de Saint-Étienne Métropole, ville de Saint-Étienne) au 2e trimestre afin de consolider les hypothèses de travail. À la suite de la transmission de la nouvelle version du modèle multimodal des déplacements (juillet 2024), epures a réalisé la modélisation multimodale de scénarios d'aménagement de voiries et de

contrainte de stationnement sur le secteur de la Terrasse en lien avec le projet d'aménagement de la place Massenet et le pôle d'échange multimodal, à l'horizon 2035 et en lien avec l'aménagement complet de l'échangeur A72- MAMC et du projet de parc relais MAMC. Des analyses spécifiques (mésosimulation du trafic routier) ont permis de déterminer les reports d'itinéraires du trafic routier liés au projet et serviront par la suite à l'analyse dynamique du trafic routier autour de la Place Massenet.

07/209 SAINT-ETIENNE METROPOLE AMO PLAN DE MOBILITE

**Pilote de l'étude : ARSAC Guillaume
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités sur son territoire, a engagé en 2022 l'élaboration de son plan de mobilité (PDM), dans l'objectif de l'approuver à l'horizon 2026.

La Métropole a souhaité bénéficier de l'expérience acquise par le partenariat de l'Agence d'urbanisme en la matière, au travers des observatoires partenariaux, du modèle multimodal de déplacements et des aptitudes techniques d'épures. En continuité du travail de diagnostic et comités techniques autour de chantiers stratégiques réalisés en 2023, Saint-Etienne Métropole s'investit en 2024 dans la construction du projet du PDM, en organisant notamment des focus techniques partenariaux et engageant la rédaction du projet. L'implication de l'Agence d'urbanisme dans cette démarche est une participation au

travail technique d'élaboration du projet PDM, la modélisation multimodale du projet et l'écriture du document du plan de mobilité de Saint-Étienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a été mobilisée lors des comités techniques pour définir les hypothèses/composantes du projet de Plan de Mobilité de SÉM (focus techniques), la consolidation des hypothèses de travail, des comités de construction de projet, des comités d'évaluation du projet et des comités PDM/PLUi. Un premier scénario PDM dit "scénario de projet" a été modélisé pendant l'été 2024 par epures dont les résultats ont permis d'évaluer l'impact du projet sur la répartition modale des déplacements, l'évolution du trafic routier et la fréquentation des réseaux de transport collectif. Ces résultats ont permis d'obtenir une première évaluation des impacts sur la qualité de l'air et du bruit liés aux trafics routiers. Saint-Étienne Métropole a souhaité modéliser un scénario complémentaire dit "scénario multimodal" (s'appuyant sur le scénario de projet) destiné à redonner une place aux modes doux dans les centres-villes / centres bourgs de la Métropole.

07/212 SAINT-ETIENNE METROPOLE LIGNES FORTES TC STAS

Pilote de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilote epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Une étude réalisée en 2020 avait permis d'identifier et hiérarchiser le potentiel de plusieurs axes de développement de lignes fortes TC dans le territoire de Saint-Etienne Métropole. Dans un contexte de réalisation d'une EMC², la mise à jour du modèle multimodal des déplacements, l'élaboration du PLUi de SÉM et le PDM, Saint-Etienne Métropole sollicite le partenariat d'epures et les outils techniques mutualisés (observatoire, modèle multimodal) pour poursuivre ces réflexions. L'objectif est de pouvoir évaluer de manière isolée l'impact de chacun des projets TC en s'appuyant notamment sur les retours

des focus techniques du PDM pour consolider les hypothèses de travail (prolongement et reconfiguration du réseau de tramways, restructuration de lignes Stas M, nouvelle ligne de bus M).

Compte-rendu d'exécution :

Epures a organisé une réunion technique avec les services de Saint-Étienne Métropole au 2^e trimestre afin de consolider les hypothèses de travail. À la suite de la transmission de la nouvelle version du modèle multimodal des déplacements (juillet 2024) la démarche de modélisation a été réalisée au second semestre afin d'isoler l'impact des projets de transport collectif : restructuration de lignes de bus M ou encore mise en œuvre d'une nouvelle ligne M du réseau Stas.

07/213

ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES VELO DES MEMBRES

Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE), CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilote epures : CELLE Edouard

Contexte et Objectifs :

Rabattement vélos sur gares
Lediagnosticdel'étudeétoileferroviaire stéphanoise de 2022 a révélé un manque significatif d'aménagements cyclables sécurisés menant aux gares dans un rayon de 5 km. Des financements existent ou vont exister pour améliorer ces infrastructures, offrant une opportunité à Saint-Etienne Métropole pour accélérer les réalisations en faveur de la mobilité durable et de l'intermodalité. L'objectif est d'analyser et de hiérarchiser les itinéraires à aménager en priorité

pour faciliter et sécuriser l'accès à vélo aux gares et à leur offre de stationnement cyclable, en lien avec les axes cyclables structurants du plan vélo métropolitain.

Déplacements domicile/travail à vélo

Le schéma vélo du Département de la Loire est en cours de mise en œuvre, avec une méthodologie élaborée en 2020 pour identifier les axes de demande en zones extra-urbaines. Cette méthodologie, basée sur la densité de population, d'emplois, de services et de déplacements domicile-travail, permet de définir les besoins d'aménagements cyclables et leur priorisation. Redéployée en 2022 sur le secteur du Pilat, cette approche sera étendue à une nouvelle aire géographique à définir avec le Département.

Implantation Vélivert

L'analyse préalable au lancement de la nouvelle génération Vélivert en juin 2023 a permis de déterminer les emplacements pertinents des stations. Les données de localisation réelle des vélos permettront d'analyser les usages des stations, les principales origines et destinations, ainsi que les choix d'itinéraires. L'objectif est de compléter ces données avec des informations EMC2 ou Insee et l'état d'avancement des projets du plan vélo métropolitain à 2026, afin de proposer un nouveau schéma d'implantations des stations si nécessaire, en tenant compte des fréquentations et des difficultés d'exploitation.

Compte-rendu d'exécution :

Étude Département domicile-travail :

Une réunion de fin d'étude s'est tenue le 23 janvier avec les partenaires (CoPLER, Département de la Loire) pour présenter les conclusions via un PowerPoint. Le travail a été valorisé lors du bureau communautaire de la CoPLER du 11 avril. Cette collaboration permettra d'alimenter la réflexion sur les projets de mobilité cyclable du Département de la Loire sur le territoire de la CoPLER.

Étude Rabattement gares :

Le travail technique a été principalement réalisé au cours du second trimestre de l'année. Une restitution technique prévue pour septembre-octobre permettra de présenter l'étude aux partenaires. Le travail a été présenté au partenaire le 12 septembre.

Étude Vélivert :

Entre le premier trimestre et mai, un travail technique avec les services techniques de la Métropole a permis de consolider les données nécessaires à l'étude. De mai à juillet, les données ont été exploitées pour fournir des premières analyses présentées lors d'une réunion avec les partenaires de la Métropole le 18 juillet, définissant ainsi les orientations stratégiques pour la suite de l'étude. Cependant, à la suite de la réunion de juillet, la suite du travail dépendait de la réception de nouvelles données du prestataire Fifteen. Le partenaire SÉM a indiqué le 22 octobre que Fifteen ne pourrait pas fournir les données, et a demandé à terminer le travail sans ces données. Le projet a été mis en attente pour terminer les priorités de fin d'année, notamment le PDM

07/217

**COVOITURAGE
SUD-LOIRE**

Pilotes de l'étude : TOUZO-GAUTIER Armelle (METROPOLE - ST-ETIENNE), CARRE Arnaud (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), ADAM Pierre (DDT - LOIRE)

Pilote epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Le covoiturage reste un des leviers pouvant contribuer au développement d'une mobilité plus durable répondant aux enjeux économiques (optimiser les budgets), sociaux (possibilité pour tous de se déplacer) et environnementaux (limiter les comportements autosolistes, optimiser le taux d'occupation des véhicules, réduire le nombre de véhicules en circulation...). L'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA - 2021 Saint-Étienne/Loire Sud/Pilat (périmètre plus large que le SCoT

Sud Loire) a permis d'estimer à plus 378 000 le nombre de trajets liés au travail réalisés en voiture (déclaré par le conducteur) parmi lesquels 2% des véhicules sont occupés par au moins 1 passager majeur et n'appartenant pas au même ménage que le conducteur (critères permettant de se rapprocher au mieux de la notion de covoiturage pour des trajets liés au travail), ce qui est inférieur à la moyenne nationale (sous réserve de comparaison possible).

Au regard de ces volumes estimés, l'offre de covoiturage semble relativement faible dans le périmètre du SCoT Sud Loire, représentant à ce jour environ 1 400 places de stationnement réparties dans près de 50 aires de covoiturage (Observatoire des Mobilités - epures 2020). Afin de s'inscrire dans la dynamique nationale du développement du covoiturage, les collectivités du Sud Loire s'interrogent sur le potentiel existant, les lignes souhaitées de la demande en transport pouvant être concernées, les axes structurants à cibler et les aménagements nécessaires pour renforcer cette pratique dans le territoire du Sud Loire. Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération souhaitent avoir une démarche partagée dont les conclusions et propositions permettront d'adapter leur stratégie d'offre.

Compte-rendu d'exécution :

Une réunion partenariale a été organisée au 2^e trimestre (présentation des premiers éléments de diagnostic et la méthodologie envisagée pour la réalisation d'une enquête qualitative).

Le premier semestre a été consacré à l'élaboration du diagnostic, la réalisation d'une enquête qualitative auprès de 3 profils d'acteurs (les usagers des aires de covoiturage, les élus du territoire, les entreprises des zones d'activités) ainsi que l'estimation des volumes de demande théorique (flux de navetteurs) dans le secteur du Sud Loire. L'organisation de deux comités techniques au second semestre a permis de partager les éléments de diagnostics, le benchmark réalisé sur d'autres territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de conforter les profils d'usagers ciblés par le projet de schéma de covoiturage. La note est en cours de finalisation.

07/218

SAINT-ETIENNE METROPOLE PLAN DE MARCHABILITE

**Pilote de l'étude : LIEUX Thibault
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilote epures : CELLE Edouard

Contexte et Objectifs :

La Métropole ne dispose à l'heure actuelle d'aucun plan piéton même si ce sujet sera abordé lors de l'élaboration du PDM.

Pour la réalisation et la mise en œuvre d'un tel plan, plusieurs conditions de faisabilité et de réussite doivent être approfondies.

L'objectif est donc d'analyser les conditions de mise en œuvre d'un plan piéton métropolitain. Il s'agira notamment de réaliser un benchmark sur d'autres collectivités ayant conduit ce type de démarches et de mettre en évidence les conditions de mise en œuvre d'un tel plan sur le terrain. Différentes thématiques seront notamment abordées :

- le portage de la compétence piétonne au sein des collectivités mais également des services,
- le portage financier,
- les étapes de mise en œuvre,
- le portage opérationnel (régie, marchés, projets),
- les conditions de faisabilité, de réussite et d'articulation aux démarches en cours (plan cancer, plan vélo, schémas d'accessibilité SDAP...).

Dans un second temps, l'objectif est de produire des éléments constitutifs du futur plan piéton.

Compte-rendu d'exécution :

La partie benchmark de l'étude a été réalisée et présentée lors d'une réunion avec le partenaire Saint-Etienne Métropole le 23 janvier 2024. En articulation avec l'accompagnement partenarial sur le Plan de Mobilités 2025-2035 de Saint-Etienne Métropole, des propositions sur le sujet de la marche à pied ont irrigué les réflexions sur le second trimestre de l'année. Le travail sera poursuivi afin d'organiser la présentation de la contribution lors du quatrième trimestre de l'année.

Point d'étape fin d'année 2024 :

Le travail de fond a été terminé. La contribution d'epures pour la préfiguration du plan piéton sera présentée en janvier 2025.

07/219

SAINT-ETIENNE METROPOLE MODELISATION M6

**Pilote de l'étude : ARSAC Guillaume (METROPOLE -
ST-ETIENNE)**

Pilote epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Saint-Étienne Métropole va débiter la phase de maîtrise d'œuvre du projet M6 (ligne de bus à haut niveau de service - La Métare/Châteaucreux/Cité du Design) au premier trimestre 2024. Les études préliminaires devront être alimentées par la modélisation multimodale des différentes variantes de tracé du projet tout en intégrant les deux phases envisagées pour la mise en œuvre du service M6.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a modélisé le projet de BHNS M6 en intégrant les orientations fixées par Saint-Étienne Métropole : 11 scénarios de tracés ont été modélisés (répartis en 2 phases de réalisation) permettant de comparer, par exemple, des hypothèses de dessertes de centre-ville ou non, la localisation de terminus dans le secteur de la Cité du design, des contraintes routières et d'évolution du sens de circulation. Les premiers résultats ont été partagés avec le groupe de travail et bureau d'études.



TRANSITIONS
ENVIRONNEMENTALES

08/080

STRATEGIE BIODIVERSITE METROPOLITAINE

Pilote de l'étude : MALHERBE Cécilia
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilote epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

À la suite de l'échéance du Contrat Vert et Bleu (CVB) sur la période 2016-2020 (avenant d'une année 2021), Saint-Etienne Métropole a adopté en mars 2023, une stratégie globale dédiée à la biodiversité qui associe ses communes membres et tous les acteurs du territoire volontaires. Elle vise à fixer une trajectoire commune et à coordonner les actions en faveur de la biodiversité dans l'ensemble des politiques métropolitaines.

C'est dans ce cadre que le partenariat entre Saint-Etienne Métropole et epures s'inscrit. Ainsi, en 2024, Saint-Etienne Métropole souhaite poursuivre les actions engagées les années précédentes en associant epures dans l'accompagnement et la réalisation d'un certain nombre d'actions s'inscrivant dans la mise en œuvre de la stratégie biodiversité/TVB métropolitaine.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2024 a donné lieu à la reconfiguration et à la mise à jour de l'outil mutualisé SEMAP afin d'améliorer sa prise en main et son actualisation. De nombreuses données ont été mises à jour ou ajoutées à l'outil selon les demandes de Saint-Etienne Métropole.

08/091

DEPARTEMENT LOIRE PTGE DEMANDE EAU URBAINE

Pilote de l'étude : FAURE-LAURENT Julie (CONSEIL
DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilote epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

La Commission Locale de l'Eau, lors de sa séance plénière du 9 mars 2022, a officiellement acté la révision du SAGE Loire en Rhône-Alpes, ainsi que dans ce cadre, le lancement d'une étude Habitat, Milieux, Usages et climat (HMUC) et de l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). Ce dernier est un plan d'actions contractuel visant à atteindre, dans la durée, un équilibre entre la satisfaction des usages de l'eau, les besoins des milieux, et en tenant compte du changement climatique.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2024 a donné lieu à une assistance auprès du Département pour suivre l'étude de la CCI sur les futurs besoins estimés en eau du secteur économique. Epures a également participé aux séances de la Commission Locale de l'Eau et aux réunions sur l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC). A ces occasions, epures a alimenté le débat et mis en avant les enjeux croisés entre la ressource en eau et l'aménagement du territoire.

08/094

ILOTS DE CHALEUR URBAINS : PRISE EN COMPTE DANS L'AMENAGEMENT

Pilotes de l'étude : CLABAUT Alain (METROPOLE -
ST-ETIENNE), GRATALOUP Damien (METROPOLE
- ST-ETIENNE)

Pilote epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Origine de la demande : SÉM (à noter l'intérêt d'autres membres de l'Agence sur cette question notamment l'agglomération de Loire Forez).

Les épisodes de chaleur sont importants en ville lors des canicules. Des études visant à comprendre l'ampleur et les effets de ces phénomènes ont été menées de façon ponctuelle et à des échelles peu précises. Si elles permettent d'aborder l'importance des enjeux, de comprendre les grands déterminants à l'accumulation de la chaleur, elles ne permettent pas de calibrer les interventions nécessaires pour limiter de façon optimum les épisodes de chaleur et ainsi limiter les effets sur la santé des populations et limiter le recours massif à des procédés de protection technologique tels que la climatisation.

Cette étude visera à faire un état des connaissances et des besoins de connaissance à l'échelle locale en s'appuyant sur le réseau des acteurs locaux experts et opérateurs, mais aussi en s'appuyant sur un retour d'expériences d'autres territoires. Ces connaissances porteront sur la compréhension des phénomènes

climatiques, sur l'évaluation a priori des actions de lutte contre la chaleur et sur la réflexion sur des "solutions universelles" dans l'aménagement permettant d'anticiper le climat futur.

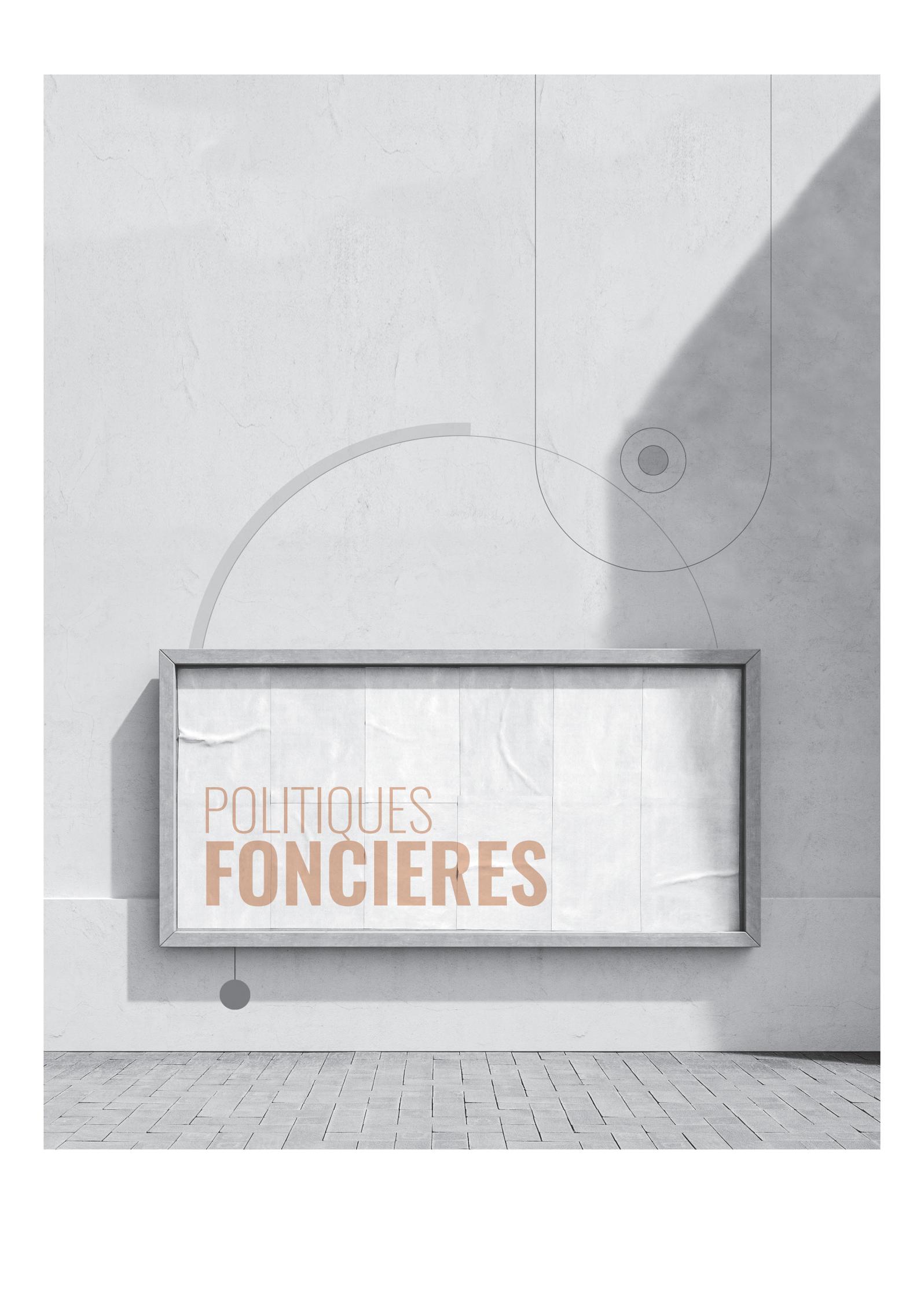
Ces éléments permettront de mettre en place une réflexion pour alimenter une stratégie d'adaptation des villes aux épisodes caniculaires.

Objectifs 2024 :

- Identifier les connaissances mobilisables et nécessaires à la mise en place d'une stratégie d'adaptation de la ville à la chaleur.
- Identifier les niveaux d'actions mobilisables pour mettre en place un urbanisme et des projets urbains adaptés aux épisodes de chaleur (multiscale et multithématique).
- Réfléchir sur des modalités d'accompagnement du partenariat d'épures autour des enjeux de chaleur estivale pour une mise en œuvre 2025.

Compte-rendu d'exécution :

Une première réunion de cadrage a été réalisée au premier semestre et les territoires et les méthodologies à investiguer avaient été choisis. L'atelier ICU prévu pour fin 2024 a été reporté à 2025 à la demande du service DTEE.



POLITIQUES
FONCIERES

09/153

EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUi ET PPA

**Pilote de l'étude : CHUN-HUNG-KEE
Charlène (EPORA)**

Pilote epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Epures accompagne techniquement les EPCI membres de l'Agence d'urbanisme dans l'élaboration de leurs PLUi, PLH ou autres études de programmation ou d'aménagement. L'Epura n'est pas Personne Publique Associée à ces procédures et n'est donc pas associée à ces élaborations. Cependant, ces documents ont des objectifs ambitieux en matière de renouvellement urbain ou impactent directement des actions conduites par l'Epura sur ses territoires.

Il s'agit de travailler à l'articulation des objectifs fixés en matière de renouvellement urbain dans les PLUi, dans les PLH ou autres études de programmation et les actions de l'Epura sur ses territoires : avoir des échanges les plus en amont possible pour inscrire des éléments réalistes et qui pourront être suivis par une phase plus opérationnelle ou pré-opérationnelle accompagnée par l'Epura.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, epures a animé deux réunions d'échanges avec les techniciens de l'EPORA sur l'état d'avancement du PLUi de SÉM et celui de LFa à 84 communes qui est cours d'élaboration.

09/163

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES

**Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE Charlène
(EPORA), NOTTIN Dorine (COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)**

**Pilotes epures : BOUETTE Laetitia, GAMBLIN
Audrey**

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte national de rationalisation de la consommation foncière et locale, de raréfaction de l'offre, Loire Forez agglomération a sollicité le partenariat de l'Agence d'urbanisme pour conduire une étude de qualification des gisements fonciers à vocation économique pour adapter sa politique et optimiser sa stratégie foncière d'accueil et de développement des activités économiques sur son territoire.

Fort de ses méthodologies développées de manière partenariale, dans le cadre du programme partenarial 2022, l'Agence d'urbanisme a mis en place une mission de qualification des gisements fonciers économiques disponibles et des conditions de leur mutation et mobilisation au profit de l'accueil de nouvelles activités économiques.

Cette mission s'inscrit dans la continuité des réflexions des travaux conduits dans le cadre de l'élaboration du SAE en février 2020 et du PLUi à 45 communes, en déclinaison des orientations du Scot Sud Loire.

La mission doit permettre à Loire Forez agglomération :

- de disposer d'un observatoire foncier actualisé (données actualisées par Loire Forez agglomération en janvier 2020),
- de contribuer à l'élaboration de son futur PLUi à 84 communes,
- d'adapter sa stratégie foncière en matière d'accueil et de développement des entreprises,
- d'anticiper la mobilisation des interventions foncières possibles.

La mission doit aboutir à une sélection de plusieurs gisements fonciers stratégiques susceptibles d'être densifiés, recyclés, mutés ou aménagés pour optimiser les ressources et les opportunités foncières du territoire en répondant aux objectifs de la politique communautaire de développement économique et plus généralement en confortant l'attractivité du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'Agence d'urbanisme a finalisé le dernier volet de la mission ("Approfondir et réaliser des fiches détaillées") en proposant 8 zones d'activités économiques à investiguer, et à consolider chaque étape de la mission et leurs résultats dans un fichier SIG, dont l'ensemble a été remis aux partenaires en juillet 2024.

09/168

MONTS DU PILAT GISEMENTS FONCIERS

**Pilotes de l'étude : SALA Patricia
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
MONT DU PILAT), CHUN-HUNG-KEE
Charlène (EPORA)**

Pilote epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

À l'aune de la traduction au niveau local du cadre règlementaire orienté par le ZAN, des ambitions de revitalisation de bourg (convention d'Opération de Revitalisation Territoriale signée sur les communes de Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental), et des objectifs de développement de l'habitat (PLH), la Communauté de communes des Monts du Pilat souhaite se doter d'une stratégie habitat :

- permettant de réaliser les actions du PLH, en visant notamment la production de logements à hauteur de 30% minimum dans l'existant,

- répondant aux exigences du PLH et du PVD, notamment avec les services et les activités économiques,
- fixant un cap à suivre pour concrétiser celui-ci.

La Communauté de communes des Monts du Pilat et l'EPORA ont souhaité faire appel à epures pour les accompagner sur le volet foncier et pré-opérationnel de cette démarche, ainsi que sur la conduite globale de la mission comportant 3 phases d'intervention.

Les phases 1 (identification des périmètres de projet) et 2 (évaluation des périmètres de projet) ont été réalisées en 2023.

Ce travail a permis de mieux cerner les suites à donner dans la phase 3 de l'étude destinée à préciser les modes opératoires envisageables en matière de renouvellement urbain, changement d'usage et densification.

Aussi, en 2024, il est envisagé de finaliser cette mission avec la réalisation :

- de 12 fiches actions avec ordre de grandeur des coûts d'aménagement, sur les périmètres identifiés comme stratégiques pour la réalisation d'habitat,
- de 4 fiches thématiques sur des problématiques similaires rencontrées dans les centralités traitées (8 communes centre de l'intercommunalité).

Compte-rendu d'exécution :

Lors du premier semestre 2024, epures a réalisé :

- le modèle de chacune des 4 fiches thématiques précisant les intentions et pistes de projet sur les thématiques concernées (amélioration de l'habitat, renouvellement urbain, optimisation foncière, changement d'usage)
- la douzaine de fiches action sur les sites prioritaires.

Ce travail a été fait en lien avec les techniciens de la CCMP, et d'EPORA.

Il a donné lieu à un premier échange avec chacune des 8 communes début juillet 2024, puis à un deuxième en octobre, afin de valider les principes d'aménagement sur les périmètres stratégiques, ainsi que les éléments de pré-chiffrage et les orientations à faire figurer dans des fiches thématiques.

Cette mission a été finalisée en décembre 2024, avec la compilation et la mise en forme de toutes les données produites (état des lieux du potentiel de mutation dans les centres-bourgs, évaluation des opportunités pour la réalisation de nouveaux logements, typologie des gisements, principes d'action détaillés sur les périmètres stratégiques et pré-chiffrage d'aménagement, fiches thématiques avec principes d'action et liens utiles pour encadrer les projets privés). Cette donnée sera également compilée dans un webSIG habitat. Elle permettra notamment, à alimenter la réécriture du PLH.

09/171

SAINT-ETIENNE METROPOLE OPTIMISATION ZAE

**Pilote de l'étude : JEANDRAU Romain
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : BOUETTE Laetitia,
MARSAUCHE Maud**

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte de vieillissement de nombreux espaces économiques, d'évolution des besoins et des attentes des entreprises, mais aussi de rareté du foncier et de réduction de plus en plus forte de l'artificialisation des sols, Saint-Etienne Métropole s'intéresse de plus en plus aux capacités foncières mobilisables que représentent ces espaces, ainsi qu'à leurs possibilités d'optimisation et d'intégration au tissu urbain existant. La Métropole est donc conduite à repenser la programmation et l'aménagement des zones économiques dans une logique de rationalisation foncière. L'optimisation et la mutualisation des espaces et des ressources entre

entreprises, le travail sur les règles du PLUi sont autant de leviers qui peuvent enclencher cette dynamique.

L'objectif est de poursuivre la mission menée en 2023 avec une visite de cas dans un site extérieur à la Métropole (ZAE Savoie Technolac au Bourget-du-Lac) et proposer les outils opérationnels pouvant être mis en œuvre sur la ZAE de la Péronnière à La Grand-Croix.

Compte-rendu d'exécution :

Cette intervention a commencé en fin d'année et a finalement porté sur le site Montrambert Pigeot. SÉM a organisé une visite de terrain de ce site avec notamment les services de SÉM en décembre 2024, afin de lancer la réflexion.

09/172

MISE EN OEUVRE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT ET RESILIENCE

**Pilotes de l'étude : FARROW Pascal (METROPOLE
- ST-ETIENNE), CARRE Arnaud (COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)**

Pilote epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la Loi Climat et Résilience, des obligations sont instaurées en termes d'observation et de suivi des politiques publiques. Les EPCI doivent :

- mettre en place un observatoire de l'habitat et du foncier, en lien avec le PLH,
- dresser un inventaire des zones d'activités économiques,
- réaliser un rapport triennal sur l'artificialisation des sols.

Certaines collectivités ont sollicité le partenariat d'epures pour les accompagner sur la mise en place de certains axes demandés en termes d'observation dans la loi Climat et Résilience. Loire Forez Agglomération et Saint-Etienne Métropole souhaitent un accompagnement sur la mise en place de l'observatoire habitat

et du foncier, et particulièrement sur le recensement des espaces « densifiables », des surélévations possibles et de friches pour l'habitat.

Compte-rendu d'exécution :

Les réflexions engagées fin 2023 se sont poursuivies sur l'identification des espaces sous-densifiés. Le comité technique s'est réuni en mars et en juillet, pour analyser les applications tests réalisées sur trois secteurs (Saint-Chamond, Sorbiers et Sury-le-Comtal), sur la base des 3 méthodes retenues dans le cadre du benchmark effectué l'année précédente. Une note méthodologique a été formalisée à partir de ces tests et partagée lors d'un dernier groupe technique en décembre.

09/173

**LA FOUILLOUSE
GISEMENTS FONCIERS
LOGEMENT SOCIAL**

Pilotes de l'étude : BOUCHET Patrick (MAIRIE - FOUILLOUSE (LA)), DESSEIGNE Virginie (MAIRIE - FOUILLOUSE (LA)), CHUN-HUNG-KEE Charlène (EPORA), MARTINEZ Claudine (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

La Fouillouse (4 690 habitants – INSEE 2020) est une commune dynamique de Saint-Etienne Métropole. Porteuse d'un tissu économique, commercial et résidentiel important et située à proximité immédiate de la ville de Saint-Etienne, elle est confortée par une croissance démographique positive, principalement due à un solde migratoire important ces dernières années. De ce fait, et dans un contexte de raréfaction du foncier, le marché local fait l'objet de pressions

et d'une augmentation de prix importante.

La commune présente certaines caractéristiques :

- une carence en logement social,
- une surface constructible faible en raison de sa topographie,
- un marché de l'immobilier de plus en plus tendu du fait de l'attractivité de la commune et de sa proximité avec le bassin d'emploi stéphanois.

Malgré la production de logements sociaux sur les périodes antérieures, la commune est aujourd'hui carencée au titre de l'article 55 de la loi SRU. Les objectifs de production de logements sociaux sont donc importants et viennent percoler des enjeux nationaux de sobriété foncière et des enjeux locaux de développement cohérent de la commune.

L'objectif de l'étude est donc d'assister la commune et l'EPORA à se doter d'un outil partagé permettant de se saisir des opportunités foncières favorisant le logement social.

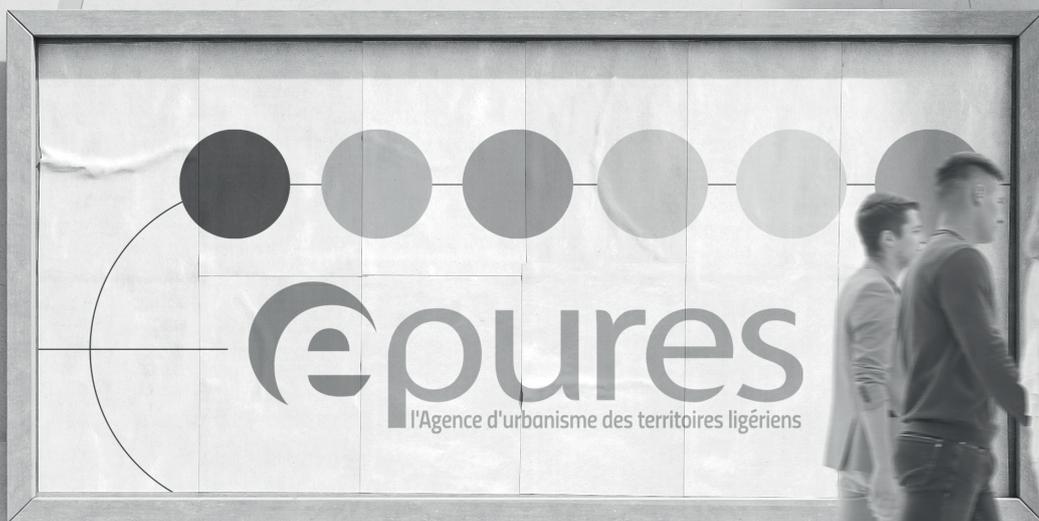
Compte-rendu d'exécution :

Epures accompagne la commune de La Fouillouse dans l'identification de gisements fonciers au sein de son tissu urbain pour engager des opérations de développement de logements sociaux. Le premier semestre a été consacré à l'identification d'environ 80 secteurs qui ont été étudiés avec la commune et ses partenaires (l'Epora, la Direction Départementale des Territoires, Saint-Etienne Métropole) puis hiérarchisés afin de retenir les sites pertinents pour accueillir des logements sociaux.

Les sites retenus sont déclinés sous la forme de fiche reprenant leur localisation, les règles d'urbanisme qui s'y applique, le potentiel de constructibilité et le mode opératoire à mettre en œuvre par la collectivité.

Cette mission a été finalisée en septembre 2024, avec la définition d'une stratégie d'action partagée par les partenaires concernés, et la mise à disposition d'un outil SIG leur permettant notamment, d'actionner le droit de préemption sur les secteurs opportuns.

PROGRAMME SECTORISÉ



11/097

MISES EN PAGE

Pilote epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

Une des activités de l'observatoire de l'économie concerne l'analyse des évolutions économiques de la Loire. Il s'agit de mettre en page, pour le compte de l'ensemble des participants, la publication "les évolutions économiques de la Loire".

Cette année, le Syndicat mixte du Scot Sud-Loire a demandé à epures de faire la mise en page de son rapport d'activité.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise en page annuelle de l'analyse des évolutions économiques de la Loire réalisée par epures et refacturée auprès des partenaires de l'étude : ELO, CCI, CMA, URSSAF et IUT.

- Mise en page du rapport d'activité du Scot Sud Loire.

11/098

INTERVENTIONS ENSEIS ENMSE

Pilotes epures : GABION Cyril, MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Quelques organismes font appel à epures pour venir présenter les grands enjeux d'aménagement du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, l'Agence est intervenue :
- le 11 octobre à l'ENMSE (école nationale des Mines de Saint-Etienne) sur l'économie circulaire
- le 8 novembre à l'ENSEIS (école nationale de solidarités de l'encadrement et de l'intervention sociale)

11/099

CONTRIBUTIONS FNAU

Pilote epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sollicite les Agences d'urbanisme pour contribuer à des publications ou des apports sur des études nationales.

Compte-rendu d'exécution :

En 2024, epures a contribué à :

- Contribution à la FNAU dans le cadre du dess(e) in périrubain
- Contribution à la FNAU relative à une publication sur l'eau

04/106

AURA HLM BESOIN EN LOGEMENTS (SECTORISÉ)

Pilote epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Les marchés du logement sont fortement impactés ces dernières années par le contexte national et sociétal : crise économique, taux d'intérêt qui augmentent, ménages de plus en plus précaires. Le territoire ligérien est globalement dans une situation de marché peu tendu et la nécessité de sobriété foncière (objectif de zéro artificialisation nette) implique de modifier les modèles de développement, notamment en prenant davantage en compte le bâti existant. L'AURA HLM Loire Drome Ardèche Haute-Loire souhaite avoir des éléments sur les dynamiques territoriales ligériennes en matière d'habitat et comprendre l'impact que cela peut avoir sur l'évaluation des besoins en logement et notamment en logement social.

Compte-rendu d'exécution :

Les éléments de connaissance sur le sujet, et notamment des données issues des observatoires, ont été compilés. Sur ces bases, une réunion avec les directeurs des organismes de logements sociaux a été organisée le 5 septembre et a permis d'échanger sur les besoins en logement.

PUBLICATIONS

« Le mode de financement quasi exclusivement public des agences d'urbanisme impose une mise à disposition des études et réflexions produites dans le cadre du programme partenarial. Cette obligation est d'ailleurs rappelée dans la note technique du 30 avril 2015 qui fixe les règles de fonctionnement et de financement des agences d'urbanisme : « Les études réalisées dans le cadre du programme partenarial d'activités sont la propriété de l'Agence d'urbanisme. Chaque membre peut en avoir communication et en utiliser les résultats, selon les modalités pratiques définies par les instances de l'Agence d'urbanisme. »

Le Conseil d'administration du 17 janvier 2017 a validé le principe de mise à disposition des études finalisées aux partenaires qui en font la demande après validation du document ou au plus tard après l'Assemblée générale qui suit la remise du livrable définitif. »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Power point

SCoT du Roannais - Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) : séminaire sur la consommation d'espaces naturels et agricoles (ENAF), méthodes et résultats

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/03/2024, 48 p.

L'objectif du séminaire est de pouvoir approfondir le séminaire Sol et foncier qui s'est tenu en 2023.

Au sommaire de la présentation :

- Exprimer ce qu'est l'outil MOS Urba4 et comment il est utilisé pour mesurer la consommation d'espaces,
- Partager les choix méthodologiques et les résultats de l'analyse issue de l'exploitation du MOS sur le territoire du SCoT,
- Acter certains points de méthode et de résultats.

Numéro étude : 01-211

Cote : EPU 24 006

Accès : Confidentiel – interne

Rapport

SCoT du Roannais : diagnostic, version 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2024, 142 p.

Le présent document est une version provisoire du diagnostic du SCoT du Roannais en cours d'élaboration. Il présente les résultats des travaux diagnostic menés en 2023 et début 2024 sur les thématiques suivantes :

- socio-démographie,
- équipements et mobilité,
- habitat,
- économie,
- agriculture.

Numéro étude : 01-211

Cote : EPU 24 007

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

SCoT du Roannais - Synthèse du diagnostic et de l'EIE : version 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2024, 43 p.

Le présent document rassemble les principaux éléments de description du territoire et les principaux enseignements des analyses conduites. Les rubriques « Ce qui est en jeu et à débattre » regroupent pour chaque thématique les enjeux issus du diagnostic ainsi que l'expression des élus et des techniciens recueillie lors des quatre séminaires tenus en 2023. Début 2024, ces enjeux ont été présentés et complétés lors d'une séance en comité de pilotage du SCoT.

Les données démographiques seront mises à jour avec les données les plus récentes au fur et à mesure de l'avancée du projet de SCoT.

Numéro étude : 01-211

Cote : EPU 24 008

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

SCoT du Roannais - Prospective : scénarios rédigés et illustrés synthétisant les échanges issus de l'atelier élus

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 15/05/2024, 9 p.

A l'issue de la phase précédente, il ressort 4 scénarios contrastés, reconstitués à partir des propos politiques tenus lors de la séance sur les différentes stratégies et visions de l'évolution du territoire :

- 1- Un développement du Roannais en tant que « territoire d'accueil »,
- 2- Un développement du Roannais en tant que « territoire d'atouts »,
- 3- Une intervention publique délimitée pour orienter et faciliter l'investissement privé,
- 4- Une intervention publique en profondeur pour du logement et des services pour tous.

Numéro étude : 01-211

Cote : EPU 24 009

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Construire le Sud Loire pour 2050 : synthèse du Projet d'Aménagement Stratégique, révision du Schéma de Cohérence territoriale du Sud Loire

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire - 06/2024, 12 p.

Ce document a été rédigé à partir du cadre de référence suivant :

- Les objectifs inscrits dans la délibération de révision du Scot Sud Loire du 29 mars 2018,
- Des orientations légales et réglementaires à intégrer : loi Climat et Résilience, SDRADDET, Chartes des Parcs naturels régionaux du Pilat et du Livradois-Forez,
- Les acquis du Scot de 2013,
- Les enjeux issus du diagnostic territorial actualisé en 2019 puis en 2024,
- Les différentes contributions collectives et rencontres organisées dans le cadre de la procédure de révision du Scot Sud Loire depuis 2018 (une cinquantaine de rencontres avec les habitants et les élus qui viennent s'ajouter aux instances mensuelles du syndicat mixte).

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 018

Accès : Diffusable

Rapport

Scot Sud Loire - Projet d'Aménagement Stratégique 2050 : version soumise au débat en Conseil syndical du 10 juillet 2024

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire - 06/2024, 52 p.

La rédaction de ce présent document a été réalisée à partir du cadre de référence suivant :

- Les objectifs inscrits dans la délibération de révision du SCoT Sud Loire du 29 mars 2018,
- Les orientations légales et réglementaires à intégrer : loi Climat et Résilience, SDRADDET, Chartes des Parcs naturels régionaux du Pilat et du Livradois-Forez...,
- Les acquis du SCoT de 2013,
- Les enjeux issus du diagnostic territorial,
- Les différentes contributions collectives et rencontres organisées dans le cadre de la procédure de révision du SCoT Sud Loire : Forum des élus en juin 2021 relatif aux diagnostics et enjeux du SCoT, forum des élus de septembre 2022 relatif aux orientations du P.A.S., travaux des membres du Bureau du SCoT sur les orientations du P.A.S., notes d'enjeux établies par les EPCI membres, réunion publique du 7 juin 2024 sur les orientations du PAS,

L'ensemble de ces échanges et travaux ont permis de faire émerger trois objectifs pour le P.A.S. du SCoT Sud Loire :

- Répondre à l'urgence climatique,

PUBLICATIONS

- Promouvoir une armature territoriale garante de la proximité et affirmer l'attractivité du Sud Loire,
- Améliorer la qualité de vie des habitants du Sud Loire.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 019

Accès : Partenarial

Power point

SCoT Sud Loire : cotech Habitat

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 23/05/2024, 27 p.

La séance porte sur le thème de la mixité sociale et générationnelle :

- les objectifs en termes de logement social, d'accession et de locatif abordable,
- le logement pour publics spécifiques (logements adaptés...),
- proposition pour le DOO,
- les formes urbaines : diversification des formes, densité, répartition dans le tissu urbain, proposition pour le DOO.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 020

Accès : Confidentiel - interne

Power point

SCoT Sud Loire - Plan de paysage : le plan d'action

Auteurs : Fabriques Architectures Paysages ; Caudex

Référence : Fabriques Architectures Paysages ; Caudex - 03/2024, 132 p.

Au sommaire du document :

- Introduction et méthode : qu'est-ce qu'un plan d'action ? Méthode et définition,
- Objectifs de qualité paysagère : qu'est-ce que c'est ?
- Plan d'action : liste des actions ; les fiches actions (garantir la qualité paysagère de la densification et accompagner la mutation "désirable" des tissus urbains, garantir la qualité paysagère des espaces publics, des lisières et des interfaces...),
- Scénarii paysagers 2050, construire un récit pour le Sud Loire : scénarii (des monts nourriciers, des coteaux actifs jardinés, une cité jardin, un plateau agricole à énergie positive, un îlot de fraîcheur en cœur de bourg, une friche requalifiée, un parc économique agri-urbain, un étang productif et récréatif, un hameau agro-énergétique, un cœur de ville actif et convivial).

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 021

Accès : Partenarial

Power point

SCoT Sud Loire - Volet commerce DOO et DAACL : comité de pilotage

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/07/2024, 18 p.

Déroulé de la séance :

- Le contenu du DOO et du DAACL + temps de discussion,
- Les grandes orientations en matière de commerce de détail, artisanat commercial et services commerciaux + temps de discussion,
- Les grandes orientations en matière de logistique commerciale + temps de discussion.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 022

Accès : Confidentiel - interne

Power point

SCoT Sud Loire - Document d'orientation et d'objectifs : comité de pilotage Economie, séance n° 2 post-Copil

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2024, 2 documents

L'objectif de la séance : Proposer les éléments constitutifs du DOO sur la thématique économie-ZAE.

Cette séance doit permettre de finaliser le travail sur l'organisation des ZAE et de leur développement.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 023

Accès : Confidentiel - interne

Power point

SCoT Sud Loire - Document d'orientation et d'objectifs : comité de pilotage économie, séance n° 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 18/01/2024, 15 p.

Au programme de la séance : Proposer les éléments constitutifs du DOO sur la thématique économie-ZAE.

La première séance de travail, qui avait eu lieu en avril 2023, avait permis de valider les orientations du DOO sur la localisation des entreprises et la qualification des ZAE.

Cette deuxième séance doit permettre de finaliser le travail sur l'organisation des ZAE et de leur développement.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 024

Accès : Confidentiel - interne

Power point

SCoT Sud Loire - Volet Commerce DOO et DAACL : cotech 1, attendus, caractéristiques et enjeux locaux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 30/05/2024, 28 p.

Comprendre les rôles et contenus du DOO et du DAACL :

1. Les attendus du code de l'urbanisme : ce que le DOO et le DAACL doivent faire/peuvent faire,
2. Champs d'application du SCoT :
 - Activités concernées et non concernées,
 - Types d'aménagement concernés,
3. La logistique commerciale : contexte et chiffres clés,
4. Le commerce et l'artisanat commercial : contexte et chiffres clés,
5. Rappel du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS),
6. Premières propositions pour le DOO et le DAACL validés par les élus du comité de pilotage d'avril 2021.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 025

Accès : Confidentiel - interne

Power point

SCoT Sud Loire - Volet commerce DOO et DAACL : cotech 2, la logistique commerciale, objectifs et orientations

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 17/06/2024, 13 p.

Comment favoriser la bonne intégration de la logistique commerciale ? :

- Rappel du champ d'application,

PUBLICATIONS

- Organiser la logistique commerciale des espaces.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 026

Accès : Confidentiel - interne

Power point

SCoT Sud Loire - Volet commerce DOO et DAACL : cotech 3, commerce de détail et artisanat

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 25/06/2024, 2 documents

Ce diaporama présente les objectifs et orientations du commerce de détail et de l'artisanat commercial :

- Rappel du champ d'application du commerce au sens du DAACL (validé en cotech n° 1) : activités concernées et activités exclues,
- Organiser le commerce : les orientations/propositions de travail (localisations préférentielles, le commerce hors localisation préférentielle...),
- Le DAACL : document graphique et orientations pour les SIP.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 027

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Communauté de communes des Monts du Pilat - Impacts de la loi Climat et Résilience : programme 2024

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/01/2024, 2 documents

Ce diaporama propose :

- un point sur l'actualité juridique concernant la loi Climat et Résilience ;
- une mise à jour des données (photo IGN2022) ;
- un point sur le programme 2024 :
 - . "porter à connaissance" de l'EPCI,
 - . comment appliquer la loi Climat et Résilience dans un PLU : les principes/la méthode (une commune volontaire ?).

Numéro étude : 01-208

Cote : EPU 24 028

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Communauté de communes des Monts du Pilat - Impacts de la loi Climat et Résilience : test Saint-Genest-Malifaux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/01/2024, 5 p.

Au sommaire de la présentation :

- "porter à connaissance" de l'EPCI ;
- comment appliquer la loi Climat et Résilience dans un PLU ? : principes/méthode.

Numéro étude : 01-208

Cote : EPU 24 029

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi de la CoPLER : loi Climat et Résilience et réflexions pour climatiser le PLUi

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/02/2024, 51 p.

Sommaire du diaporama :

- Actualité juridique, les derniers arrêtés,
- Application au PLUi de la CoPLER des nouvelles dispositions :
 - . les surfaces de référence,
 - . la consommation entre 2020 et 2022,
 - . l'application de la garantie communale (1 ha),
- Réflexion sur la climatisation du PLUi.

Numéro étude : 01-208

Cote : EPU 24 030

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

PLUi de la CoPLER : réflexion sur la stratégie de climatisation du PLUi de la COPLER

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 27/02/2024, 5 p.

Cette note reprend les éléments suivants :

- Construction et respect de la trajectoire ZAN 2050 : extraits du PLUi approuvé en 2022 (PADD, rapport de présentation), conclusion,
- Points à modifier/à amender afin d'intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience : le PAS, les OAP, les autres améliorations possibles,
- Procédures envisagées pour rendre le PLUi de la CoPLER conforme à la loi Climat et Résilience.

Numéro étude : 01-208

Cote : EPU 24 031

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi de la CoPLER : réunion d'échange avec l'EPORA

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/01/2024, 25 p.

Ce diaporama a servi de support aux échanges avec l'EPORA sur le PLUi de la CoPLER :

- Présentation des dispositions de la loi Climat et Résilience : principes, définition, calendrier de mise en œuvre du ZAN, loi de facilitation de juillet 2022 et décrets sur l'artificialisation,
- Analyse de la consommation foncière : période de référence 2010/2020, projections de consommation d'ENAF entre 2020 et 2022,
- Analyse du PLUi de la CoPLER : potentiel de consommation ENAF, zones impactées par la loi si non climatisation du PLUi,
- Pistes de réflexion pour la climatisation du PLUi de la CoPLER.

Numéro étude : 09-153

Cote : EPU 24 032

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLU de Saint-André-le-Puy - Modification simplifiée : réunion de lancement et définition des attentes

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 19/06/2024, 8 p.

PUBLICATIONS

Objectifs de la réunion :

- Faire le point sur la démarche, préciser la répartition des rôles et valider le calendrier global,
- Faire le point sur la procédure de modification simplifiée et échanger sur les besoins et attentes sur son contenu.

Numéro étude : 02-119
Cote : EPU 24 041
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Renaturation, nature en ville, forêt urbaine - De quoi parle-t-on ? : séminaire "friche Coco Boer, vers un projet de renaturation" ?

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; EPORA
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 02/10/2023 , 35 p.

Au sommaire du diaporama :

1. Regard sur les sols et leurs fonctions écologiques,
2. Renaturation versus nature en ville : 2 concepts proches mais distincts,
3. La forêt urbaine : qu'est-ce que c'est ?

Numéro étude : 00-231
Cote : EPU 24 045
Accès : Partenarial

Rapport

Enjeux de la sobriété foncière et de ses impacts sur les modes de faire de l'EPORA vis-à-vis de ses collectivités partenaires : communiqué de presse

Auteurs : EPORA ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : EPORA - 06/2023 , 3 p.

Réunies le 21 mars dernier à Saint-Chamond au cours d'une journée exceptionnelle les 3 agences d'urbanisme de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble et les équipes de l'EPORA ont échangé sur les enjeux de la sobriété foncière et de ses impacts sur les modes de faire de l'EPORA vis-à-vis de ses collectivités partenaires.

3 temps ont rythmé la rencontre : une présentation en plénière des enjeux de la sobriété foncière, des ateliers de travail sur 3 des sujets d'études menés par les agences pour le compte de l'EPORA (optimisation du foncier dans les ZAE, élaboration d'une boîte à outils de la sobriété foncière, l'urbanisme temporaire ou transitoire) et une présentation de l'expérimentation à la renaturation que l'EPORA a lancé depuis son Conseil d'Administration du 3 mars 2023.

Numéro étude : 00-237
Cote : EPU 24 046
Accès : Partenarial

Power point

Atelier prospective, stratégie et planification territoriale

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/06/2024, 50 p.

Cette présentation a servi de support à l'intervention d'epures auprès d'étudiants en Master 2 Urbanisme et Aménagement de l'IUL :

- qu'est-ce qu'une agence d'urbanisme ?
- présentation du réseau national des agences d'urbanisme et du réseau des agences d'Auvergne-Rhône-Alpes,
- les missions d'epures, la composition de son partenariat...

- les objectifs de l'atelier :
- . décrypter quelques éléments pour aider à la construction d'une stratégie territoriale/projet urbain partagé et efficient,
- . quelle est la place de l'élu.e. ?...

Numéro étude : 11-001

Cote : EPU 24 080

Accès : Diffusable

Rapport

Chapitre commun des Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Epures

Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 05/2024, 24 p.

L'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne (Amelyse) comprend douze Scot. Elle couvre deux Métropoles (Lyon et Saint-Étienne), quatre pôles urbains de plus de 50 000 habitants (Porte de l'Isère, Roanne, Vienne, Villefranche) et un total de 991 communes urbaines, périurbaines et rurales.

Les élus ont engagé depuis 2002 des démarches de coopération métropolitaine pour susciter un dialogue, développer des partenariats, mener des études en commun, partager des projets. La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) entérine l'existence des démarches inter-Scot alors même que la réforme territoriale renforce les échelles métropolitaines et régionales. Il s'agit dès lors d'articuler les enjeux de cohérence territoriale et d'aménagement de l'espace aux défis de la métropolisation, des cœurs de villes et des zones rurales.

Numéro étude : 00-160

Cote : EPU 24 102

Accès : Diffusable

Rapport

Prospective sobriété foncière : Réussir la bifurcation "0 artificialisation nette", esquisser les trajectoires vertueuses 2030-2050 et leurs conditions de possibilité

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 04/2024, 4 p.

La mise en œuvre de la loi Climat et Résilience et son volet sobriété foncière sont maintenant engagés dans les territoires. La réception de l'objectif de « Zéro artificialisation nette » reste néanmoins souvent difficile à appréhender au niveau local. Si la nécessité de limiter l'artificialisation fait de moins en moins l'objet de controverses, les objectifs affichés, les moyens alloués, le rythme prévu, la répartition des droits à artificialiser restants, les difficultés techniques et politiques à surmonter figurent toujours parmi les motifs d'incompréhension, de mécontentement et de faible acceptabilité de la loi et de l'appareil technico-normatif l'accompagnant. Ces difficultés ne se présentent pas partout avec la même acuité. Certains territoires semblent plus ouverts et mieux engagés dans des trajectoires de bifurcation montrant par l'exemple que l'épreuve de la sobriété foncière peut être relevée. Ces territoires exemplaires constituent des cas particulièrement intéressants à analyser, source d'enseignements à tirer pour, à la fois, faciliter dans d'autres territoires la conception et l'engagement dans des trajectoires vertueuses adaptées à chaque situation, mais surtout, de manière plus prospective encore, s'enquérir de la manière dont ces agencements locaux permettront non seulement d'atteindre l'objectif de - 50 à 2030 mais celui de 0 artificialisation nette en 2050. Si les territoires semblent prêts à travailler et déjà plus ou moins en capacité d'aborder la période 2021-2031, les trajectoires engagées sont-elles compatibles avec ces objectifs de plus long terme, à horizon post 2030 ? Quelles difficultés émergent et seront à résoudre pour tenir le cap ? Quels imaginaires faut-il créer pour y arriver ? C'est pour répondre à ces questions qu'urbA4 souhaite mettre en œuvre un dispositif d'enquête prospective pragmatiste dédié.

Numéro étude : 00-254

Cote : EPU 24 103

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Projet d'aménagement stratégique : projet arrêté

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 52 p.

La rédaction de ce présent document a été réalisée à partir du cadre de référence suivant :

- Les objectifs inscrits dans la délibération de révision du Scot Sud Loire du 29 mars 2018,
- Des orientations légales et réglementaires à intégrer : loi Climat et Résilience, SDRADDET, Chartes des Parcs naturels régionaux du Pilat et du Livradois-Forez...,
- Les acquis du Scot de 2013,
- Les enjeux issus du diagnostic territorial,
- Les différentes contributions collectives et rencontres organisées dans le cadre de la procédure de révision du Scot Sud Loire :
 - Forum des élus en juin 2021, relatif aux diagnostics et enjeux du SCoT,
 - Forum des élus de septembre 2022 relatif aux orientations du P.A.S.,
 - Travaux des membres du Bureau du Scot sur les orientations du P.A.S.,
 - Notes d'enjeux établies par les EPCI membres : Loire Forez Agglomération, Saint-Etienne Métropole, Communauté de communes de Forez-Est, Communauté de communes des Monts du Pilat,
 - Réunion publique du 7 juin 2024 sur les orientations du PAS,

L'ensemble de ces échanges et travaux ont permis de faire émerger trois objectifs pour le P.A.S. du Scot Sud Loire :

- Répondre à l'urgence climatique,
- Promouvoir une armature territoriale garante de la proximité et affirmer l'attractivité du Sud Loire,
- Améliorer la qualité de vie des habitants du Sud Loire.

Un débat sur les orientations du P.A.S. a eu lieu le 10 juillet 2024.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 105

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Document d'orientation et d'objectifs : projet arrêté

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 210 p.

Le DOO fait l'interface entre le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) qui exprime le projet de territoire et l'action des EPCI, des communes et de leurs partenaires qui mettront en œuvre ce projet, notamment au travers de l'urbanisme.

Le DOO exprime sous forme d'orientations, déclinées en objectifs qui encadrent et orientent les actions de mise en œuvre à conduire par les membres du SCoT Sud Loire. Ces actions s'inscrivent dans les plans locaux d'urbanisme intercommunaux, les plans locaux d'urbanisme locaux, mais aussi, dans l'ensemble des politiques publiques qui contribuent à la réalisation des orientations et des objectifs. Ces politiques publiques sont celles relatives à l'habitat, aux mobilités, à l'environnement, à l'alimentaire...

Volontairement pratique et pédagogique, le DOO est organisé suivant les trois grands volets indiqués par le code de l'urbanisme (article L141-4) :

- Activités économiques,
- Offres de logement, de mobilités, armature territoriale, équipements, services,
- Transitions, ressources et risques.

L'introduction de chaque volet, sans valeur réglementaire, a pour objet de faciliter la compréhension des principes développés dans le chapitre en faisant le lien aux différentes pièces du SCoT. Ainsi, elle rappelle quelques éléments de contexte, les grandes orientations retenues dans le PAS sur le thème et présente en quelques lignes des principes d'actions exprimées dans le DOO.

Le DOO lui-même est organisé en orientations et sous-orientations qui expriment des actions à conduire ou « lignes de force », déclinées en objectifs qui précisent leur mise en œuvre.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 24 106
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, diagnostic

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures
Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 216 p.

Au sommaire de ce diagnostic, des données sur les thématiques suivantes :

- socio-démographie et santé,
- équipements et armature,
- numérique,
- habitat et formes urbaines,
- mobilité et déplacements,
- commerce,
- économie,
- agriculture et forêt,
- tourisme.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 24 107
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, état initial de l'environnement

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures
Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 216 p.

Au sommaire de l'annexe :

- le contexte physique,
- la ressource en eau,
- les matériaux et carrières,
- la gestion des déchets,
- les risques et nuisances,
- le climat, l'air et l'énergie.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 24 108
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, programme d'actions

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures
Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 18 p.

Le présent programme d'actions répond aux dispositions de l'article L141-19 du Code de l'urbanisme qui précise que « le schéma de cohérence territoriale peut comprendre un programme d'actions visant à accompagner sa mise en œuvre ».

Il est composé de quatre catégories d'actions envisagées par le SCoT :

- Animer des scènes d'échanges,
- Produire des éléments pour la mise en œuvre coordonnée du SCoT,
- Initier les échanges préalables,

PUBLICATIONS

- Construire avec les EPCI membres du SCoT des positions du Sud Loire.

Volontairement synthétique, ce document sera complété de fiches-actions plus détaillées qui préciseront les modalités de mise en œuvre, les méthodes, le suivi et l'évaluation si besoin de ces actions.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 109

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, justifications des choix et indicateurs de suivi

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 88 p.

Le SCoT Sud Loire a placé l'humain au centre des réflexions : son bien-être, son cadre de vie, les modes de vie, etc. Il a été amené à prendre en compte les impacts des événements récents - crise sanitaire, intensité des changements climatiques et de leurs conséquences... - qui ont décuplé l'attention à certaines questions.

Le SCoT se doit de répondre à des objectifs exigeants, déjà présents, mais qui deviennent prégnants aujourd'hui, comme la prise en compte des questions de climat et d'énergies (sobriété, énergies renouvelables...), la gestion économe de l'espace...

Ainsi, le SCoT Sud Loire a construit le projet autour des trois grands axes suivants :

- Répondre à l'urgence climatique,
- Promouvoir une armature territoriale garante de la proximité et affirmer l'attractivité du Sud Loire,
- Améliorer la qualité de vie des habitants du Sud Loire.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 110

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, analyse de la consommation foncière et justifications des choix

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 50 p.

Plan de l'annexe :

- L'usage des espaces du Sud Loire en 2020,
- Eclairage : le développement urbain sur le temps long,
- Bilans de l'application du SCoT approuvé en 2013 à propos de la consommation d'ENAF,
- La consommation d'ENAF au cours des 10 ans précédant la Loi dite Climat et Résilience,
- Analyse de la consommation d'ENAF au cours des 10 ans précédant le projet de SCoT,
- Justification des objectifs chiffrés de limitation de la consommation d'ENAF définis dans le DOO.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 111

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, évaluation environnementale

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 256 p.

Il s'agit ici de l'évaluation environnementale du Scot Sud Loire :

- Analyse des différents scénarii envisagés et des solutions alternatives et de substitutions envisagées,
- Objectifs du SCoT, de son contenu et de son articulation avec les autres documents d'urbanismes et de planification, en indiquant ceux avec lesquels il doit être compatible ou qu'il doit prendre en compte et si ces derniers font l'objet d'une évaluation environnementale,

- L'exposé des motifs pour lesquels le projet de SCoT a été retenu au regard des objectifs de protection de l'environnement établis au niveau international, communautaire ou national,
- Les raisons qui justifient ce choix, notamment au regard des solutions de substitution raisonnables identifiées,
- Analyse des incidences sur la ressource du sol, sur la ressource en eau, sur la Trame Verte et Bleue et la biodiversité, sur les risques et nuisances, sur les pollutions, sur l'énergie et le climat, sur la santé de la population,
- Étude des incidences sur les secteurs les plus sensibles et les plus susceptibles d'être impactés par le SCoT,
- Analyse des incidences sur les sites Natura 2000,
- Synthèse globale des mesures d'évitement, de réduction et de compensation,
- Indicateurs de suivi du SCoT pour l'environnement.

Par thématique, sont présentés :

- les enjeux de l'état initial de l'environnement (E.I.E.),
- les réponses du SCoT aux enjeux,
- les incidences directes et indirectes brutes,
- les mesures d'évitement, de réduction et de compensation,
- la territorialisation des incidences et mesures,
- les incidences résiduelles et synthèse.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 112

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, résumé non technique

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures - 16/12/2024, 18 p.

L'évaluation environnementale du SCOT s'inscrit dans un cadre réglementaire strict, ancré dans des textes de loi nationaux et européens. Elle vise principalement à intégrer des préoccupations environnementales dans les décisions d'aménagement du territoire pour assurer un développement durable. En France, la directive européenne 2001/42/CE, connue comme la directive "Plans et Programmes", est transposée dans le droit national par l'article L. 104-1 du Code de l'urbanisme et les articles L. 122-4 à L. 122-11 du Code de l'environnement. Ces textes obligent les documents de planification tels que le SCOT à réaliser une évaluation environnementale systématique afin d'intégrer les préoccupations environnementales dès leur conception. L'évaluation environnementale du SCOT ne se limite pas à un simple constat ; elle anticipe les effets à long terme et propose des solutions concrètes pour limiter les impacts négatifs. Elle s'inscrit dans une dynamique à la fois préventive et prospective, cherchant à harmoniser développement territorial et respect de l'environnement pour les générations futures.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 113

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Annexe : projet arrêté, chapitre commun

Auteurs : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat mixte du Scot Sud Loire ; Epures ; Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 16/12/2024, 28 p.

Un Chapitre commun revisité à l'échelle de l'inter-Scot pour s'adapter aux évolutions en cours et mettre en cohérence les stratégies territoriales et les actions qui en découlent.

PUBLICATIONS

Face aux mutations à l'œuvre, les élus ont la responsabilité et le pouvoir de transformer leur territoire pour le bien-être de leurs concitoyens.

En effet, plus que jamais, les élus locaux ont un rôle à jouer pour engager un nouveau modèle d'aménagement qui permette de relever les défis du changement climatique et de la perte de biodiversité, qui intègre les révolutions socio-économiques (adaptation du cadre de vie, réindustrialisation, alimentation, évolution du paysage commercial, etc.) tout en mettant au cœur des projets la préservation et la bonne gestion des ressources.

La rencontre des Présidents des douze Scot de 2023 a permis de partager ces défis. Les présidents des Scot de l'inter-Scot ont pu actualiser leur vision partagée du développement de l'aire métropolitaine et les orientations communes qui figurent dans le Chapitre commun.

Ces nouvelles orientations partagées alimenteront les Projets d'Aménagement Stratégique (PAS) de chacun des douze Scot lorsque ceux-ci entreront en révision.

À noter que les trois chapitres constitutifs du Chapitre commun (adaptation au changement climatique, multipolarité et accueil, agilité face aux mutations économiques) sont aussi importants les uns que les autres. Leur ordre de présentation dans ce document n'induit aucune hiérarchie entre eux.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 114

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Liste des pièces du dossier projet arrêté le 16 décembre 2024

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 16/12/2024, 1 p.

- 1 – Délibération d'arrêt du projet,
- 2 - PAS (Plan d'Aménagement Stratégique),
- 3 - DOO – Document d'Orientations et d'Objectifs,
- 4 - ANNEXES :
 - 4 a - Diagnostic,
 - 4 b - Etat initial de l'environnement,
 - 4 c - Programme d'actions,
 - 4 d - Justifications des choix et indicateurs de suivi,
 - 4 e - Analyse de la consommation foncière et justifications des choix,
 - 4 f - Evaluation environnementale,
 - 4 g - Résumé non technique,
 - 4 h – Chapitre commun de l'inter-Scot.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 24 115

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Focus sur 3 outils pour la sobriété foncière sur St-Etienne Métropole : le projet partenarial d'aménagement de l'EPASE, le projet partenarial d'aménagement Gier-Ondaine-St Etienne Sud, le PLUi de SEM

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes ; CEREMA

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 12/2024, 11 p.

La DREAL a souhaité que les Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema continuent de l'accompagner dans le développement de supports de communication pédagogiques et percutants autour de la sobriété foncière à destination notamment des élus, des techniciens et des bureaux d'études. Parmi les 6 territoires collectivement identifiés en 2023 pour promouvoir cette approche

qualitative du Zéro Artificialisation Nette, le territoire de Saint-Étienne Métropole, support des démarches du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, du Projet Partenarial d'Aménagement Gier Ondaine Saint-Étienne et du Projet Partenarial d'Aménagement de l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne, a été retenu en raison de l'intérêt à illustrer l'articulation et la coordination entre les outils, les dispositifs et les acteurs mobilisés dans leurs cadres.

Numéro étude : 00-249

Cote : EPU 24 134

Accès : Diffusable

Rapport

Prospective ZAN - Restitution scénario agglomération et périurbain dynamique

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 2024, 4 p.

Note "En ville comme au village" :

- Principales variables actives,
- Compléments apportés à la typologie actuelle, éléments de contexte,
- Territoire,
- Modèle de développement et d'aménagement,
- Acteurs impliqués,
- Modes de vie, valeurs dominantes,
- Problèmes résolus pour atteindre cet horizon.

Numéro étude : 00-254

Cote : EPU 24 135

Accès : Diffusable

Rapport

Scot du Roannais - Synthèse du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/2024, 24 p.

Au sommaire de la synthèse :

- Edito,
- Le territoire du Scot du Roannais,
- Le diagnostic : habitat et socio-démographie, économie, équipements et mobilités,
- L'état initial de l'environnement : air-énergie-climat, eau-biodiversité-trame verte et bleue, risques-nuisances-production de matériaux et gestion des déchets.

Numéro étude : 01-211

Cote : EPU 24 136

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot du Roannais - Synthèse de la démarche prospective

Auteurs : Epures ; SCOT Roannais

Référence : Epures - 11/2024, 20 p.

C'est pour mener un travail de projection à 2050 concernant l'avenir souhaitable de son territoire que le Scot du Roannais a engagé une démarche de prospective, accompagnée par epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens. Au sommaire de ce document :

- Introduction,
- Les grandes étapes de la démarche prospective, la méthode : quand et avec qui ? Les différentes étapes. La préparation des éléments. Les grands défis du territoire...

PUBLICATIONS

- Les résultats de la démarche prospective du Scot : les récits prospectifs, les idées à retenir pour le PAS.
- Lexique.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 24 137
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Elaboration du Scot du Roannais - Guide des débats sur le Projet d'Aménagement Stratégique : bureau syndical

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 27/11/2024, 27 p.

Ce diaporama présente :

- le calendrier prévisionnel de l'élaboration du Scot du Roannais,
- le rappel des objectifs réglementaires et le cadre de référence du PAS,
- le chapitre commun de l'inter-Scot,
- les orientations du PAS.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 24 138
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Elaboration du Scot du Roannais - Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) : estimation des besoins en logements avec l'outil OTELO

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 16/10/2024, 19 p.

Au sommaire :

- Présentation de l'outil OTELO : dépasser les controverses, un spectre de projection démographique très large, comprendre les mécanismes impactant le besoin en logements,
- Présentation des scénarios cadre dans l'outil OTELO : 1 outil 2 jeux d'hypothèses, le scénario au fil de l'eau, l'option volontariste,
- Rappel du calendrier et contact.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 24 139
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Elaboration du Scot du Roannais - Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) : estimation des besoins en logements avec l'outil OTELO

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 09/2024, 30 p.

Il s'agit ici d'une présentation du tutoriel pour la saisie des scénarii (détail du paramétrage commun d'échelle Scot et du paramétrage à tester par les EPCI).

Les principes :

- code diapo pour différencier cadre commun Scot/test EPCI,
- scénario fil de l'eau,
- scénario volontariste.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 24 140
Accès : Confidentiel - interne

Rapport**Scot du Roannais - Projet d'Aménagement Stratégique : version 1**

Référence : Epures - 11/12/2024, 36 p.

Le présent document est une version provisoire du Projet d'Aménagement Stratégique du Scot du Roannais, suite au débat sur les orientations du PAS qui a eu lieu le 11 décembre 2024.

Pièce essentielle du Scot du Roannais, le PAS permet d'exprimer sur vingt ans un projet politique, stratégique et prospectif. Le PAS doit comporter les éléments suivants :

- une définition des objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de 20 ans,
- une synthèse du diagnostic et des enjeux qui s'en dégagent,
- une détermination par tranche de dix années d'un objectif de réduction du rythme d'artificialisation.

Numéro étude : 01-211

Cote : EPU 24 141

Accès : Confidentiel - interne

Rapport**PLU de Veauce**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2024, 23 documents

- Procédure,
- Rapport de présentation,
- PADD,
- Règlement,
- Annexes,
- OAP.

Numéro étude : 02-015

Cote : EPU 24 152

Accès : Diffusible

Rapport**Note sur l'établissement de la trajectoire ZAN et la prise en compte des bâtiments et installations agricoles dans celle-ci**

Auteurs : Epures ; Maître Soler-Couteaux

Référence : Epures - 15/03/2024, 7 p.

Les travaux récents conduits par epures, auprès des Syndicats Mixtes de Scot et EPCI sur la trajectoire ZAN, suscitent des débats sur le décompte de certaines consommations d'espaces agricoles, naturels et forestiers, notamment celles liées aux bâtiments et installations agricoles.

Par cette présente note, l'Agence d'urbanisme alerte ses partenaires sur les enjeux et les risques juridiques de ces aspects techniques et porte à leur connaissance les éléments précis qui étayent la position d'epures sur ce sujet technico-juridique.

Pour rappel, la réflexion de l'Agence d'urbanisme sur la trajectoire ZAN s'appuie sur les documents suivants :

- la loi Climat et Résilience,
- les dispositions du code de l'urbanisme en application ce jour,
- les décrets d'application de la loi Climat et Résilience,
- les fascicules d'application de la loi sur la trajectoire ZAN du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires - version 21/12/2023.

Numéro étude : 01-800

Cote : EPU 24 153

Accès : Partenarial

Rapport

Note n°2 sur l'établissement de la trajectoire ZAN et la prise en compte des carrières, des grandes infrastructures, et les dates d'observation de la période de référence

Auteurs : Epures ; SOLER-COUTEAUX Pierre

Référence : Epures - 03/05/2024, 8 p.

Les travaux récents conduits par epures auprès des Syndicats Mixtes et EPCI sur la trajectoire ZAN, suscitent des débats sur le décompte de certaines consommations d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

Epures a produit une première note en date du 15 mars 2024 à partir d'une consultation de son avocat conseil, Maître Soler-Couteaux, sur la prise en compte des bâtis et des installations agricoles dans la période de référence et dans la trajectoire ZAN. L'Agence d'urbanisme poursuit sa réflexion sur trois questions soumises à l'expertise juridique de son avocat conseil :

1. L'observation 2010-2020 du MOS (©Urba4) de la consommation d'ENAF répond-elle aux exigences légales en termes d'années d'observation ?
2. Faut-il ou non retirer du chiffre de référence les surfaces des espaces identifiés comme urbains en 2010 puis comme ENAF en 2020 (la " restitution ") ?
3. Les consommations d'ENAF liées à des infrastructures, notamment routières, sont-elles à déduire de la période de référence (comme l'A89, RD1498, RN7, RN82...) ?

Par cette présente note, l'Agence d'urbanisme alerte ses partenaires sur les enjeux et les risques juridiques de ces aspects techniques et porte à leur connaissance les éléments précis qui étayent la position d'epures sur ce sujet technico-juridique.

Numéro étude : 01-800

Cote : EPU 24 154

Accès : Partenarial

Power point

Communauté de communes Monts du Pilat - Réflexion sur l'application de la loi Climat et Résilience : réunion du 6 décembre 2024

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/12/2024, 29 p.

Ordre du jour :

- Rappel des dispositions de la loi Climat et Résilience : principes, définitions, calendrier de mise en œuvre du ZAN,
- Méthode et calendrier d'intervention d'epures sur les 3 communes,
- Réflexion de l'EPCI sur les attentes d'inscription dans les PLU : développement économique, habitat, équipements, tourisme, mobilités.

Numéro étude : 01-208

Cote : EPU 24 155

Accès : Diffusable

Power point

PLUI de Loire Forez agglomération - Point d'avancement de la démarche

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/01/2024, 38 p.

- Les premières étapes :

- . année 2021 : organisation d'instances de sensibilisation auprès des élus sur le PLUi,
- . année 2022 : finalisation du PLUi sur le périmètre historique (45 communes), analyse compatibilité des documents en vigueur avec la loi Climat et Résilience, construction d'atlas communaux.

- Les travaux en 2023 :

- . accompagnement à la sensibilisation des élus sur des sujets d'enjeux dans le futur PLUi,
- . construction d'une synthèse des enjeux du territoire,

- . accompagnement à la préfiguration du futur PADD.
- Les travaux en 2024 :
- . accompagnement à l'élaboration du PADD,
- . accompagnement à l'élaboration des pièces réglementaires,
- Définition du calendrier pour un arrêt début 2027.

Numéro étude : 09-153
Cote : EPU 24 156
Accès : Partenarial

Power point

PLUi de SEM - Réunion capacités de densification : mise à jour 1er octobre 2024

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 21/11/2024, 37 p.

Ordre du jour du groupe travail technique :

- Rappel des objectifs et méthodes de calcul des capacités,
- Echanges sur l'application d'un taux de réalisation,
- Echanges sur le sujet des logements vacants dans le PLUi.

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 24 157
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

PLU de Sainte-Sigolène

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2024, 11 documents

- Procédure,
- Rapport de présentation,
- PADD,
- Règlement,
- Annexes,
- Orientations d'aménagement.

Numéro étude : 02-104
Cote : EPU 24 173
Accès : Diffusible

Power point

PLU de Saint-André-le-Puy - Modification simplifiée : présentation des modifications envisagées

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/09/2024, 15 p.

Présentation des objectifs de la séance : échanger sur les modifications proposées en réponse aux besoins de la commune.

- Déroulé de la procédure,
- Contenu des modifications,
- Détail des modifications du règlement graphique,
- Détail des modifications, affectation des sols.

Numéro étude : 02-054
Cote : EPU 24 174
Accès : Diffusible

Power point

PLU de Saint-André-le-Puy - Modification simplifiée : réunion de lancement et définition des attentes

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 19/06/2024, 8 p.

Au sommaire du diaporama :

- Faire le point sur la démarche, préciser la répartition des rôles et valider le calendrier global,
- Faire le point sur la procédure de modification simplifiée et échanger sur les besoins et attentes de la commune sur son contenu.

Numéro étude : 02-054

Cote : EPU 24 175

Accès : Diffusable

Power point

PLU de La Versanne - Révision allégée : présentation des modifications envisagées aux personnes publiques associées

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 21/01/2025, 29 p.

- Déroulé de la procédure,
- Les objets de la révision allégée,
- Présentation des évolutions réalisées,
- Détail des modifications du règlement écrit,
- Suite de la procédure.

Numéro étude : 02-096

Cote : EPU 24 176

Accès : Diffusable

Power point

Séminaire POPSU

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2024, 20 p.

Pour la première fois, Saint-Etienne Métropole est impliquée dans un programme POPSU. Engagée depuis 2022 dans l'élaboration de son Plan De Mobilité, dont la raison d'être est la diminution des gaz à effet de serre liés au transport, sa Direction Transports et mobilités est motrice pour répondre à la proposition de la plateforme POPSU4. Saint-Etienne Métropole a souhaité intégrer le partenariat de l'Agence d'urbanisme dans son projet de recherche à la fois pour élargir la base politique des questionnements mais également pour bénéficier des méthodologies, outils et connaissances mises en œuvre par ce partenariat sur la thématique mobilité et le territoire métropolitain.

La note d'intention, rédigée en avril 2023, est centrée sur le projet d'une « halte ferroviaire », puis d'un « pôle d'échanges multimodal » en moyenne vallée du Gier, au centre-ville de la commune de La Grand-Croix, à proximité immédiate d'un échangeur autoroutier d'A47 menant notamment aux communes périurbanisées des coteaux alentours.

L'accompagnement de la démarche s'est mis en place progressivement à partir de juin 2024. L'Agence a été mobilisée pour le séminaire de lancement organisé à l'automne 2024. En voici le contenu.

Numéro étude : 01-212

Cote : EPU 24 177

Accès : Diffusable

Plaquette

Trait d'agences n° 44 - L'actualité des agences d'urbanisme : on s'en f(r)iche pas ! Les friches, un gisement pour l'avenir

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : FNAU - Eté 2024, 17 p.

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sollicite régulièrement les Agences de son réseau dans le cadre de travaux ou de publications.

A ce titre, epures contribue à certains travaux. En 2024, l'Agence a rédigé les articles suivants :

- De la documentation à l'action : une approche exploratoire de la renaturation. Depuis 2020, le réseau régional urba3 conseille et accompagne l'EPORA sur la renaturation à l'heure du ZAN. Après un temps d'acculturation commun, les réflexions sont mises à l'épreuve de la méthode et de l'expérimentation. (article rédigé en commun par l'Agence d'urbanisme de St-Etienne, UrbanLyon et l'Agence d'urbanisme de Grenoble) (page 17).

- Vers la sobriété foncière en région stéphanoise : un cheminement pragmatique et opérationnel (page 22).

Numéro étude : 11-012

Cote : EPU 24 179

Accès : Diffusible

Plaquette

Les dossiers Fnau n° 61 - La question périurbaine change de statut : les actes du colloque de lancement de la démarche "les nouveaux dess(e)ins des périurbains"

Auteurs : Fédération nationale des agences d'urbanisme

Référence : FNAU - 10/2024, 20 p.

Reconsidérer les futurs périurbains – après les avoir décriés, puis réhabilités, dénoncés puis approuvés – comme des espaces à fort potentiel (foncier, biomasse, EnR, biodiversité, nouveaux rapports à la nature...), comme des espaces d'interrelations (sociales et culturelles) complexes encore peu saisis par les gouvernances territoriales et comme des espaces de projet (de territoire, de société, d'inventivité démocratique) s'impose. Aussi, la Fnau, le réseau des agences d'urbanisme et leurs partenaires ont souhaité initier un cycle de réflexion et de débat, intitulé « Les nouveaux dess(e)ins des périurbains » afin d'ouvrir le champ des possibles, en rappelant toujours la très grande diversité périurbaine.

Un colloque de lancement de la démarche, le 28 mai 2024, a ainsi permis de consolider les objectifs de ce cycle de réflexion, de revenir sur les travaux passés, sur les tenants de la question périurbaine à ce jour, ainsi que sur les perspectives pour agir, grâce à deux tables rondes et deux séquences de réflexion collective.

En voici les actes.

Numéro étude : 11-012

Cote : EPU 24 180

Accès : Diffusible

Power point

Inter-Scot - Rééquilibrage tertiaire : Cotech 2, réunion de travail

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 29/11/2024, 50 p.

Cette démarche fait écho à l'orientation 3 du chapitre commun " Pour une aire métropolitaine agile face aux mutations économiques ", avec pour objectif :

- d'organiser la résilience économique des territoires,
- d'anticiper et accompagner les mutations commerciales.

Au sommaire de ce diaporama :

- Actualités liées aux problématiques tertiaires : articles de presse (le télétravail et ses impacts territoriaux, les tiers-lieux, ouverture d'une école de formation Casino, de plus en plus de bureaux vides...),

PUBLICATIONS

- Synthèse des entretiens : 7 EPCI et 9 acteurs de l'immobilier interrogés, les thématiques abordées (évolution du marché tertiaire, mutations sociétales...)...
- Format du séminaire : lieu, date, acteurs invités, format, objectif, proposition de déroulé,
- Synthèse des questions du Cotech 1 : estimation des emplois télétravaillables, zooms sur les métropoles de Lyon et St-Etienne, zoom sur les périmètres autour des gares, zoom sur les ZAE tertiaires spécifiques, transfert d'établissement.

Numéro étude : 00-253
Cote : EPU 24 188
Accès : Partenarial

Power point

Inter-Scot - Rééquilibrage tertiaire : Cotech 2, réunion de travail

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 17/09/2024, 56 p.

Cette démarche fait écho à l'orientation 3 du chapitre commun " Pour une aire métropolitaine agile face aux mutations économiques ", avec pour objectif :

- d'organiser la résilience économique des territoires,
- d'anticiper et accompagner les mutations commerciales.

Au sommaire de ce document :

- Préambule,
- Actualités liées aux problématiques tertiaires : articles de presse (immobilier : le grand effondrement de la production de bureaux en Ile-de-France, immobilier tertiaire à Lyon...), développement de la pratique du télétravail, une conjoncture immobilière qui se complexifie...,
- Définitions : tertiaire, bureaux, de quoi parle-t-on ? Caractérisation des emplois tertiaires,
- Premières analyses quantitatives : dynamiques d'emplois, dynamiques foncières et immobilières, synthèse,
- Prochaines étapes : calendrier de la mission.

Numéro étude : 00-253
Cote : EPU 24 189
Accès : Partenarial

Power point

Stratégies foncières - Partage de retours d'expériences : séminaire EPORA

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; EPORA
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 28/01/2025 , 62 p.

Le réseau des 4 Agences a préparé, animé un séminaire de travail en présentiel sur une demi-journée avec les chargés d'études "appels à projets" et les chargés d'affaires de l'EPORA ainsi que les chargés d'études des agences.

Ce temps de travail collectif a permis de partager des REX sur les accompagnements conduits auprès des collectivités en matière de stratégie foncière (accompagnements réalisés avec et sans implication de l'EPORA). Ce séminaire a permis, à partir des cas pratiques mobilisés, de partager les méthodologies (quantitative, qualitative et gouvernance), de restituer de manière synthétique les enseignements que l'on peut tirer des démarches conduites, d'identifier les points de convergence, les écueils et les limites et d'échanger sur les incidences sur les pratiques de l'EPF et sur les territoires.

Numéro étude : 00-250
Cote : EPU 24 201
Accès : Partenarial

Power point

Inter-Scot - Logistique : phase 2, évaluation des besoins en immobilier logistique

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 10/2024, 10 p.

Au sommaire :

- Evolutions du marché immobilier logistique :
- . l'offre : une forte croissance des constructions d'entrepôts en France, une inégale répartition,
- . la demande : des besoins diversifiés,
- . 4 scénarios pour l'entrepôtage francilien en 2040
- . la demande placée : une baisse attendue en 2024,
- . l'investissement : la logistique, un actif privé,
- Proposition méthodologique ; objectif de la phase 2 : évaluer les besoins en immobilier logistique par grand secteur géographique.

Numéro étude : 00-256

Cote : EPU 24 217

Accès : Partenarial

AMÉNAGEMENT URBAIN

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Cordelle : atelier 1, définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/04/2024, 15 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg de Cordelle et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 010

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Neaux : atelier 1, définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/04/2024, 14 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg de Neaux et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 011

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Machézal : atelier 1, définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 18/04/2024, 15 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg de Machézal et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 012

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Priest-la-Roche : atelier 1 Définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 18/04/2024, 17 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg de Saint-Priest-la-Roche et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 013

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Cordelle : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 14/06/2024, 21 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg de Cordelle,
- description des deux scénarios d'aménagement.

Atelier de construction du scénario préférentiel :

- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
- détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 014

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Machézal : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 13/06/2024, 21 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg de Machézal,
- description des deux scénarios d'aménagement.

Atelier de construction du scénario préférentiel :

- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
- détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 015

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Priest-la-Roche : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 14/06/2024, 22 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg de Saint-Priest-la-Roche,
- description des deux scénarios d'aménagement.

Atelier de construction du scénario préférentiel :

- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
- détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 016

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Neaux : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 13/06/2024, 22 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg de Neaux,
- description des deux scénarios d'aménagement.

Atelier de construction du scénario préférentiel :

- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
- détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 017

Accès : Partenarial

Rapport

EPA micro-scope : environnement, mobilité

Auteurs : Epures ; Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne

Référence : Epures - 2024, 72 p.

Cette édition du micro-scope s'attarde sur les thématiques de la mobilité et de l'environnement. Elle offre une mise en lumière du chemin déjà parcouru et, en creux, celui restant à parcourir pour aller vers une ville sobre, résiliente et accueillante, pour les générations actuelles et futures.

Numéro étude : 06-119

Cote : EPU 24 040

Accès : Diffusible

Power point

Plan Guide Le Chambon-Feugerolles : mise en récit introductive au plan guide

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2024, 47 p.

La mise en récit est une animation commentée de 16 minutes racontant l'histoire de la commune du Chambon-Feugerolles depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.

Présentée lors du dernier atelier d'avril 2024, et nourrie des connaissances rassemblées durant l'étude, elle a été partagée et bien accueillie par les participants car savoir d'où l'on vient donne du sens à l'action à conduire.

Le constat de certains dysfonctionnements questionne aujourd'hui les élus du Chambon-Feugerolles : attractivité générale de la commune, devenir de certains bâtiments comme la halle centrale ou la salle Vachon. Débuté en 2022, le plan guide, animé par epures, a pour but de fédérer toutes les idées et les énergies.

Numéro étude : 03-282

Cote : EPU 24 043

Accès : Partenarial

Power point

Plan guide Le Chambon-Feugerolles : démarche de co-construction et sites stratégiques retenus

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2024, 141 p.

Au sommaire :

- Préambule : contexte, objectifs et grands axes de l'étude. Se mettre d'accord sur les objectifs, calendrier...
- La co-construction du plan-guide : les entretiens d'acteurs, les ateliers élus. Se mettre d'accord sur les secteurs à étudier,

PUBLICATIONS

- Le plan-guide : la mise en récit, le plan général,
- Les sites stratégiques et les fiches actions : cartes des sites stratégiques,
- Annexes : ce que contient la mise en récit, synthèse des 11 entretiens d'acteurs.

Numéro étude : 03-282

Cote : EPU 24 044

Accès : Partenarial

Power point

CoPLER Démarche Centres Bourgs - Pré-chiffrage du scénario retenu : Saint-Victor-sur-Rhins

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 24/06/2024, 22 p.

Afin de disposer d'éléments d'aide à la décision permettant une mise en œuvre des premières intentions esquissées dans le plan guide réalisé en 2023 sur la commune de Saint-Victor-sur-Rhins, l'Agence d'urbanisme epures, en lien avec B. Ingénierie (sous-traitant de l'Agence pour cette mission), a réalisé un pré-chiffrage des secteurs d'aménagement prioritaires.

Ce document présente le résultat de ce travail (précision des principes d'aménagement et tableaux de pré-chiffrage) pour chacune des 2 options retenues.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 079

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Quartier la Béraudière : projet urbain

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/01/2024, 46 p.

Sommaire du diaporama :

- Synthèse du diagnostic : état des connaissances (occupation des sols, habitants et niveau de revenu, accessibilité aux services du quotidien...),
- Définition des enjeux : atouts à préserver, renforcer, supports de projet ; contraintes, points négatifs, à faire évoluer...,
- Pistes pour des scénarios d'aménagement : proposition de deux scénarios contrastés.

Numéro étude : 03-285

Cote : EPU 24 093

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Enjeux de mutation du tissu pavillonnaire : document de synthèse

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2024, 44 p.

La loi Climat et Résilience nécessite d'enclencher la densification et la transformation des tissus bâtis existants. Or l'analyse de la typo-morphologie montre que les quartiers pavillonnaires sont très majoritaires sur le Sud Loire, en surface au sol mais pas en nombre de logements.

Ces espaces font déjà l'objet d'opérations de densification conduites ou non par des aménageurs et/ou des lotisseurs dans certaines communes ou quartiers.

Ces opérations sont parfois subies par les collectivités qui ne les ont pas anticipées et qui n'ont pas mis en place les outils adaptés pour les encadrer.

Ainsi, en 2023, l'Agence d'urbanisme a initié une démarche exploratoire pour décrire et mesurer les phénomènes à l'œuvre dans l'évolution de ces secteurs d'habitat, avec notamment la mise au point d'outils spécifiques dans l'objectif :

- d'identifier les différentes formes de structuration de l'habitat pavillonnaire,
- d'analyser de quelle manière ces secteurs se transforment, afin de mieux encadrer leur évolution à l'avenir.

Numéro étude : 03-283

Cote : EPU 24 123

Accès : Diffusable

Power point

CoPLER Démarche Centres Bourgs - Pré-chiffrage du scénario retenu : Pradines (document mis à jour suite au GT de décembre 2024)

Auteurs : Epures ; B. Ingénierie

Référence : Epures - 01/2025 , 15 p.

Afin de disposer d'éléments d'aide à la décision, permettant une mise en œuvre des premières intentions esquissées dans le plan guide réalisé en 2023 sur la commune de Pradines, l'Agence d'urbanisme epures en lien avec B.Ingénierie (sous-traitant d'epures dans le cadre de cette mission), a réalisé un pré-chiffrage des secteurs d'aménagement prioritaires.

Ce document présente le résultat de ce travail (précision des principes d'aménagement et tableaux de pré-chiffrage) pour chacune des 2 options retenues.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 124

Accès : Diffusable

Power point

CoPLER Démarche Centres Bourgs - Pré-chiffrage du scénario retenu : Pradines, document mis à jour

Auteurs : Epures ; B.Ingénierie ; EPORA

Référence : Epures - 01/2025 , 15 p.

Afin de disposer d'éléments d'aide à la décision, permettant une mise en œuvre des premières intentions esquissées dans le plan guide réalisé en 2023 sur la commune de Pradines, l'Agence d'urbanisme epures en lien avec B.Ingénierie (sous-traitant d'epures dans le cadre de cette mission), a réalisé un pré-chiffrage des secteurs d'aménagement prioritaires.

Ce document , mis à jour suite au GT de décembre 2024, présente le résultat de ce travail (précision des principes d'aménagement et tableaux de pré-chiffrage) pour chacune des 2 options retenues.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 142

Accès : Confidentiel - interne

Power point

CoPLER Démarche Centres Bourgs - Pré-chiffrage du scénario retenu : Saint-Victor-sur-Rhins

Auteurs : Epures ; EPORA ; B.Ingénierie

Référence : Epures - 24/06/2024, 22 p.

Afin de disposer d'éléments d'aide à la décision, permettant une mise en œuvre des premières intentions esquissées dans le plan guide réalisé en 2023 sur la commune de Saint-Victor-sur-Rhins, l'Agence d'urbanisme epures en lien avec B.Ingénierie (sous-traitant de l'Agence pour cette mission), a réalisé un pré-chiffrage des secteurs d'aménagement prioritaires.

PUBLICATIONS

Ce document, validé suite au groupe de travail du 06/06/2024, présente le résultat de ce travail (précision des principes d'aménagement et tableaux de pré-chiffrage) pour chacune des 2 options retenues.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 24 143
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

CoPLER Démarche Centres Bourgs - Scénario définitif : Cordelle

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/2024, 1 p.

Cartographie du scénario définitif pour la commune de Cordelle.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 24 144
Accès : Diffusable

Rapport

CoPLER Démarche Centres Bourgs - Scénario définitif : Machézal

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/2024, 1 p.

Cartographie du scénario définitif pour la commune de Machézal.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 24 145
Accès : Diffusable

Rapport

CoPLER Démarche Centres Bourg - Scénario définitif : Neaux

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/2024, 1 p.

Cartographie du scénario définitif pour la commune de Neaux.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 24 146
Accès : Diffusable

CoPLER Démarche Centres Bourgs - Scénario définitif : Saint-Priest-la-Roche

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/2024, 1

Cartographie du scénario définitif pour la commune de Saint-Priest-la-Roche.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 24 147
Accès : Diffusable

Rapport

CoPLER Etude Centres Bourgs - Synthèse de l'atelier "enjeux du centre bourg" : commune de Cordelle

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/2024, 26 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" - Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régnny et Neulise - dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Cordelle.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 148

Accès : Diffusible

Rapport

CoPLER Etude Centres Bourgs - Synthèse de l'atelier "enjeux du centre bourg" : commune de Machézal

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2024, 26 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" (Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régny et Neulise) dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Machézal.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 149

Accès : Diffusible

Rapport

CoPLER Etude Centres Bourgs - Synthèse de l'atelier "enjeux du centre bourg" : commune de Neaux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2024, 26 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" (Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régny et Neulise) dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Neaux

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 150

Accès : Diffusible

Rapport

CoPLER Etude Centres Bourgs - Synthèse de l'atelier "enjeux du centre bourg" : commune de Saint-Priest-la-Roche

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2024, 26 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" (Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régnay et Neulise) dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Saint-Priest-la-Roche.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 24 151

Accès : Diffusable

Power point

PPA GOSE - Démarche UoFS La Rivière Valbenoîte

Référence : Epures - 02/2025 , 40 p.

Il s'agit de la présentation des résultats de l'étude UOFS menée sur le quartier La Rivière Valbenoîte :

- Présentation de la méthode : la santé dans le PPA-GOSE,
- Caractéristiques et état de santé des habitants : population, profil des IRIS, habitat, analyse de l'état de santé, quels liens entre santé et urbanisme ?...
- Analyse des déterminants de santé : qualité de l'air, nuisances sonores, accessibilité piétonne aux équipements, températures et nature en ville...
- Schéma d'intégration des enjeux de santé : carte d'intégration des enjeux de santé, ressources mobilisables.

Numéro étude : 01-191

Cote : EPU 24 202

Accès : Partenarial

Power point

Projet Urbain Stéphanois : UFS, l'urbanisme favorable à la santé dans les opérations d'aménagement (GT)

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/2024, 54 p.

En 2024, le souhait des partenaires est de retrouver des instances de partage du projet urbain plus ouvertes, entre les techniciens de SEM, de la ville de Saint-Etienne et de l'EPASE. Il s'agit ici du diaporama présenté lors de la séance organisée dans ce cadre le 5 décembre 2024. La thématique abordée étant l'urbanisme favorable à la santé dans les opérations d'aménagement.

- Quizz thématique et retour d'expériences,
- Focus méthode,
- Atelier carte sur table,
- Synthèse.

Numéro étude : 03-264

Cote : EPU 24 203

Accès : Partenarial

Power point

Etude urbaine Villars : atelier élus

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/01/2025 , 41 p.

La commune de Villars a sollicité le partenariat d'epures pour conduire une étude sur la connexion de son centre-ville (place Gambetta) avec le nouveau quartier (Beunier). La volonté de la commune est de lancer une réflexion interne au conseil municipal, en amont du prochain plan de mandat et en cohérence avec le PLUi en cours.

Il s'agit ici du diaporama ayant servi de support à l'atelier réunissant les élus de la commune :

- Présentation générale de l'étude urbaine et objectifs,
- Quizz sur la commune (questions/réponses) : typo-morphologie, population, logements, ZAE, circulation...,
- Balade urbaine des élus répartis en deux groupes (vote en fonction du ressenti des participants...),
- Atelier carte sur table : méthode et challenge
- Synthèse.

Numéro étude : 03-279

Cote : EPU 24 204

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Plan guide du Chambon-Feugerolles : Copil final

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 21/01/2025 , 69 p.

Support d'animation présenté lors du COPIL final de la mission :

- Contexte de la commande,
- Orientations issues des ateliers d'avril et octobre 2024 à propos des sites stratégiques retenus,
- Restitution du document global + annexes (entretiens d'acteurs) et liste de diffusion,
- Conclusion sous forme de "to do list".

Numéro étude : 03-282

Cote : EPU 24 205

Accès : Partenarial

Power point

Plan guide du Chambon-Feugerolles : coconstruire un horizon commun pour la commune

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2025 , 230 p.

Sommaire du document :

- Préambule : contexte et objectifs de l'étude ; calendrier 2023-2024 ; le PLUi, le PPA GOSE et le plan guide du Chambon-Feugerolles, des plannings croisés,
- La co-construction du plan guide : une co-construction forte dès le démarrage ; l'animation des ateliers, la méthode proposée par epures ; balade urbaine, synthèse des 4 parcours 2023 ; carte des 7 secteurs identifiés,
- La mise en récit : histoire du développement urbain du Chambon-Feugerolles ; données socio-démographiques ; réflexion sur l'occupation du sol ; les patrimoines ; usages, services, équipements ; et demain ?,
- Le plan général (territorialisation de l'ensemble des orientations urbaines,
- Les sites stratégiques et les fiches-actions : plateau-central (dont halle Cognet) ; confluence Ondaine Valchérie ; îlot culturel (dont salle Vachon) ; aération des cœurs d'îlots denses du centre-ville ; plateau gare bi-face (dont bâtiment gare) ; abords de la RN88 ; la Forge, lien à l'Ondaine,

PUBLICATIONS

- Synthèse des actions à engager à court terme,
- Annexe : synthèse des 11 entretiens d'acteurs,
- Liste des participants à la démarche.

Numéro étude : 03-282

Cote : EPU 24 206

Accès : Diffusable

Power point

Espaces publics de demain et adaptation aux changements climatiques

Auteurs : Epures ; Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne ; Saint-Etienne Métropole ; Ville de Saint-Etienne

Référence : Epures - 07/11/2024, 83 p.

Le séminaire "Espaces publics de demain et adaptation aux changements climatiques" s'est tenu le 7 novembre, rassemblant plus de 60 participants. Organisé par epures en collaboration avec la direction mutualisée "Projets urbains" de SEM et de la ville de Saint-Etienne, l'événement a impliqué des représentants de la ville de Saint-Etienne, de l'EPASE et de Cap Métropole.

Ce séminaire a débuté par une séance plénière incluant l'intervention d'une élue d'Angers, un quizz et une présentation d'un prévisionniste météo. Quatre ateliers participatifs ont ensuite permis aux participants d'échanger sur des thèmes tels que la ville perméable, agréable, végétale et la préparation aux événements extrêmes.

Ce document de synthèse en présente les résultats.

Numéro étude : 03-286

Cote : EPU 24 207

Accès : Diffusable

Power point

Etude urbaine quartier La Béraudière : étude du PPA GOSE

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2025, 69 p.

Dans le cadre du PPA GOSE, Projet Partenarial Gier, Ondaine Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, en lien avec les communes de La Ricamarie et de la ville de Saint-Etienne, a confié à epures la réalisation d'une étude urbaine sur le secteur Béraudière Croix de l'Orme.

Au sommaire du diaporama :

- Contexte de l'étude : le secteur Béraudière, un quartier d'entre deux,
- Une méthodologie de travail participative : alimentée par la vision des consensus et des dissensus,
- Diagnostic rapide du secteur : approche multithématique,
- Définition des enjeux : atouts à préserver, contraintes, questionnements,
- 12 sites de projets identifiés : terrain Béraudière (3 scénarios contrastés), les abords de la RN88 (une approche santé environnementale), la ZAE ZACOM Béraudière (des enjeux d'accessibilité), traitement des voiries et des espaces publics,
- Synthèse et atterrissage du plan guide,
- CR du COFIL du 13 janvier 2025.

Numéro étude : 03-285

Cote : EPU 24 208

Accès : Partenarial

ARCHITECTURE - PATRIMOINE

Power point

L'inventaire du patrimoine, compagnon pour comprendre et projeter la fabrique des territoires

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 26/03/2024, 29 p.

Ce diaporama, diffusé lors du webinaire organisé par epures le 26 mars 2024, présente la base de données patrimoine :

- Genèse de la base de données patrimoine,
- La base patrimoine : un référentiel servant de base de connaissance partagée,
- Présentation du web-Sig "base patrimoine" : méthode de recensement,
- Présentation de la base de données Mérimée par Nadine Halitim-Dubois du service Inventaire et patrimoine culturel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Numéro étude : 01-187

Cote : EPU 24 078

Accès : Diffusable

Power point

Base de données patrimoine : compléments sur Le Chambon-Feugerolles et Unieux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2024, 20 p.

1. Détails des compléments apportés à la base sur les communes du Chambon-Feugerolles et d'Unieux,
2. Eléments non retenus dans la base ou disparus,
3. Conclusion.

Numéro étude : 01-187

Cote : EPU 24 122

Accès : Diffusable

ECONOMIE

Rapport

Toile industrielle : l'industrie de la santé

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2024, 1 p.

Schéma communicant sur l'industrie de la santé, filière structurante du territoire de Saint-Etienne Métropole :

- relations entre les entreprises (fournisseur, client, donneur d'ordre, sous-traitant...),
- marché international, marché national,
- relations de partenariat R&D...

Numéro étude : 06-121

Cote : EPU 24 049

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Toile industrielle : l'industrie automobile

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2024, 1 p.

Schéma communicant sur l'industrie automobile, filière structurante du territoire de Saint-Etienne Métropole :

- relations entre les entreprises (fournisseur, client, donneur d'ordre, sous-traitant...),
- marché international, marché national,
- relations de partenariat R&D...

Numéro étude : 06-122

Cote : EPU 24 050

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Les applications des toiles industrielles

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/07/2024, 17 p.

Il s'agit de la présentation du développement de l'application des toiles industrielles :

- les effets d'entraînement,
- les entreprises qui échangent avec l'international,
- l'implication des grandes entreprises au niveau local,
- la prospection "passive" : cahier des charges des prospects,
- la prospection "active" : les maillons manquants,
- les entreprises "pivots".

Numéro étude : 06-122

Cote : EPU 24 051

Accès : Confidentiel - interne

Plaquette

Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n°29, 3^e trimestre 2023

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 8 p.

Les tendances dans la Loire au 3^e trimestre 2023 :

- Une légère dégradation de la santé financière des entreprises,
- Une poursuite de la croissance du salaire moyen par personne,
- Une légère progression des effectifs salariés privés,
- Une augmentation du taux de chômage.

Numéro étude : 06-011

Cote : EPU 24 052

Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n°30, 4^e trimestre 2023

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2024, 8 p.

Les tendances dans la Loire au 4^e trimestre 2023 :

- Une légère dégradation de la santé financière des entreprises,
- Une accentuation de la croissance du salaire moyen par personne,
- Une baisse des effectifs salariés privés dans tous les secteurs d'activité,

- Une légère augmentation du taux de chômage.

Numéro étude : 06-011

Cote : EPU 24 053

Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n° 31, 1^{er} trimestre 2024

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2024, 8 p.

Les tendances dans la Loire au 1^{er} trimestre 2024 :

- Une légère dégradation de la santé financière des entreprises,
- Une accentuation de la croissance du salaire moyen par personne,
- Une stabilisation des effectifs salariés privés dans tous les secteurs d'activité,
- Un arrêt de la progression du taux de chômage,
- Des investissements industriels nombreux.

Numéro étude : 06-011

Cote : EPU 24 054

Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Centre 2 entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche de l'hypercentre, Centre 2 est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de services.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 055

Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Chappe-Ferdinand entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche de Châteaureux et du Crêt de Roc, Chappe-Ferdinand est à la fois résidentiel et économique.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 056

Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Châteaureux entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 11 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

PUBLICATIONS

Quartier proche de l'hypercentre, Châteaueux est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de services.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 057
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : Manufacture-Plaine Achille quartier cœur de ZAC entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023 , 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Le quartier Manufacture-Plaine Achille est géographiquement étendu et revêt plusieurs réalités économiques. Afin de faire ressortir les spécificités territoriales, il a été décidé de le décomposer en deux zones : le cœur de ZAC et le nord de ZAC. Le cœur de ZAC est essentiellement un quartier d'activités économiques. L'habitat est peu présent et est surtout concentré à Carnot.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 058
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Crêt de Roc entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023 , 9 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier de centre-ville, le Crêt de Roc est résidentiel et accueille également des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 059
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : l'entrée nord-est de Saint-Etienne entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023 , 11 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier où l'économie est fortement représentée. L'entrée nord-est de la ville de Saint-Etienne, située le long de l'A72, est proche de Montreynaud et de Molina.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 060
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : l'entrée ouest de Saint-Etienne entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023 , 11 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier où l'économie est fortement représentée. L'entrée ouest de la ville de Saint-Etienne est proche de Centre Deux et de Bellevue.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 061
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : l'entrée sud de Saint-Etienne entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023 , 9 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier où l'économie est fortement représentée, l'entrée sud de la ville de Saint-Etienne est proche de La Rivière et de Valbenoîte.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 062
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Fauriel entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2024, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche de l'hypercentre, Fauriel est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de services.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 063
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de l'hypercentre entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023 , 11 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

L'hypercentre est résidentiel et accueille, à la fois, des activités tertiaires.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 064
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Jacquard entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023 , 9 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier de centre-ville, Jacquard est résidentiel et accueille également des activités tertiaires.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 24 065
Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : Manufacture Plaine Achille quartier du nord de ZAC entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023 , 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Le quartier Manufacture-Plaine-Achille est géographiquement étendu et revêt plusieurs réalités économiques. Afin de faire ressortir les spécificités territoriales, il a été décidé de le décomposer en deux zones : le cœur de ZAC et le nord de ZAC. Le nord de ZAC est essentiellement un quartier d'activités économiques.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 066

Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Monthieu Pont-de-l'Ane entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023 , 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Monthieu Pont-de-l'Ane est essentiellement un quartier d'activités économiques.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 067

Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Saint-Roch entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023 , 9 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier de centre-ville, Saint-Roch est résidentiel et accueille, à la fois, des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 068

Accès : Diffusable

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier du Soleil entre 2012 et 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023 , 9 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche du centre-ville, Le Soleil est résidentiel et, à la fois, accueille des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 069

Accès : Diffusable

Rapport**Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier du Technopole entre 2012 et 2022**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023 , 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Le quartier du Technopole est essentiellement tourné vers une activité économique et plus particulièrement vers les activités tertiaires. L'habitat est peu dense.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 070

Accès : Diffusable

Plaquette**Suivi économique des quartiers stéphanois**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2024, 24 p.

Les seize quartiers analysés concentrent 65 % des effectifs salariés privés de la commune de Saint-Etienne. Ils font preuve d'un réel dynamisme. En effet, leurs effectifs ont augmenté de 2,9 % par an entre 2012 et 2022 alors qu'ils ont diminué de 0,5 % par an dans l'ensemble de la ville de Saint-Etienne et crû de seulement 1,1 % par an en France sur la même période.

Tous les quartiers n'ont toutefois pas connu la même dynamique. L'analyse de la répartition sectorielle des effectifs salariés privés a permis d'identifier deux types de quartier : ceux à dominante tertiaire (services et/ou commerce) principalement polarisés dans le centre de Saint-Etienne ; ceux à dominante industrielle davantage localisés en périphérie, qu'il s'agisse du nord de Saint-Etienne ou de l'ouest. Cette analyse montre que les opérations d'aménagement semblent avoir impacté le dynamisme des quartiers ainsi que leur vocation économique (spécialisation pour certains, diversification pour d'autres). Elles contribuent également à des redistributions internes.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 071

Accès : Diffusable

Power point**Impact économique des opérations d'aménagement dans les quartiers stéphanois**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/04/2024, 29 p.

Ce diaporama a servi de support au webinar organisé par epures, le 2 avril 2024.

- Contexte, objectifs et méthodologie,
- Des quartiers très dynamiques entre 2012 et 2022,
- Une dynamique des quartiers qui bénéficient des politiques d'aménagement ?,
- Des quartiers marqués par la présence d'indépendants et d'emplois publics,
- Un centre urbain tertiaire et des quartiers périphériques plus industriels,
- Quelles sont les mutations en cours ?.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 24 072

Accès : Diffusable

Power point

Observatoire du Design : présentation en comité technique de St-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 14/06/2024, 23 p.

Au sommaire :

- Rappel du contexte : étude de faisabilité autour de la mise en place d'un observatoire du Design au sein de St-Etienne Métropole, mise en avant de 3 axes de développement,
- Ce qui a été réalisé/ce qui est prévu en 2024 : analyse de l'offre et de la demande en design, valorisation des enquêtes, déploiement du volet formation, réalisation d'une thèse sur les déterminants et les impacts du design sur les entreprises et les territoires.

Numéro étude : 06-117

Cote : EPU 24 098

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Pérennité des entreprises : bilan et traitement des bases

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/2024, 38 p.

- Positionnement national des filières de St-Etienne Métropole : manufacturing, numérique, santé,
- Retour sur les enquêtes qualitatives : entreprises interrogées, sujets abordés, préoccupations du créateur,
- Mise en place d'un baromètre pour suivre l'évolution des préoccupations des entreprises ?
- Constats et pistes d'actions.

Numéro étude : 06-096

Cote : EPU 24 119

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Parcours résidentiel des entreprises : questionnaire

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2024, 5 p.

Questionnaire permettant de décrire le parcours résidentiel de l'entreprise, ses motivations au déménagement et ses besoins d'accompagnement.

Numéro étude : 06-106

Cote : EPU 24 120

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Parcours résidentiel des entreprises : la communication sur l'offre d'accueil

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/2024, 14 p.

Présentation des situations variées en matière de communication sur l'offre d'accueil parmi 10 métropoles de taille comparable à celle de SEM.

Numéro étude : 06-106

Cote : EPU 24 121

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Club Eco - Intelligence artificielle : l'impact de l'intelligence artificielle sur les entreprises, opportunité ou menace ?

Auteurs : CLEO

Référence : CLEO - 04/12/2024, 9 p.

Diaporama présenté par CLEO (club des entrepreneurs de l'Ondaine) lors du Club Eco organisé par epures le 4 décembre 2024.

- Présentation de CLEO,
- Programme CLEO sur l'intelligence artificielle en 2024,
- Mutation du marché du travail par l'IA,
- Création de nouveaux emplois dans les secteurs liés à l'IA,
- Formation,
- Productivité grâce à l'IA.

Numéro étude : 06-011

Cote : EPU 24 190

Accès : Partenarial

Power point

Club Eco - Intelligence artificielle

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 18/09/2024, 18 p.

Diaporama présenté par epures lors de son Club éco le 4 décembre dernier :

- Intelligence artificielle : définition et parti-pris. De quoi parle-t-on ? Comment l'aborder ?
- Intelligence artificielle : menace ou opportunité pour l'emploi ? Apports de l'IA/risques,
- Alertes liées au développement de l'IA,
- IA et gestion des politiques publiques en matière de développement économique.

Numéro étude : 06-11

Cote : EPU 24 191

Accès : Partenarial

Power point

Club Eco - Intelligence artificielle : Intelligence artificielle, une définition

Auteurs : Université Jean Monnet

Référence : Université Jean Monnet - 04/12/2024, 21 p.

Diaporama présenté par le Laboratoire Hubert Curien de l'Université Jean Monnet lors du club Eco organisé le 4 décembre 2024 :

- Définition,
- Les différents types d'intelligences artificielles,
- Applications phares,
- Des domaines proches,
- Formation et intelligence artificielle, tour d'horizon,
- Des compétences cœur de métier,
- Des compétences pour des utilisateurs,
- Limites et dangers de l'IA,
- Risques et difficultés pour les entreprises,
- IA et futur.

Numéro étude : 06-11

Cote : EPU 24 192

Accès : Partenarial

Power point

Club Eco - Intelligence artificielle : parlons de santé au travail dans le BTP

Auteurs : Metaviu

Référence : Metaviu - 04/12/2024, 17 p.

Lors du Club Eco organisé par epures le 4 décembre 2024, l'entreprise METAVIU a présenté son application mobile à destination des employeurs et des employés afin de prévenir des risques musculaires et squelettiques.

Numéro étude : 06-11

Cote : EPU 24 193

Accès : Partenarial

Plaquette

Les évolutions économiques dans la Loire en 2023-2024

Auteurs : Epures ; CCI de Saint-Etienne Montbrison ; urssaf ; Université Jean Monnet ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : Epures - 11/2024, 28 p.

La Loire a connu une année 2023 négative en termes d'emplois avec une baisse des effectifs salariés privés de 0,7 %, en retrait comparativement aux hausses constatées en région et en France (+ 0,5 %).

Sur le plan de l'activité, si le montant des exportations a baissé, celui des importations a diminué encore plus fortement. Toutefois, le déséquilibre à l'international persiste avec une balance commerciale déficitaire.

L'année 2024 est difficile sur le plan de l'emploi : une baisse de l'emploi (notamment dans l'intérim), une baisse des déclarations préalables à l'embauche sur les huit premiers mois de l'année, des projets de recrutement en diminution avec des difficultés de recrutement persistantes et une hausse du chômage. Les radiations des entreprises sont également en hausse sur les huit premiers mois de 2024.

Les perspectives pour la fin d'année 2024 et pour 2025 sont moroses avec une nouvelle hausse du chômage attendue malgré une croissance légèrement plus forte en 2025.

Numéro étude : 06-11

Cote : EPU 24 194

Accès : Diffusable

Plaquette

Les évolutions économiques dans la Loire en 2023-2024 : poster

Auteurs : Epures ; CCI de Saint-Etienne Montbrison ; urssaf ; ELO ; Université Jean Monnet ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : Epures - 11/2024, 1 p.

Poster sur les évolutions économiques dans la Loire.

Numéro étude : 06-11

Cote : EPU 24 195

Accès : Diffusable

Power point

Les évolutions économiques dans la Loire en 2023-2024

Auteurs : Epures ; CCI de Saint-Etienne Montbrison ; urssaf ; ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; Université Jean Monnet

Référence : Epures - 11/2024, 20 p.

Ce diaporama reprend les principaux éléments de la publication annuelle partenariale sur "Les évolutions économiques dans la Loire". Il a été diffusé lors d'une conférence-débat organisée par epures et ses partenaires, le 28 novembre 2024. A cette occasion, une table-ronde a été également organisée sur le thème de la " transmission d'entreprises et territoire ".

Numéro étude : 06-11

Cote : EPU 24 196

Accès : Diffusable

Plaquette**Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n° 32, 2e trimestre 2024**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 10/2024, 8 p.

Les tendances dans la Loire au 2^e trimestre 2024 :

- Un maintien de la santé financière des entreprises.
- Un ralentissement de la croissance du salaire moyen par personne.
- Un repli des effectifs salariés privés. Alors que les effectifs progressent légèrement dans le commerce, ils diminuent dans tous les autres secteurs, et encore plus dans l'intérim.
- Un taux de chômage qui se stabilise.
- Des investissements industriels nombreux.

Numéro étude : 06-11

Cote : EPU 24 199

Accès : Diffusable

Rapport**La Loire, un département circulaire ? : l'économie circulaire, positionnement et accompagnement**

Auteurs : Ecole des Mines de Saint-Etienne ; Epures

Référence : Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne ; Epures - 2024, 7 p.

Face à la pression croissante visant à réduire la pression sur les ressources tout en respectant les limites planétaires, la gestion de ces ressources devient une priorité tant environnementale qu'économique. Pour répondre à ces enjeux, l'économie circulaire est une alternative au modèle économique linéaire traditionnel visant à produire, consommer et jeter.

Elle permet de repenser les modèles de production et de consommation, en intégrant des pratiques de sobriété, d'intensification des usages, de réemploi, de réparation, de réutilisation et de recyclage (pour ne citer que ceux-ci).

Numéro étude : 01-800

Cote : EPU 24 221

Accès : Confidentiel - interne

EMPLOI - FORMATION - EDUCATION**Power point****Filières stratégiques, enseignement supérieur et parcours des étudiants**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/07/2024, 63 p.

Ce diaporama présente les premiers résultats de l'étude sur l'offre de formation dans les domaines du Manufacturing et de la Santé. Ils permettent de mieux comprendre l'adéquation entre l'offre de formation supérieure et les besoins de recrutement des entreprises locales. Pour chaque filière, sont identifiés les formations dispensées, le nombre d'étudiants et les besoins en main-d'œuvre pour chaque métier, mettant en évidence des déficits ou excédents potentiels.

Numéro étude : 06-113

Cote : EPU 24 197

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Portraits scientifiques des filières stratégiques de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 16/07/2024, 51 p.

Il s'agit ici d'une présentation des premiers résultats des portraits scientifiques réalisés sur les filières Manufacturing, Santé et Numérique. Ces résultats permettent de mieux comprendre ces filières stratégiques en identifiant les laboratoires de recherche, les thématiques étudiées, le nombre de chercheurs et les équipements de transfert de technologies.

Numéro étude : 06-126

Cote : EPU 24 198

Accès : Confidentiel - interne

ENVIRONNEMENT - PAYSAGE

Rapport

Passoires thermiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : synthèse des entretiens exploratoires

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 02/2024, 7 p.

Afin d'appréhender les impacts de la réduction des "passoires thermiques", le réseau des 4 agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) et l'ADEME ont souhaité donner un cadre de réflexion et d'échange aux collectivités, EPCI et acteurs de l'habitat de la région par la réalisation d'une étude dédiée, amorcée en 2022 et clôturée par un séminaire final le 5 décembre 2023.

Deux grandes entrées ont guidé les travaux et réflexions menés dans le cadre de l'étude, en lien avec des acteurs locaux représentatifs :

- L'identification des politiques publiques mobilisables ou remobilisables pour agir sur ces logements par l'organisation d'entretiens et de groupes de travail avec des acteurs et territoires diversifiés,
- Un travail de quantification pour permettre une meilleure connaissance et un suivi des logements potentiellement étiquetés F et G à l'échelle régionale, ayant abouti à la cartographie des passoires thermiques disponible sur le site suivant : www.urba4.org

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 081

Accès : Diffusible

Power point

Passoires thermiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : séminaire de partage sur deux volets, politiques publiques et approche quantitative

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 07/07/2022 , 12 p.

Déroulé du séminaire :

- Séance Plénière :
- . Introduction de la séance par Jean-Paul Georges de l'ADEME,
- . Présentation de l'étude : les questions fondatrices, organisation et grandes phases de travail,
- . Présentation DPE et loi C&R par Patricia Buisson et Romain Chiroux de l'ADIL63,
- Attendus des ateliers :
- . 2 ateliers en simultané : Atelier 1 « politiques publiques » et Atelier 2 « approche quantitative »,
- . Restitution des ateliers et conclusion.

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 082

Accès : Diffusible

Power point

Passoires thermiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : groupe de travail "financement"

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 07/12/2022 , 4 p.

Les objectifs de la séance :

Quelles solutions de financement mobiliser dans la durée pour accompagner la rénovation des passoires énergétiques dans les territoires ? Quels outils mobilisables par les collectivités ?

- Comment financer l'accompagnement des ménages ? Comment assurer le déploiement de France-Rénov dans les territoires ?
- Comment financer les travaux : limiter le reste à charge pour les propriétaires modestes, âgés, favoriser les avances de fonds ?
- Quelles solutions pour les propriétaires bailleurs ?
- Comment tirer parti de solutions innovantes ou peu connues comme le tiers financement, les prêts des crédits municipaux, les prêts avance rénovation.

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 083

Accès : Diffusible

Power point

Passoires thermiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : groupe de travail "experts données"

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 03/03/2022 , 45 p.

Sortie du marché locatif des passoires énergétiques et ZAN. Déroulé de la séance :

- Présentation de la démarche par J.P. Georges de l'Ademe,
- Présentation de l'étude par E. Boulanger de l'AURG,
- Objectifs de la séance par M. Marsauche d'epures : partager les éléments méthodologiques proposés, échanger sur les besoins en matière de connaissance des territoires, échanger sur la forme de la connaissance à mettre à disposition des territoires,
- Tests appliqués à quelques territoires.

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 084

Accès : Diffusible

Power point

Passoires thermiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : groupe de travail "Métropoles"

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 26/09/2023 , 46 p.

Impact de la réduction des « passoires énergétiques » dans un contexte de sobriété : déroulé du groupe de travail.

- Mot d'accueil et présentation de la démarche, Marc BARDINAL – Ademe,
- Présentation du contexte de l'étude, Maud MARSAUCHE – epures,
- Déroulé et objectifs de la séance, Amélie LEROUX – AUCM,
- Présentation des résultats du volet quantitatif de l'étude, Maud MARSAUCHE et Adrien MEON – epures,
- Tour de table : quelles difficultés rencontrées par vos territoires pour résorber les passoires thermiques ?
- Zooms sur deux outils de résorption des passoires thermiques :

PUBLICATIONS

. "contexte global, historique et prise en compte de la problématique des passoires thermiques dans la révision en cours du PLH de la métropole grenobloise », Jean Saint Aman – chargé d'études Habitat – Grenoble Alpes Métropole,

. « contexte global et stratégie de requalification du parc privé », Veronique Polizzi – responsable du service requalification du parc privé, SEM ; « brève présentation de Renovactions et attendus des propriétaires en termes de rénovation », Richard Gonnet – directeur de l'Alec42 ; « spécificité des OPAHRU couplées aux ORI et retour sur les travaux de rénovation », Cap Métropole,

- Quels regards sur la mise en œuvre de ces outils ?

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 085

Accès : Diffusable

Power point

Passoires thermiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : groupe de travail "territoires ruraux"

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 29/09/2023 , 60 p.

Impact de la réduction des « passoires énergétiques » dans un contexte de sobriété - déroulé du groupe de travail "rural" :

- Mot d'accueil et présentation de la démarche, Marc BARDINAL – Ademe,

- Présentation du contexte de l'étude, Maud MARSAUCHE – epures,

- Déroulé et objectifs de la séance, Amélie LEROUX – AUCM,

- Présentation des résultats du volet quantitatif de l'étude, Maud MARSAUCHE et Adrien MEON – epures,

- Retours d'expériences des territoires sur les moyens d'actions pour sortir des passoires thermiques :

. Le permis de louer à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Laetitia LE GOASCOZ,

. La taxe d'habitation sur les logements vacants sur la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER), Justine MOLLEN,

. Le programme SLIME dans la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans, Julien COUDERT,

- Quels regards sur la mise en œuvre de ces outils ?

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 086

Accès : Diffusable

Power point

Passoires énergétiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : webinaire de restitution finale

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 05/12/2023 , 43 p.

Interdiction progressive de louer les passoires thermiques : unissons nos efforts.

Déroulé du Webinaire :

- Propos introductifs par Marc Bardinal de l'Ademe et Stéphane Barrier de la Dreal AURA,

- Présentation du cadre de l'étude par Emmanuel Boulanger de l'AURG,

- Objectifs et déroulé du webinaire par Amélie Leroux de l'AUCM ,

- Mieux connaître les passoires thermiques dans les territoires, l'approche déployée par Urba4 par Adrien Méon d'epures, Damien Saulnier et Laura-Lou Bugarel d'UrbaLyon,

- Table-ronde "S'emparer de l'interdiction de location des passoires thermiques pour garantir l'accès au logement", animée par Angèle Baleyrier d'UrbanLyon.

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 087

Accès : Diffusible

Rapport

Passoires thermiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : synthèse des groupes territoriaux et financements

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 02/2024, 5 p.

Pour en finir avec les passoires thermiques, la loi Climat et Résilience prévoit l'interdiction progressive de la location des logements les plus énergivores dans un contexte de limitation de la consommation d'espaces naturels. Les logements avec un DPE médiocre (E, F et G) seront progressivement interdits à la location. Cette interdiction vise à inciter les propriétaires à intensifier la rénovation énergétique et interroge sur les actions, moyens et acteurs mobilisables par les territoires selon leurs spécificités. En contexte urbain, les enjeux sont principalement de massifier la rénovation, les volumes de logements en situation de passoires thermiques étant conséquents dans ces zones. Dans les territoires ruraux, les volumes de passoires sont plus faibles, mais peuvent en cas de retrait du marché locatif, avoir un fort impact sur l'offre de logements disponibles dans ces territoires. Aussi, les leviers à actionner sont à adapter au contexte et aux enjeux des territoires.

Comment les collectivités peuvent accompagner la mise en œuvre de cette réglementation ?

Pour répondre à cette question, plusieurs groupes de travail ont été organisés dans le cadre de l'étude. Deux d'entre eux avaient pour objectif de réfléchir aux outils et leviers mobilisables par les collectivités au regard de leur contexte territorial (métropoles et hors métropoles), tandis que le dernier groupe visait à appréhender les types de financements mobilisables en dehors des financements « classiques ».

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 088

Accès : Diffusible

Rapport

Passoires énergétiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : note d'accompagnement de l'outil de quantification des passoires thermiques

Auteurs : Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Epures

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 02/2024, 3 p.

Au sommaire :

- Origine de la démarche,
- Principe méthodologique.

Numéro étude : 00-236

Cote : EPU 24 089

Accès : Diffusible

Power point

Passoires énergétiques - De la nécessité d'unir nos efforts en AuRA : groupe de travail financement 2

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 07/12/2023 , 45 p.

Quelles solutions de financement mobiliser dans la durée pour accompagner la rénovation des passoires énergétiques dans les territoires ? Quels outils mobilisables par les collectivités ?

PUBLICATIONS

- Comment financer l'accompagnement des ménages ? Assurer le déploiement de France-RénoV dans les territoires ?
- Comment financer les travaux : limiter le reste à charge pour les propriétaires modestes, âgés, favoriser les avances de fonds ?
- Quelles solutions pour les propriétaires bailleurs ?
- Comment tirer parti de solutions innovantes ou peu connues comme le tiers financement, les prêts des crédits municipaux, les prêts avance rénovation ?

Numéro étude : 00-236
Cote : EPU 24 090
Accès : Diffusable

Rapport

Appel aux territoires membres : quartier trajectoire 100 % BBC

Auteurs : Epures ; ALEC42
Référence : Epures - 1er semestre 2024, 4 p.

Dans le cadre de son partenariat et en collaboration avec ALEC42, epures propose à ses adhérents un nouveau cadre d'étude au travers d'un appel aux territoires membres. Cette modalité de travail est proposée en raison du caractère expérimental de l'étude proposée. Les territoires qui répondront à cet appel s'engagent à participer à un bilan de l'approche méthodologique. L'objectif à terme est de pouvoir proposer à l'ensemble des territoires ce type d'analyse notamment dans le cadre de projet urbain.

Numéro étude : 08-093
Cote : EPU 24 091
Accès : Diffusable

Power point

Quartier trajectoire 100 % BBC : annexe technique

Auteurs : Epures ; ALEC42
Référence : Epures - 04/2024, 12 p.

Présentation du contexte de l'étude :

- Une ambition de la stratégie nationale Bas Carbone : atteindre 100 % BBC en moyenne dans les logements à l'horizon 2050,
- Des étapes réglementaires : la notion d'indépendance élargie aux "passoires thermiques", la sortie du marché locatif des logements > 450 kWh/m², puis G, F et E.

Numéro étude : 08-093
Cote : EPU 24 092
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire des transitions environnementales - Chaud devant, comprendre et mesurer les passoires énergétiques pour mieux agir

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2024, 20 p.

Estimée à 91 000 dans le département de la Loire, la résorption des passoires thermiques est un enjeu à la fois environnemental et social. Collectivités, acteurs de l'énergie et de l'habitat, entreprises du bâtiment, syndicats, etc. c'est l'ensemble des acteurs du logement qui sont concernés et qui s'engagent peu à peu dans une stratégie pour répondre à ce défi nouveau.

Au travers de cette publication, des informations réglementaires, des données chiffrées et la présentation des actions mises en œuvre par les acteurs des territoires permettront de mieux cerner les enjeux et les réponses à y apporter.

Numéro étude : 08-025
Cote : EPU 24 181
Accès : Diffusable

Power point

Chaleur urbaine - Prise en compte dans l'aménagement

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2024, 27 p.

Diaporama ayant servi de support au GT de lancement de l'étude ICU, au sommaire :

- Contexte et cadrage de l'étude : objectifs, moyens, méthode de travail, retours Cour des comptes 2023, esprit du travail, réflexions nationale et régionale,
- Travaux de connaissance engagés sur le territoire : identifier la connaissance, les acteurs, les actions menées sur le territoire, les mettre en perspective au regard de retour d'expérience et de cadres nationaux/régionaux...
- Retour d'expérience d'autres territoires : territoires à étudier, les questionnements,
- Outils et méthodes de connaissance et d'évaluation disponibles.

Numéro étude : 08-094

Cote : EPU 24 209

Accès : Confidentiel - interne

Plaquette

Les dossiers Fnau n°62 - Replacer l'eau au cœur de la ville : des solutions pour une meilleure gestion intégrée et durable de l'eau au sein des territoires

Auteurs : Fédération nationale des agences d'urbanisme

Référence : FNAU - 12/2024, 52 p.

Ce dossier Fnau, fruit de la collaboration entre les agences d'urbanisme et les agences de l'eau, explore les solutions pour une meilleure gestion intégrée de l'eau dans nos territoires. À travers une série d'articles et de retours d'expériences, il met en lumière l'importance cruciale du dialogue et des partenariats entre les acteurs de l'eau et de l'urbanisme. L'observation territoriale fine et l'intégration de l'eau en amont dans les documents d'urbanisme apparaissent comme des leviers essentiels pour une gestion durable de cette ressource précieuse.

En plaçant l'eau au cœur de nos projets de territoire, nous ne répondons pas seulement aux défis climatiques actuels et futurs, mais nous réinventons également nos villes pour qu'elles soient plus résilientes, durables et en harmonie avec leur environnement. C'est un défi ambitieux, mais nécessaire, pour assurer un avenir où l'eau retrouve sa place centrale dans nos vies et nos espaces urbains.

Numéro étude : 11-012

Cote : EPU 24 222

Accès : Diffusable

EQUIPEMENTS

Power point

Atlas des centres FNAU - déclinaison dans la Loire

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 25/06/2024, 37 p.

Epures participe depuis une dizaine d'années aux côtés de la Fnau et des agences d'urbanisme à la mise en réseau de leurs dispositifs d'observation pour construire, à l'échelle nationale, des analyses partagées des évolutions urbaines.

Ce travail comparatif sur les centres-villes s'intéresse à leurs fonctions urbaines, il s'appuie sur un carroyage qui permet d'identifier leurs spécificités sous l'angle de différents indicateurs statistiques. L'objectif est d'offrir aux acteurs territoriaux la possibilité, pour construire leurs stratégies de revitalisation, de pouvoir se situer dans leur maillage urbain de proximité géographique ou avec des profils de villes similaires.

PUBLICATIONS

Ce diaporama a servi de support au webinaire « Atlas des centres FNAU – Déclinaison dans la Loire » organisé par epures en juin 2024.

Numéro étude : 10-008
Cote : EPU 24 042
Accès : Diffusable

Rapport

Circuit de collecte des biodéchets - Loire Forez agglomération : note méthodologique (travail 2023)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2024, 4 p.

Cette note a pour vocation de préciser les choix méthodologiques retenus ayant abouti aux propositions de points de regroupements sur les communes étudiées :

- Estimation du nombre de points de regroupement par commune,
- Proposition de points de regroupement,
- Calcul de l'accessibilité aux points de regroupement.

Numéro étude : 10-034
Cote : EPU 24 047
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Circuit de collecte des biodéchets - Loire Forez agglomération

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2024, 6 p.

Dans cette note, figure l'ensemble des propositions de circuit de collecte pour les 8 communes étudiées :

- zonage de collecte et circuits potentiels,
- nombre de points de collecte et localisation potentielle,
- zone de collecte affinée et autres secteurs résidentiels,
- les immeubles ou lotissements d'habitat collectif,
- les maisons individuelles hors périmètre de collecte.

Numéro étude : 10-034
Cote : EPU 24 048
Accès : Confidentiel - interne

FONCIER - PROPRIÉTÉ

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Bourg-Argental

Auteurs : Epures ; EPORA
Référence : Epures - 12/2024, 97 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Bourg-Argental :

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168
Cote : EPU 24 125
Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Jonzieux

Auteurs : Epures ; EPORA

Référence : Epures - 12/2024, 63 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Jonzieux :

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168

Cote : EPU 24 126

Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Marlhes

Auteurs : Epures ; EPORA

Référence : Epures - 12/2024, 74 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Marlhes :

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168

Cote : EPU 24 127

Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Planfoy

Auteurs : Epures ; EPORA

Référence : Epures - 12/2024, 61 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Planfoy :

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168

Cote : EPU 24 128

Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Saint-Julien-Molin-Molette

Auteurs : Epures ; EPORA

Référence : Epures - 12/2024, 84 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Saint-Julien-Molin-Molette :

PUBLICATIONS

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168
Cote : EPU 24 129
Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Saint-Romain-les-Atheux

Auteurs : Epures ; EPORA
Référence : Epures - 12/2024, 62 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Saint-Romain-les-Atheux :

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168
Cote : EPU 24 130
Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Saint-Sauveur-en-Rue

Auteurs : Epures ; EPORA
Référence : Epures - 12/2024, 75 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Saint-Sauveur-en-Rue :

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168
Cote : EPU 24 131
Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Monts du Pilat - Mission stratégie habitat et foncier : recensement et scoring, Saint-Genest-Malifaux

Auteurs : Epures ; EPORA
Référence : Epures - 12/2024, 82 p.

Cette mission a consisté à assister la Communauté de communes des Monts du Pilat dans la réalisation d'un document de stratégie habitat et foncier, pour appréhender le potentiel de nouveaux logements envisageables dans chacune des 8 centralités (bourgs centres et secondaires). Ce document détaille les actions réalisées lors des phases 1 et 2 pour la commune de Saint-Genest-Malifaux :

- phase 1 : diagnostic détaillant la dynamique de construction et les caractéristiques du logement social,
- phase 2 : recensement du bâti et du foncier non bâti permettant l'identification de périmètres pertinents pour renforcer l'habitat dans les centres.

Numéro étude : 09-168
Cote : EPU 24 132
Accès : Confidentiel - interne

Power point

La Fouillouse - Gisements fonciers pour logement social : note de synthèse

Auteurs : Epures ; EPORA ; Saint-Etienne Métropole

Référence : Epures - 10/2024, 132 p.

Cette étude a pour objectif d'assister la commune de La Fouillouse, Saint-Etienne Métropole, l'EPORA et l'Etat à se doter d'un outil partagé permettant la définition d'une stratégie d'action, qui permettra notamment de saisir les opportunités foncières pour favoriser la réalisation de logements sociaux.

Au sommaire :

- Contexte et objet de l'étude,
- Le logement locatif social sur la commune de La Fouillouse,
- Méthode pour la construction d'une stratégie de rattrapage,
- Périmètres identifiés et hiérarchisés,
- Pistes d'action sur les sites retenus,
- Potentiel de logements et projections,
- Fiches détaillées,
- Annexes.

Numéro étude : 09-173

Cote : EPU 24 133

Accès : Diffusable

Rapport

Loire Forez agglomération - Etude de gisements fonciers en ZAE : synthèse et résultats

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2024, 65 p.

Dans ce document, sont présentés la méthodologie et les principaux résultats de l'étude de Gisements fonciers en ZAE menée sur Loire Forez Agglomération. L'étude s'est déroulée en 5 phases de travail :

- Identification et sélection des gisements,
- Caractérisation des gisements,
- Terrain,
- Qualification et sélection d'une dizaine de gisements,
- Réalisation de fiches par ZAE retenues : Survaure à Montbrison, Les Granges à Montbrison, les Epalits à St-Romain-le-Puy, ZI les Plantées à Saint-Marcellin-en-Forez, ZA les Plaines à Bonson, ZI de St Cyprien/Charaboutier/Les Landes à Saint-Cyprien, ZA de Collonge Sud à Saint-Just Saint-Rambert, ZA de la Gravoux à Saint-Bonnet-le-Château.

Numéro étude : 09-163

Cote : EPU 24 172

Accès : Partenarial

Power point

Regards croisés sur l'optimisation du foncier économique : atelier d'échange partenarial (besoins, leviers et outils)

Auteurs : Epures ; EPORA

Référence : Epures - 17/12/2024, 8 p.

Ce diaporama a été présenté lors de la scène d'échanges locale organisée par epures :

- Repenser le modèle de gestion du foncier économique : contexte actuel, remise en question des anciens modèles, changement de regard sur les ZAE, les collectivités au cœur du changement...,
- Une démarche partenariale régionale...,

PUBLICATIONS

- Et des déclinaisons locales,
- Déroulé de la matinée : témoignages, ateliers participatifs, clôture de la séance et perspectives.

Numéro étude : 00-244
Cote : EPU 24 210
Accès : Diffusable

Power point

Regards croisés sur l'optimisation du foncier économique de nos territoires : la politique publique de LFa en matière d'accueil d'entreprises

Auteurs : Communauté d'agglomération Loire Forez
Référence : Communauté d'Agglomération Loire Forez - 17/12/2024, 17 p.

- La politique de LFa en matière d'accueil des entreprises :
 - . le SAE,
 - . un document d'orientations stratégiques,
 - . une feuille de route opérationnelle,
 - . une clause de revoyure,
- Sur le foncier économique existant en zone d'activité : les leviers activés par LFa :
 - . LFa et le droit de préemption urbain,
 - . le DPU,
 - . LFa et ses conditions de vente,
- Sur le futur foncier économique à aménager/commercialiser :
 - . l'exemple de la ZAC des Plaines,
 - . mise en œuvre d'une gestion mutualisée du stationnement sur les secteurs en commercialisation,
 - . commercialisation plus sélective.

Numéro étude : 00-244
Cote : EPU 24 211
Accès : Diffusable

Power point

Scène locale sobriété économique foncière

Auteurs : EPORA ; Epures
Référence : EPORA - 17/12/2024, 12 p.

- Présentation de l'EPORA,
- Comment concilier sobriété foncière et réindustrialisation,
- Les fonciers économiques de demain sont déjà là !,
- Une foncière publique de portage long terme économique,
- Les principes fondateurs de "la foncière éco d'EPORA",
- Une foncière "connectée" à l'EPF et proche des collectivités,
- Des liens renforcés entre la Foncière et les collectivités,
- Les principales caractéristiques de "la Foncière éco d'EPORA".

Numéro étude : 00-244
Cote : EPU 24 212
Accès : Diffusable

Power point

Roannais Agglomération - Regards croisés sur l'optimisation du foncier économique de nos territoires : SAE, plan d'actions avec quelle gouvernance ?

Auteurs : Roannais agglomération

Référence : Roannais agglomération - 17/12/2024, 20 p.

Au sommaire du diaporama :

- Présentation du territoire de Roannais Agglomération,
- SAE : contexte, rappel et grands objectifs,
- Présentation du plan d'actions structuré en 4 grands axes et 15 actions phares,
- Zoom sur l'axe : quelle gouvernance mettre en place pour aller vers plus de sobriété foncière ?
- Une politique volontariste portée par des référentiels cadres afin de structurer l'action économique.

Numéro étude : 00-244

Cote : EPU 24 213

Accès : Diffusable

Power point

Montrambert Pigeot - Identification des projets économiques : réunion de travail avec François Chamossat (DE Ondaine/Plaine)

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 15/10/2024, 7 p.

Diaporama ayant servi de support de travail à la réunion avec Saint-Etienne Métropole (service éco, développeur économique Ondaine-Plaine). Il s'agit de l'analyse de l'optimisation de la ZAE Montrambert Pigeot.

Numéro étude : 09-171

Cote : EPU 24 214

Accès : Partenarial

Power point

Scène locale sobriété économique foncière

Auteurs : EPORA ; Epures

Référence : EPORA - 17/12/2024, 6 documents

Supports ayant servi aux échanges lors des ateliers organisés dans le cadre de la scène locale :

- atelier 1 "valoriser le foncier économique : partage des outils gagnants,
- atelier 2 "améliorer l'accessibilité tous modes,
- atelier 3 "le foncier économique : un enjeu collectif et de co-conception, le rôle stratégique de chacun au sein d'une chaîne d'acteurs".

Numéro étude : 00-244

Cote : EPU 24 223

Accès : Diffusable

HABITAT - LOGEMENT

Power point

PLUi Saint-Etienne Métropole - Volet Habitat

Auteurs : Saint-Etienne Métropole ; Epures

Référence : Saint-Etienne Métropole - 14/05/2024, 22 p.

Au sommaire de cette présentation :

- les orientations de la politique locale de l'habitat (PLH 3),
- la prise en compte du nouveau SCoT dans le PLUi,
- le bilan du SCoT sur l'ambition démographique, sur la production de logements,
- l'ambition démographique à 2050 et les besoins en logement,

PUBLICATIONS

- de l'ambition démographique au besoin en logements,
- la déclinaison du nombre de logements par EPCI (2020/2030 et jusqu'en 2050),
- les objectifs de production de logements pour le PLUi,
- la territorialisation des objectifs de production de logements issus du nouveau SCoT,
- la prise en compte du bilan 2019-2021 du PLH (+ bilan du PLH 2019/2021 en annexe),
- une proposition par secteur (Gier, Furan, Ondaine).

Numéro étude : 04-005
Cote : EPU 24 001
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Présentation prospective de la programmation immobilière : réunion territoriale secteur Furan

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2024, 12 p.

Ce diaporama propose :

- un rappel des objectifs de la démarche et des conclusions des premières réunions territorialisées,
- une présentation du marché de la promotion immobilière en 2023 : connaissance du marché immobilier (bilan 2023 de la promotion immobilière dans la Métropole et le secteur du Furan),
- l'intervention de l'ADIL sur les taux d'intérêt et les capacités d'emprunt.

Numéro étude : 04-088
Cote : EPU 24 002
Accès : Partenarial

Power point

Présentation prospective de la programmation immobilière : réunion territoriale secteur Gier

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 03/2024, 12 p.

Le diaporama présente :

- un rappel des objectifs de la démarche et des conclusions des premières réunions territorialisées,
- le marché de la promotion immobilière en 2023 : connaissance du marché immobilier (bilan 2023 de la promotion immobilière dans la Métropole et le secteur du Gier),
- l'intervention de l'ADIL sur les taux d'intérêt et les capacités d'emprunt.

Numéro étude : 04-088
Cote : EPU 24 003
Accès : Partenarial

Power point

Présentation prospective de la programmation immobilière : réunion territoriale secteur Ondaine

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2024, 12 p.

Dans ce document, on retrouve :

- un rappel des objectifs de la démarche et des conclusions des premières réunions territorialisées,
- une présentation du marché de la promotion immobilière en 2023 : connaissance du marché immobilier (bilan 2023 de la promotion immobilière dans la Métropole et le secteur de l'Ondaine),
- l'intervention de l'ADIL sur les taux d'intérêt et les capacités d'emprunt.

Numéro étude : 04-088
Cote : EPU 24 004
Accès : Partenarial

Power point

Les résidences sociales dans la Loire

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 24/04/2024, 17 p.

Document présenté lors d'un groupe de travail intermédiaire avec la DDT et la DDTS :

- Historique du logement accompagné,
- les résidences sociales dans la Loire (St-Etienne, St-Chamond, Roanne, Montbrison),
- les éléments clefs issus des entretiens menés auprès d'associations et de professionnels.

Numéro étude : 04-102

Cote : EPU 24 005

Accès : Confidentiel - interne

Plaquette

Observatoire de l'Habitat : tableau de bord annuel de la Promotion immobilière : bilan 2023

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 05/2024, 8 p.

Cette note de conjoncture présente les statistiques principales de la commercialisation des logements neufs dans les programmes de promotion immobilière de 5 logements et plus. Bilan 2023 : à l'échelle nationale, une année historique par l'ampleur de la crise, au niveau local, un marché néanmoins plus résilient.

Les tendances dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- l'année 2023 affiche un recul de l'activité, avec une alimentation du marché en baisse.
- le ralentissement des ventes est confirmé, aussi bien au niveau local que national.
- Le volume de ventes auprès d'investisseurs se maintient au même niveau qu'en 2022. Leur poids parmi l'ensemble des acheteurs augmente.
- Le prix moyen des ventes est toujours en hausse.
- L'offre commerciale progresse, en lien avec le ralentissement des ventes.
- Une année en recul mais résiliente, loin des statistiques d'autres territoires français où, par exemple, les volumes de ventes ont pu chuter de plus de 50% (Clermont-Ferrand, Toulouse, Bordeaux, Nantes, ...

Numéro étude : 04-003

Cote : EPU 24 033

Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'Habitat : le PSLA dans la Loire : quelle dynamique pour l'outil d'accession aidée ?

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 03/2024, 16 p.

Le PSLA est un produit de diversification. Joue-t-il ce rôle dans le département ? Cette publication tente de répondre à cette question.

L'état des lieux " statistique " de la production des logements PSLA dans la Loire issu des données de suivi de ce produit par la DDT42, est accompagné des dires d'un acteur du PSLA dans la Loire, Synergie Habitat.

Numéro étude : 04-003

Cote : EPU 24 034

Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de la promotion immobilière : tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°21, 1^{er} trimestre 2024

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2024, 8 p.

PUBLICATIONS

Ce tableau de bord propose un suivi de l'activité de la promotion immobilière privée, une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés. Secteurs étudiés : SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et proche Haute-Loire. Les tendances dans le Sud Loire-proche Haute-Loire :

- Un ralentissement continu du marché de la promotion immobilière depuis fin 2023, inscrit dans une tendance nationale et régionale,
- Des volumes de ventes et de commercialisations en forte diminution en un an, à des niveaux similaires par rapport au 4^e trimestre 2023,
- Un prix moyen qui reste élevé et en légère hausse,
- Malgré des retraits (41 au cours du 1^{er} trimestre 2024) et une baisse de commercialisation, l'offre commerciale progresse,
- Le marché est en situation de sur-offre sur la base d'un rythme de vente de 12,3 ventes par mois en début d'année,
- 16% des ventes ont été enregistrées en aidée sur le trimestre, soit +8 points par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

Numéro étude : 04-071
Cote : EPU 24 035
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de la promotion immobilière : tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°20, 4^e trimestre 2023

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 03/2024, 8 p.

Ce tableau de bord propose un suivi de l'activité de la promotion immobilière privée, une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés. Secteurs étudiés : SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et proche Haute-Loire. Les tendances dans le Sud Loire-proche Haute-Loire :

- Un 4^e trimestre, reflet d'une année 2023 morose, moins de mises en vente et moins de ventes.
- L'année 2023 affiche un recul de 22% des mises en ventes par rapport à 2022 (529 lots contre 623 lots en 2022).
- En matière de vente, le recul par rapport à 2022 est de -25%, avec 342 ventes. Un recul important mais pas catastrophique au regard des années précédentes (297 ventes en 2020, 379 en 2019).
- L'offre commerciale continue de progresser sur le 4^e trimestre et donc sur l'année 2023 atteignant ainsi 661 lots soit 20% de plus que fin 2022. Un stock qui se durcit avec un écoulement qui s'allonge à plus de 22 mois théoriques contre 14 en 2022.
- Un prix moyen qui stagne sur le dernier trimestre, néanmoins qui progresse de plus de 7% en 2023 par rapport à 2022.

Numéro étude : 04-003
Cote : EPU 24 036
Accès : Diffusable

Rapport

Plan départemental de l'Habitat - observatoire départemental de l'habitat de la Loire 2021-2026 : les logements communaux dans le département de la Loire, connaissance et enjeu

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2024, 16 p.

Ce travail a pour objectif d'avoir une meilleure connaissance du parc de logements communaux, via la réalisation d'un état des lieux dans le département mais aussi de mettre en lumière l'intérêt pour les territoires d'avoir ce type de logement qui peut répondre à des besoins spécifiques : logements des publics jeunes et âgés, hébergement.

Numéro étude : 04-076
Cote : EPU 24 037
Accès : Diffusable

Rapport**Le marché immobilier dans Loire Forez agglomération : observation de la période 2013-2022**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 18/03/2024, 40 p.

Loire Forez agglomération a souhaité développer une visée opérationnelle de l'observation afin d'ajuster au mieux les actions du nouveau PLH et d'en faciliter l'évaluation chaque année.

Ainsi, l'agglomération a mené un travail de connaissance du marché immobilier de logements sur l'ensemble de son territoire et a sollicité l'accompagnement d'epures. Une analyse des transactions issues de la base Perval (fichier des notaires) a été réalisée, mise à jour et complétée successivement chaque année entre 2018 et 2020, puis reprise en 2022.

En 2023, Loire Forez agglomération a poursuivi cette étude du marché immobilier à travers l'actualisation des données principales, l'analyse des évolutions et en mettant l'accent sur l'observation centre bourg/hors centre bourg.

Numéro étude : 04-090

Cote : EPU 24 038

Accès : Partenarial

Rapport**Le parc de logements en copropriété dans Loire Forez agglomération**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 17 p.

Loire Forez agglomération manque de visibilité sur son parc de logements en copropriétés (nombre, localisation, part renseignée dans le Registre National des Copropriétés).

Un premier travail de connaissance de ce parc a été initié en 2018, via une analyse des données quantitatives du fichier d'aide au repérage des copropriétés fragiles (ANAH, 2013). Ce travail a été complété en 2019 par un volet plus qualitatif : construction d'une fiche type d'observation des copropriétés et réalisation de 19 fiches sur la base des 19 copropriétés de plus de 25 logements identifiées comme potentiellement fragiles à partir du fichier ANAH.

En 2020, à partir de l'analyse la base du RNC (extrait 2019), 10 copropriétés supplémentaires ont été ciblées et ont fait l'objet d'une fiche d'observation. Les villes de Montbrison et de Saint-Just-Saint-Rambert, communes concentrant le plus de copropriétés, ont été rencontrées.

Afin d'accompagner Loire Forez agglomération dans son objectif de mieux connaître son parc de copropriétés, epures propose de réactiver cette étude en 2023 à travers la réalisation d'un état des lieux de ce parc via la mobilisation de plusieurs bases de données (RNC et Fichiers fonciers notamment). Cette étape constitue une base qui permettra d'affiner le travail les années suivantes.

Numéro étude : 04-092

Cote : EPU 24 039

Accès : Partenarial

Rapport**Programme Local de l'Habitat - Saint-Etienne Métropole : bilan années 2022-2023**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2024, 54 p.

Le troisième Programme Local de l'Habitat de Saint-Etienne Métropole a été approuvé en mai 2019.

Le présent document restitue les éléments de bilan de l'année 2022 et de l'année 2023, quatrième et cinquième années d'application réglementaire du PLH3 de Saint-Etienne Métropole.

PUBLICATIONS

Ce bilan est présenté selon les grandes orientations du PLH. Les indicateurs chiffrés sont présentés par secteur géographique et par typologie de communes. Des annexes permettent de présenter des résultats plus détaillés par commune.

Numéro étude : 04-005

Cote : EPU 24 116

Accès : Partenarial

Rapport

Les résidences sociales dans la Loire : ajuster l'action publique aux besoins des organismes du logement accompagné dans nos territoires

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2025 , 44 p.

Les résidences sociales constituent un levier important pour répondre aux enjeux sociétaux, liés à l'habitat des plus précaires. Les organismes gestionnaires de ces structures font face à de nombreux enjeux qui se déclinent dans leur spécificité dans la Loire, tant en raison des caractéristiques des populations les plus précaires dans ce territoire, que de la structuration spécifique du secteur dans le département. Les professionnels du logement accompagné identifient des besoins spécifiques dans le département, qui sans se contredire, semble se combiner : d'une part, l'enjeu est de perfectionner l'articulation et la coordination entre acteurs, d'autre part, développer une offre de logement accompagné pouvant répondre aux besoins des différents publics concernés.

Numéro étude : 04-102

Cote : EPU 24 117

Accès : Confidentiel - interne

Power point

AURA HLM Loire - Les dynamiques de marché et les besoins en logements dans la Loire-PHL

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 05/09/2024, 20 p.

Sommaire de la présentation :

- Les méthodes d'évaluation des besoins en logements,
- Observations sur la Loire et la proche Haute-Loire :
 - . le fonctionnement du territoire,
 - . les dynamiques démographiques : évolutions démographiques passées, projections démographiques,
 - . le marché du logement : marché de seconde main, promotion immobilière, construction neuve, vacance,
 - . le logement social.

Numéro étude : 04-106

Cote : EPU 24 118

Accès : Partenarial

Power point

Atelier du CRHH - Les observatoires de l'habitat et du foncier (OHF) : enquête en Auvergne-Rhône-Alpes

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 05/12/2024, 58 p.

À la suite de la promulgation de la loi « Climat & Résilience » du 22/08/2021, un cycle d'ateliers du CRHH a été initié en 2022-2023 sur le thème de la « connaissance des marchés du logement », pour échanger sur les données mobilisables dans les observatoires de l'habitat et du foncier (OHF).

Ce 6^e atelier restitue les principaux résultats de l'enquête réalisée en Auvergne-Rhône-Alpes.

Au sommaire :

- Présentation du cadre législatif et réglementaire,
- Méthodologie de l'enquête,
- Résultats,
- Les suites/prochains ateliers du CRHH.

Numéro étude : 00-155

Cote : EPU 24 158

Accès : Diffusable

Power point

Observatoire partenarial de l'habitat : rencontre 2024

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/12/2024, 44 p.

Au programme de la rencontre :

- Les marchés de l'habitat, bilans et perspectives : chiffres clés et expertises des professionnels du territoire,
- La vacance résidentielle, une opportunité pour bâtir une autre politique d'aménagement : mobiliser le potentiel des biens immobiliers en centre bourg (dispositif Bunti-Bimby), repenser le centre-ville de St-Chamond (projet urbain et traitement de la vacance par Cap Métropole).

Numéro étude : 04-003

Cote : EPU 24 159

Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de l'Habitat - Tableau de bord annuel : les logements neufs commencés, bilan 2023

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/2024, 8 p.

Les tendances dans le département de la Loire :

- Une légère hausse des logements commencés en 2023 due à une forte hausse de la construction de logements dans la Métropole de Saint-Étienne. La tendance nationale est au repli.
- Néanmoins, la baisse des logements ordinaires (hors résidences) se confirme dans le département.
- Cette baisse est portée par le logement individuel, alors que la construction des logements collectifs est en hausse entre 2022 et 2023. C'est la première fois en 10 ans que le logement collectif représente la moitié de la production de logements.
- Ramené à la population du territoire, la dynamique de production de logements est relativement stable depuis quelques années, et comparativement faible en région AURA, autour de 2,7 logements commencés pour 1 000 habitants (5,5 en AURA en 2022-2023).

Numéro étude : 04-003

Cote : EPU 24 160

Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord annuel : la production de logements locatifs sociaux, bilan 2023

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2024, 8 p.

Les tendances dans le département de la Loire :

- Une production de logements locatifs sociaux publics (Hlm) qui stagne, voire diminue, autour de 500 logements : 564 logements mis en service/an en 10 ans, 490 en 5 ans et 540 en 2022-2023 et 476 en 2023.

PUBLICATIONS

- En parallèle, le nombre de démolitions tend à ré-augmenter : de 333 logements démolis/an en 10 ans à 432 en 5 ans et 571 en 2022-2023.
- En 2023, les logements locatifs sociaux publics mis en service représentent près de 0,8% du parc HLM (57 746 logements ordinaires conventionnés, RPLS 2023).
- Le conventionnement de logements locatifs dans le parc privé diminue : de 260 logements conventionnés/an en 10 ans, 220 en 5 ans, à 130 en 2 ans (2022-2023).
- Le conventionnement avec travaux est faible mais stable : 22% des conventions en 10 ans, 18% en 5 ans et 21% en 2 ans.
- En 2023, les nouvelles conventions ANAH représentent 4% des conventions opposables en stock.
- Ce marché n'est pas significatif partout sur le territoire. En 2023, les mises en service de logements locatifs sociaux publics et de nouvelles conventions ANAH se répartissent dans 5 EPCI, et principalement dans la Métropole stéphanoise.

Numéro étude : 04-003
Cote : EPU 24 161
Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord annuel : les dynamiques du marché de l'immobilier, bilan 2023

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 09/2024, 16 p.

Les tendances dans le département de la Loire :

- Une légère baisse des prix de ventes en 2023, aussi bien des biens anciens (appartements et maisons) que des terrains à bâtir à usage d'habitation.
- Plus que la baisse des prix, c'est le ralentissement du volume des transactions qui est le plus marquant entre 2022 et 2023. Aussi bien des appartements que des maisons, et davantage de terrains à bâtir.
- La baisse des transactions s'observe dans l'ensemble des EPCI du département (à quelques exceptions près pour le marché des appartements mais sur de petits volumes).
- Les maisons représentent 52% des transactions de biens anciens, les appartements 48%.
- Le marché de la revente d'appartements reste très localisé, 77% des ventes se situent dans la Métropole stéphanoise en 2023. 54% se situent plus particulièrement dans la ville de Saint-Etienne.

Numéro étude : 04-003
Cote : EPU 24 162
Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord annuel de la promotion immobilière : bilan 2023

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 05/2024, 8 p.

Les tendances dans le Sud Loire et proche Haute-Loire

- L'année 2023 affiche un recul de l'activité, avec une alimentation du marché en baisse.
- Le ralentissement des ventes est confirmé, aussi bien au niveau local que national.
- Le volume de ventes auprès d'investisseurs se maintient au même niveau qu'en 2022. Leur poids parmi l'ensemble des acheteurs augmente.
- Le prix moyen des ventes est toujours en hausse.
- L'offre commerciale progresse, en lien avec le ralentissement des ventes.
- Une année en recul mais résiliente, loin des statistiques d'autres territoires français où, par exemple, les volumes de ventes ont pu chuter de plus de 50% (Clermont-Ferrand, Toulouse, Bordeaux, Nantes...).

Numéro étude : 04-003
Cote : EPU 24 163
Accès : Diffusible

Rapport**Les copropriétés de la Métropole stéphanoise via l'analyse du RNC**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 26/11/2024, 17 p.

Il s'agit ici de la réactualisation 2024 de l'analyse du parc de copropriétés via les données du Registre National des Copropriétés (RNC). Suivie depuis 3 ans, cette analyse a permis de mettre en avant une amélioration continue du renseignement des copropriétés dans ce Registre, notamment plus importante sur les petites copropriétés et les copropriétés anciennes, d'appréhender leur situation vis à vis des nouveaux périmètres des Quartiers Politiques de la Ville et d'établir une liste de copropriétés montrant de potentielles fragilités (financières plus particulièrement).

Au sommaire du document :

- Localisation des copropriétés par secteur géographique et selon les dispositifs politique de la ville/politique de l'habitat,
- Caractéristiques des copropriétés : taille, organisation juridique, ancienneté du bâti, performance énergétique, fragilités financières.

Numéro étude : 04-054

Cote : EPU 24 164

Accès : Partenarial

Plaquette**Observatoire de la promotion immobilière - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°22**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/2024, 8 p.

Les tendances dans le Sud Loire proche Haute-Loire :

- Un volume de ventes faible qui se stabilise autour de 60 ventes/trimestre depuis le début de l'année.
- Mais une offre disponible qui croît et qui correspond à l'activité d'une année avant la crise. Au rythme du 2^e trimestre 2024, l'offre correspond à 36 mois d'écoulement théorique.
- Le stock « dur » (c'est-à-dire l'offre livrée), qui s'était limité en-dessous de 10%, se situe à présent à 11% de l'offre commerciale.
- Des prix qui se maintiennent autour de 3 500€/m², parking inclus.
- La baisse des ventes à investisseurs se confirme, plus que 18% des ventes.
- Au-delà des niveaux de prix atteints, c'est sans doute les logiques attentistes des ménages et les difficultés d'accès au crédit, dans un contexte d'incertitudes et inflationniste, qui expliquent le manque de dynamisme du marché.

Numéro étude : 04-071

Cote : EPU 24 165

Accès : Diffusable

Plaquette**Observatoire de la promotion immobilière - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°23 : 3^e trimestre 2024**

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/2025 , 8 p.

Les tendances dans le Sud Loire proche Haute-Loire :

- Un volume de ventes brutes relativement stable depuis 5 trimestres, autour de 80 logements, mais des désistements de réservataires en forte progression au 3^e trimestre 2024 (45 désistements vs 11/trim. en moyenne les 4 trimestres précédents).
- Un volume de ventes nettes qui baisse au 3^e trimestre 2024, 46 ventes vs 70/trim. en moyenne les 4 trimestres précédents.

PUBLICATIONS

- Un volume de mises en vente en très net recul. Alors qu'il progressait régulièrement, atteignant 140 MEV/trim. en moyenne au 1er semestre 2024, il chute ce trimestre à 39 nouveaux logements commercialisés.
- La baisse des mises en vente et un retrait de commercialisation de 74 logements au 3e trimestre (retraits en hausse) entraînent une baisse de l'offre qui repasse en dessous de la barre des 800 logements. Elle reste néanmoins importante au regard des rythmes de ventes.
- La vente à investisseurs se maintient en volume de logements (16 ventes/trim. en moyenne sur une année glissante) mais augmente en poids, 37% des ventes au 3e trimestre vs autour de 20% les trimestres précédents).

Numéro étude : 04-071
Cote : EPU 24 166

Plaquette

Observatoire de l'habitat - Observatoire local des loyers du Sud Loire proche Haute-Loire : résultats de l'enquête 2023, annexe chiffrée

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 09/2024, 16 p.

L'enquête loyer 2023 est marquée par un nouveau zonage d'observation qui permet de spécifier davantage le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire notamment les EPCI périphériques de la Métropole stéphanoise qui étaient jusqu'alors agglomérés dans une même zone. Cinq zones distinctes sont désormais observées, plus une 6e zone dans laquelle l'observatoire ne peut s'exprimer faute de données suffisantes.

En 2023, les niveaux médians des loyers s'échelonnent de 6,4€/m² dans la zone 5 regroupant des territoires plus ruraux à 8,6 €/m² dans la zone 1 regroupant les communes de la ceinture urbaine de la Métropole et les centres urbains intermédiaires du Sud Loire. La commune de Saint-Etienne suit également ce découpage en 5 zones.

A l'échelle du Sud Loire proche Haute-Loire, périmètre d'ensemble de l'Observatoire local des loyers, le niveau médian des loyers est de 7,5 €/m², celui des loyers de marché de 7,9 €/m².

Numéro étude : 04-075
Cote : EPU 24 167
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de l'habitat - Observatoire local des loyers du Sud Loire proche Haute-Loire : résultats de l'enquête 2023

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/2024, 36 p.

L'enquête loyer 2023 est marquée par un nouveau zonage d'observation qui permet de spécifier davantage le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire notamment les EPCI périphériques de la Métropole stéphanoise qui étaient jusqu'alors agglomérés dans une même zone. Cinq zones distinctes sont désormais observées, plus une 6e zone dans laquelle l'observatoire ne peut s'exprimer faute de données suffisantes.

En 2023, les niveaux médians des loyers s'échelonnent de 6,4€/m² dans la zone 5 regroupant des territoires plus ruraux à 8,6 €/m² dans la zone 1 regroupant les communes de la ceinture urbaine de la Métropole et les centres urbains intermédiaires du Sud Loire. La commune de Saint-Etienne suit également ce découpage en 5 zones.

A l'échelle du Sud Loire proche Haute-Loire, périmètre d'ensemble de l'Observatoire local des loyers, le niveau médian des loyers est de 7,5 €/m², celui des loyers de marché de 7,9 €/m².

Numéro étude : 04-075
Cote : EPU 24 168
Accès : Diffusable

Power point

Observatoire départemental de l'habitat : actualisation des indicateurs

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 17/10/2024, 70 p.

En 2024, un travail d'actualisation des indicateurs de l'Observatoire Département de l'Habitat (ODH) a été mené, après 3 ans de mise en œuvre du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) actuel. Ce travail a permis d'observer les évolutions territoriales vis-à-vis des enjeux du PDH.

Numéro étude : 04-076

Cote : EPU 24 169

Accès : Partenarial

Power point

Atelier du CRHH - Les observatoires territoriaux du logement étudiant en AURA

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 03/12/2024, 30 p.

Lors de l'instance régionale du logement étudiant qui s'est tenue le 3 décembre, les 4 Agences ont pris la parole pour présenter leur OTLE ainsi que des données comparatives à l'échelle régionale. Au sommaire de leur présentation :

- Cadrage national et régional,
- Les chiffres-clés des OTLE : les effectifs étudiants, les logements dédiés,
- Les enquêtes OTLE : Lyon, Annecy, Saint-Etienne,
- Les études des OTLE : les loyers du parc dédié, les charges du parc dédié, les loyers du parc non dédié, les passoires thermiques,
- Conclusion.

Numéro étude : 00-240

Cote : EPU 24 183

Accès : Diffusible

Power point

Observatoire territorial du logement étudiant : comité de pilotage

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/02/2025 , 33 p.

Au sommaire :

- Présentation de l'OTLE de Saint-Etienne Métropole : labellisation, objectifs 2024-2027,
- Rappel des chiffres essentiels du logement étudiant : effectifs, établissements, campus, offre de logement, redevances...
- Enquête sur les conditions de vie des étudiants.

Numéro étude : 04-078

Cote : EPU 24 185

Accès : Partenarial

Power point

Observatoire territorial du logement étudiant : GT

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 16/01/2025 , 44 p.

A l'ordre du jour du GT :

- Présentation de l'OTLE de Saint-Etienne Métropole,
- Rappel des grands chiffres du logement étudiant stéphanois,

PUBLICATIONS

- Présentation des résultats de l'enquête sur les conditions du logement étudiant,
- Tour de table des actualités,
- Visite de la résidence CROUS rénovée.

Numéro étude : 04-078
Cote : EPU 24 186
Accès : Partenarial

SANTÉ

Power point

PRSE4 - Objectif stratégique Urbanisme favorable à la santé : CTP

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 18/03/2024, 30 p.

Ordre du jour de la séance :

- Accueil et tour d'écran,
- Introduction : 2024, année du lancement du 4^e Plan Régional Santé Environnement ; 3 axes et 11 fiches-actions ; renforcer la prise en compte des déterminants de la santé dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme,
- "Sensibiliser et former les décideurs et acteurs de l'urbanisme" : proposition de déploiement de la formation et sensibilisation en UFS ; les coopérations entre acteurs ; objectifs de formation différents selon les cibles ; la formation-test projet urbain UR-CAUE/UrbA4...,
- "Accompagner les territoires" : aller vers de nouveaux territoires ; accompagnement par les CAUE,
- "Structurer la communauté d'acteurs",
- Conclusion.

Numéro étude : 00-177
Cote : EPU 24 094
Accès : Partenarial

Power point

L'urbanisme favorable à la santé : webinaire

Auteurs : Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 04/06/2024, 83 p.

Au programme de ce webinaire :

- L'UFS : définition ;
- Retour d'expérience : la ZAC de la Saulaie (69),
- La démarche UFS : déroulement,
- Retour d'expérience : la ville de Vizille (38),
- L'UFS : les bénéfices attendus,
- Le PRSE4 comme cadre régional de déploiement de l'UFS,
- Outils et évènements.

Numéro étude : 00-177
Cote : EPU 24 095
Accès : Partenarial

Rapport

Action du PRSE4 - Préfiguration d'une communauté d'acteurs en UFS sur la région AURA

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes ; Agence régionale de santé Auvergne Rhône Alpes ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes - 11/2024, 22 p.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRSE 4, l'ARS et la DREAL ont souhaité investiguer la création et l'animation d'un réseau d'acteurs en matière de santé/environnement sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Lors de l'élaboration du PRSE 4, une série d'acteurs du champ professionnel a été associée, informée, consultée et appelée à contribuer.

Au sommaire de cette publication :

- Réseaux d'acteurs inspirants en matière de santé-environnement,
- Autres réseaux d'acteurs existants en France en matière de santé-environnement,
- Associations spécialisées,
- Synthèse et préconisations pour une communauté d'acteurs UFS en région AURA.

Numéro étude : 00-177

Cote : EPU 24 182

Accès : Partenarial

SCIENCES HUMAINES - SOCIOLOGIE

Power point

Observatoire des modes de vie : Ligériens d'aujourd'hui et de demain

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 13/02/2024, 25 p.

- Présentation des données du recensement 2021 dans la Loire,
- Et dans 30 ans ? Le modèle Omphale et ses résultats,
- Les enseignements de ces projections,
- Questions.

Numéro étude : 01-106

Cote : EPU 24 096

Accès : Diffusable

Power point

Dispositif de veille des quartiers stéphanois : Monthieu

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/02/2025 , 42 p.

Portrait de quartier de Monthieu : traitements statistiques, début du travail de terrain, première présentation des résultats bruts.

Numéro étude : 05-008

Cote : EPU 24 170

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Intervention ENSEIS : l'observation sociale à epures

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/11/2024, 45 p.

Au sommaire de ce diaporama :

- Présentation d'epures,

PUBLICATIONS

- L'observation à epures : quelle observation ? Pourquoi faire de l'observation, pour qui ?
- Quelles données pour l'observation sociale : le dispositif de veille des quartiers stéphanois, l'observatoire social des quartiers de St-Etienne Métropole.

Numéro étude : 11-098
Cote : EPU 24 171
Accès : Diffusable

Power point

Observatoire des modes de vie : profils d'habitants des communes de Feurs et de Bussières

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2024, 13 p.

En 2024, le travail de l'observatoire des modes de vie se traduit par une étude qualitative menée dans la CC de Forez-Est avec pour objectif de constituer des profils d'habitants et de faire le lien avec l'action publique.

Il s'agit ici des résultats de l'enquête menée auprès des habitants de Feurs et de Bussières et de leur analyse :

- Adolescents, avec un fort attachement au territoire,
- Adolescents, attirés par les grandes métropoles,
- Etudiants, courageux dans la poursuite de leurs études,
- Cadres, attirés par le monde rural,
- Salariés-ouvriers-agriculteurs, impliqués dans les dynamiques du territoire,
- Couples, enfants du pays,
- Couples, résidents du quartier de la Boissonnette,
- Célibataires, dans une situation précaire,
- Couples, attachés au monde rural avec des difficultés d'intégration,
- Retraités, ancrés dans le territoire,
- Anciens ruraux revenus s'installer à la retraite,
- Retraités, se rapprochant de centralités urbaines pour des raisons de santé,
- Salariés-classe moyenne, à la recherche de calme.

Numéro étude : 01-106
Cote : EPU 24 184
Accès : Partenarial

Plaquette

Observatoire des modes de vie : des racines et des rides, bien vieillir en milieu rural

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 02/2025 , 24 p.

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour les territoires ruraux, non pas à cause de l'ampleur du phénomène, car il touche autant les villes, mais par sa rapidité d'une part et les conditions de vie propres à ces territoires d'autre part : éloignement aux services, habitat ancien, faiblesse de l'offre en transports collectifs, problématiques néanmoins compensées par les solidarités familiales et sociales déployées autour de ces personnes. Face à cette situation, les communes et EPCI ruraux développent de nombreux dispositifs et projets pour permettre à ce public de bien vieillir. Mais les personnes âgées jouent de leur côté un rôle décisif dans la vie associative, politique et économique locale des territoires ruraux. Ainsi, contrairement à une perception inquiète du phénomène du vieillissement en milieu rural, l'engagement des acteurs publics montre que celui-ci est un phénomène qui contribue aux dynamiques locales.

Numéro étude : 11-013
Cote : EPU 24 187
Accès : Diffusable

MOBILITÉ

Rapport

Plan de mobilité Saint-Etienne Métropole : diagnostic

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/2024, 196 p.

Par délibération du conseil métropolitain du 8 décembre 2022, Saint-Étienne Métropole a lancé l'élaboration de son Plan de Mobilité.

À l'issue des comités techniques partenariaux organisés autour de 10 groupes thématiques, Saint-Étienne Métropole construira son projet de Plan de mobilité et déclinera sa stratégie dans un programme d'actions (2025-2035) devant répondre à des objectifs comme par exemple : l'équilibre entre le développement des mobilités et la protection de l'environnement et de la santé des habitants, la réduction du trafic automobile, le développement des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (TC, modes actifs)...

Numéro étude : 07-209

Cote : EPU 24 073

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Plan de mobilité de Saint-Etienne Métropole : synthèse du diagnostic

Auteurs : Epures ; Saint-Etienne Métropole

Référence : Saint-Etienne Métropole ; Epures - 02/2024, 32 p.

Il s'agit de la synthèse du diagnostic du projet de Plan de mobilité de St-Etienne Métropole.

Numéro étude : 07-209

Cote : EPU 24 074

Accès : Diffusible

Power point

Schéma de covoiturage Sud Loire : cotech 1

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 15/05/2024, 39 p.

Au sommaire de la présentation :

- Contexte de la démarche : étude MOBILYSE (projet de réseau de lignes de covoiturage), le schéma de covoiturage du SMT-AML, rappel des démarches portées par les EPCI, périmètre d'étude adapté aux problématiques de mobilité dans le Sud Loire,
- Eléments généraux du diagnostic : mobilité domicile/travail, flux de navetteurs, direction moyenne des flux, inventorier l'offre de covoiturage sur le territoire...,
- Typologie de services de covoiturage du quotidien : les services spontanés, définition du covoiturage quotidien, les services anticipés,
- Réalisation d'une enquête qualitative : méthodologie envisagée,
- Phase 3 : exemple d'illustrations envisagées.

Numéro étude : 07-217

Cote : EPU 24 075

Accès : Partenarial

Power point

Projet Chronobus M6 + : modélisation variantes de tracé

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 28/03/2023 , 9 p.

Dans ce document, les 9 variantes du projet Chronobus M6 sont comparées.

Numéro étude : 07-2019

Cote : EPU 24 076

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Identification de corridors cyclables : secteur CoPLER

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/2024, 51 p.

Le schéma vélo du Département de la Loire est en cours de mise en œuvre sous différents angles. En 2020, epures a travaillé avec les services du Département de la Loire pour élaborer et tester une méthodologie permettant d'identifier les axes de demandes dans les secteurs extra urbains. Expérimentée en 2020 sur le sud de la Plaine du Forez, cette méthodologie a été redéployée en 2022 sur le secteur géographique du Pilat. Il s'agit ici de l'application de la méthode sur le territoire de la CoPLER.

Numéro étude : 07-213

Cote : EPU 24 077

Accès : Partenarial

Power point

Conseil de développement de St-Etienne Métropole : cadre et évolutions des mobilités

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 10/04/2024, 52 p.

Il s'agit ici de la présentation des résultats de la 4^e enquête Mobilité certifiée Cerema. Ce document a été présenté aux membres du Conseil de développement en charge d'une saisine sur les mobilités mise en œuvre dans le cadre de la révision du PDM de la Métropole. Au sommaire :

- Quelques résultats globaux de l'EMC2 2021,
- Les 3 grandes tendances marquantes depuis 10 ans,
- Les alternatives à la mobilité, entre faux espoirs et véritables évolutions,
- St-Etienne Métropole reste au cœur du bassin d'emplois et Saint-Etienne y conserve une place importante,
- Quelques composantes du choix modal,
- Saint-Etienne, au cœur des mobilités du quotidien... pour ceux qui y habitent ou y travaillent.

Numéro étude : 01-166

Cote : EPU 24 097

Accès : Partenarial

Power point

Conseil de développement de St-Etienne Métropole : cadre et évolutions des mobilités

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 14/05/2024, 32 p.

Il s'agit ici du diaporama sur la mobilité et les enjeux territoriaux présenté aux membres du Conseil de développement en charge d'une saisine sur les mobilités mise en œuvre dans le cadre de la révision du PDM de la Métropole. Au sommaire :

- Les relations avec le Rhône,
- Le système ferroviaire de l'EFS,
- Un service express métropolitain (SERM) dans le Sud Loire.

Numéro étude : 01-166

Cote : EPU 24 099

Accès : Partenarial

Rapport

Conseil de développement St-Etienne Métropole : retour de l'atelier thématique ferroviaire

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/06/2024, 5 p.

Cette note reprend les échanges issus de l'atelier rassemblant les membres du Conseil de Développement en charge d'une saisine sur les mobilités mise en œuvre dans le cadre de la révision du PDM de la Métropole.

L'atelier a été structuré de manière à favoriser l'expression des participants et recueillir leurs propositions :

- Temps 1 : rappel de l'offre ferroviaire existante sur l'Etoile ferroviaire stéphanoise. Les participants ont exprimé leurs points de vue concernant les difficultés concernées.
- Temps 2 : description des hypothèses et des orientations proposées pour améliorer l'offre ferroviaire. Sur la base des deux scénarios proposés par epures, les participants ont partagé leurs propositions d'amélioration de l'offre ferroviaire et identifiés les conditions de réussite concernant l'amélioration de l'offre ferroviaire, prioritairement autour des questions d'infrastructures et de coordination.

Numéro étude : 01-166

Cote : EPU 24 100

Accès : Partenarial

Power point

Atelier mobilités douces dans l'espace public - Conseil de développement de St-Etienne Métropole : synthèse des échanges

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2024, 11 p.

Ce diaporama a pour sommaire :

- un rappel de la méthode d'animation,
- une présentation du constat général : expression par les participants des grands principes d'aménagement...
- une synthèse des échanges par type de voirie : rue avec ligne métropolitaine dans la circulation, rue avec lignes de tramway (ou site propre bus), rue de centre-ville, rue avec école, boulevard urbain, route métropolitaine, rue située en zone d'activité.

Numéro étude : 01-166

Cote : EPU 24 101

Accès : Partenarial

Power point

Tableau de bord T-Libr 2024

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 12/2024, 14 p.

Ce diaporama présente les résultats de la consolidation pluriannuelle des données relatives à la gamme tarifaire T-Libr : évolution de la vente des abonnements, vente par réseau vendeur, évolution des recettes, évolution des validations par réseau...

Numéro étude : 00-174

Cote : EPU 24 200

Accès : Confidentiel - interne

Power point

SMT-AML - Typologie PEM PAI

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 12/2024, 24 p.

- Construire et appliquer une classification aux gares (/PEM) des étoiles ferroviaires : objectif de la démarche ; orientations possibles ; rappel d'exemples recensés : la typologie SRST de la Région, SERM de Bordeaux, SERM Marseille Aix-en-Provence...
- Caractériser les gares en fonction de l'usage actuel : proposition de combinaison d'indicateurs ; critère de fréquentation, proposition de méthodologie,
- Caractériser l'intermodalité des gares ferroviaires : choix des indicateurs pour caractériser l'intermodalité, analyse réalisée pour 128 gares des étoiles ferroviaires lyonnaise et stéphanoise.

Numéro étude : 00-209

Cote : EPU 24 215

Accès : Partenarial

Power point

Aires de chalandise des gares : estimation du potentiel de demande

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 12/2024, 37 p.

Diaporama présentant les objectifs de l'étude :

- quantifier le potentiel de demande dans les aires de chalandise des gares des étoiles ferroviaires lyonnaises et stéphanoises,
- exploiter les données des navetteurs pour avoir une approche spécifique de la demande domicile-travail.

Numéro étude : 00-221

Cote : EPU 24 216

Accès : Partenarial

Rapport

Plan de mobilité de Saint-Etienne Métropole : stratégie multimodale 2040 au service de la qualité de vie métropolitaine

Auteurs : Saint-Etienne Métropole ; Epures

Référence : Saint-Etienne Métropole - 17/04/2025 , 188 p.

Saint-Étienne Métropole assure, en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), l'organisation, l'exploitation et la planification des services de mobilités sur son territoire. Cette compétence est un des leviers clés pour repenser les services de transports et ainsi faire évoluer les pratiques de déplacements pour limiter leur impact sur le climat et les nuisances sonores. En lien avec l'aménagement durable des territoires, il s'agit pour la Métropole d'améliorer la qualité de vie des habitants, tout en préservant l'attractivité économique locale.

En s'appuyant sur les habitudes de déplacements actuelles, en anticipant les besoins et comportements futurs, cette démarche doit permettre de planifier un système de transport durable et adapté aux pratiques de mobilité de demain.

Numéro étude : 07-209

Cote : EPU 24 218

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Projets de transport collectif du réseau urbain SEM

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2024, 40 p.

Impacts des projets TC - modélisation multimodale des déplacements :

- Référence 2025 : une référence pour évaluer les impacts spécifiques des projets TC,
- Les projets étudiés :
 - . modélisation du prolongement du tramway T2 à Monthieu ,
 - . modélisation de la mise en service d'une ligne M10 Sorbiers-La Talaudière/Square Violette (St-Etienne),
 - . modélisation de la mise en service d'une ligne M3 reliant Terrenoire-centre-ville St Etienne-La Cotonne-La Ricamarie (prolongement de la ligne M3 à La Ricamarie),
 - . modélisation de la mise en service d'une ligne M9 reliant Montreynaud-Carnot-Le Clapier (prolongement de la ligne M9 au Clapier),
 - . modélisation de la mise en service d'une ligne de Couronne reliant St-Chamond-La Talaudière-Ratarieux-Roche-la-Molière (prolongement de la ligne 25 jusqu'à Roche-la-Molière),
 - . modélisation de la mise en service d'une ligne de desserte collinaire reliant La Cotonne-La Vivaraize-Montplaisir (nouvelle desserte TC).

Numéro étude : 07-212

Cote : EPU 24 219

Accès : Partenarial

Power point

Schéma de covoiturage Sud Loire : cotech 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/10/2024, 61 p.

Au sommaire de la présentation :

- Elargir l'offre de covoiturage : un des leviers à l'autosolisme,
- Illustration du concept de pôle de mobilité "symbiotique",
- Principaux résultats de l'enquête qualitative menée auprès des acteurs de collectivités et EPCI (élus de Bussières, de Chazelles-sur-Lyon, VP CC des Monts du Pilat), acteurs économiques et des usagers des sites de covoiturage
- Estimation des itinéraires routiers de navetteurs du Sud Loire,
- Benchmark des solutions de covoiturage spontané : quel(s) service(s) de covoiturage proposer sur le Sud Loire ?
- Benchmark des solutions de covoiturage anticipé,
- Quel bouquet de services ? Pistes de discussion.

Numéro étude : 07-217

Cote : EPU 24 220

Accès : Partenarial

SIGLES ET ACRONYMES



ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement
ALEC : Agence Locale de l'Energie et du Climat
AMELYSE : Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
A2 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et Lyon
BBC : Bâtiment Basse Consommation
CCFE : Communauté de communes de Forez-Est
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CD : Conseil départemental
CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les Transports et l'Urbanisme
CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CNAC : Commission Nationale d'Aménagement Commercial
CNIG : Conseil national de l'information géolocalisée
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DDT : Direction Départementale des Territoires
DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ELO : Emplois Loire Observatoire
EMC² : Enquête Ménage Déplacement
E-MOB : outil permettant de calculer l'impact budgétaire et environnemental d'un futur lieu de résidence
E-OBSERV' : outil de consultation des bases de données d'epures
EPASE : Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne
EPORA : Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes
ERPS : Etablissement recevant des publics sensibles
ERPV : Etablissement recevant des publics vulnérables
FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
GES : Gaz à Effet de Serre
GOSE : Gier - Ondaine - Saint-Etienne
NSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LFa : Loire Forez agglomération
NFH : Nouvelles façons d'habiter
OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
ODH : Observatoire Départemental de l'Habitat
OPAH RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PAS : Projet d'Aménagement Stratégique
PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial
PDH : Plan Départemental de l'Habitat
PDM : Plan de Mobilité

PDU : Plan de Déplacements Urbains
PPA : Projet Partenarial d'Aménagement
PPA (les) : Personnes Publiques Associées
PTGE : Projet territorial de gestion de l'eau
QPV : Quartier Politique de la Ville
SAE : Schéma d'Accueil Economique
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAC : Schéma de Développement des Aires de Covoiturage
SDIRVE : Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques
SÉM : Saint-Étienne Métropole
SIEL : Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire
SIG : Système d'Information Géographique
SMT : Syndicat des Mobilités des Territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
TC : Transports Collectifs
TVB : Trame verte et bleue
UFS : Urbanisme favorable à la santé
UJM : Université Jean Monnet
UOFS : Urbanisme opérationnel favorable à la santé
URBA 4 : Réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand
ZAN : Zéro artificialisation nette

PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISE 2024



n°	étude	Prog 2024 (financement)	Prog 2024 (jours)	%	Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dept42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPOPA	EPASE	AKS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNF Pilat, Cap-Mercantour, Agences urbaines AUBA, E6, Alec12...)
SOCLE PARTENARIAL																						
OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER																						
01/053	OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION		15																			
01/187	DEVELOPPEMENT BASE PATRIMOINE		10																			
01/106	OBSERVATOIRE DES MODES DE VIE		40																			
04/003	OBSERVATOIRE HABITAT		55																			
04/071	OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE		10																			
04/075	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS		55																			
06/004	OBSERVATOIRE COMMERCE		20																			
06/011	OBSERVATOIRE DE LECONOMIE		55																			
07/006	OBSERVATOIRE DES MOBILITES		0																			
07/007	MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION		15																			
08/025	OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES		30																			
09/022	OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS		20																			
10/008	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE		10																			
11/013	PUBLICATIONS TRANSVERSALES		30																			
TOTAL		224 475 €	365	7%																		
CAPITALISER, PARTAGER LA DONNEE																						
00/213	URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES		20																			
01/006	MISSION OBSERVATION		15																			
01/158	e-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES		29																			
01/192	MODELE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)		18																			
01/196	GESTION DES BASES DE DONNEES		90																			
01/197	ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES		40																			
TOTAL		130 421 €	212	4%																		
ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR																						
11/001	ANIMATION DU PARTENARIAT		80																			
11/005	INSTANCES AGENCE		50																			
11/006	CENTRE DE DOCUMENTATION		85																			
11/009	COMMUNICATION - STRATEGIE ET ANIMATION		80																			
11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES		90																			
11/077	WEBINAIRES epures		15																			
TOTAL		246 000 €	400	8%																		
AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER																						
01/213	ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES PROSPECTIVES DES MEMBRES		1																			
01/800	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES		20																			
03/283	ENJEUX DE MUTATION DU TISSU PAVILLONNAIRE		40																			
03/288	APPEL A EXPERIMENTATION ETUDES URBAINES		5																			
08/093	EXPERIMENTATION QUARTIER 100% BBC		15																			
11/012	TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)		20																			
11/014	LABORATOIRE D'IDEES / DEMARCHES D'INVESTIGATIONS		32																			

n°	étude	Prog. 2024 (financement)	Prog. 2024 (jours)	%	Etat	SEM	LFe	COPLER	CC Forez Est	SMT	Ddpt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	Cc. Mts Lyonnais	Cc. Mts Plat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais aggro., CC Charfeu Belmont, CHU, CCI Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Plat, Cap Metropole, 3 Agences urba AURA, Elo, Alec-2...)
11/015	PARTICIPATION COMITE SCIENTIFIQUE AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE		3																			
11/016	EVENEMENT VALORISATION ETUDES AGENCE		40																			
TOTAL		108 015 €	176	3%																		
TOTAL SOCLE PARTENARIAL		708 911 €	1 153	22%																		

PROJETS ET MISSIONS

DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN																						
00/032	A2 INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION		4																			Urban Lyon
00/160	A2 INTER-SCOT FINALISATION CHAPITRE COMMUN P.A.S. 2024		3																			Urban Lyon
00/252	A2 INTERSCOT SUIVI MISSION VIRAGE ENERGIE		5																			Urban Lyon
00/253	A2 INTERSCOT MISSION TERTIAIRE		25																			Urban Lyon
00/256	A2 INTERSCOT MISSION LOGISTIQUE		10																			Urban Lyon
00/096	URBA4 NATURE EN VILLE - TRAME VERTE ET BLEUE		4																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/153	URBA4 RESEAU PLANIF TERRITOIRES		5																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/155	URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEbergement		11																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/177	URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME		51																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/236	URBA4- DREAL PASSOIRES THERMAQUES		15																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/240	URBA4- DREAL OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ETUDIANTS (OTLE)		3																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/248	URBA4- DREAL CLUB AURA REVITALISATION		2																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/249	URBA4- DREAL SOBRIETE FONCIERE ZAN AVEC CEREMA		3																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/254	URBA4- DREAL PROSPECTIVE BIFURCATION ZAN		11																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/174	A2 SMT SUIVI T'LIBR		3																			Urban Lyon
00/186	A2 SMT WEB SIG		6																			Urban Lyon
00/199	A2 SMT SUIVI PARTENARIAL		3																			Urban Lyon
00/200	A2 SMT PLANS DES RESEAUX METROPOLITAINS		10																			Urban Lyon
00/209	A2 SMT PLAN D'ACTION INTERMODALITES CAHIERS DE BASSIN		30																			Urban Lyon
00/221	A2 SMT AIRES DE CHALANCOISES DES GARES		7																			Urban Lyon
00/222	A2 SMT VERS UN RER AML		16																			Urban Lyon
00/244	URBA4 EPORA SUITES ETUDES RENATURATION ZAE		18																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/247	URBA4 EPORA SUITES ETUDES RENATURATION URBA TEMPORAIRE ET AUTRES		6																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/250	URBA4 EPORA RETOUR EXPERIENCES STRATEGIES FONCIERES		11																			Urban Lyon, AURG, AUCM
00/255	URBA4 EPORA INDICATEURS PPI		32																			Urban Lyon, AURG, AUCM
TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN		199 320 €	293	6%																		

PLANIFICATION ET STRATEGIE TERRITORIALE

011/030	ACCOMPAGNEMENT ELABORATION SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE		370																			
011/117	ACCOMPAGNEMENT EVOLUTION SCOT DES MONTS DU LYONNAIS		14																			
01/157	DIAGNOSTIC PARTAGE LOIRE FOREZ AGGLO PLUI 87 COMMUNES		580																			
01/166	SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT		7																			
01/184	SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI		885																			
01/193	SAINT ETIENNE METROPOLE SCHEMA CAMPUS		20																			Univ. Ecole des Mines
01/208	CC MONT'S PILAT LOT CLIMAT ET RESILIENCE ET DOCS D'URBANISME		8																			
01/210	AMO MODIFICATION ET CLIMATISATION PLUI COPLER		10																			
01/211	ACCOMPAGNEMENT ELABORATION SCOT DU ROANNAIS		240																			Roannais aggro., CC Charfeu Belmont

n°	étude	Prog 2024 (financement)	Prog 2024 (Jours)	%	Etat	SEM	LFA	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC.Mts Lyonnais	CC.Mts Plat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais aggro, CC Cherlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Plat, Cap Métropole, 3 Agences urba AURA, Elo, Alec42...)	
01/212	POPSU (parcours d'observation des projets et stratégies urbaines) TRANSITION METROPOLE		15																				
01/218	CC FOREZ EST SUIVI PRISE DE COMPETENCE PLUI		22																				
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		26																				
02/054	ST ANDRE LE PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU		8																				
02/096	LA VERSANNE ACCOMPAGNEMENT REVISION SIMPLIFIEE		18																				
02/103	ST MEDARD EN FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU		4																				
TOTAL PLANIFICATION ET STRATEGIE TERRITORIALE		1 369 817 €	2 227	42%																			
PROJETS URBAINS																							
01/191	PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT GIER ONDAINE SAINT-ETIENNE		55																				Cap Métropole
01/214	PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT NOUVELLES FACONS D'HABITER		30																				Cap Métropole
01/215	PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT INDICATEURS		42																				Cap Métropole
03/264	PROJET URBAIN STEPHANOS		30																				
03/279	VILLARS ETUDE URBAINE		40																				
03/282	CHAMBON FEUGEROLLES PLAN GUIDE		55																				
03/284	COPLER CENTRE BOURGS		70																				
03/286	PROJET URBAIN STEPHANOS SEMINAIRES ESPACES PUBLICS		25																				
03/287	PROJET URBAIN STEPHANOS ANALYSE DES DYNAMIQUES HYPER-CENTRE		48																				
06/119	EPA SCOPE		50																				
TOTAL PROJETS URBAINS		273 375 €	445	6%																			
HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL																							
04/005	SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL		66																				
04/054	SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES		13																				
04/076	ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT		33																				
04/088	SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE		10																				
04/102	EQUIPEMENT DES TERRITOIRES EN RESIDENCES SOCIALES		15																				
04/103	IMMOBILIER RETOUR EXPERIENCES ATTENDES DES HABITANTS-O.I.N.		30																				
04/105	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLH CHIFFRES CLES BILAN TRIENNAL		15																				
05/008	SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)		29																				
05/016	SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS		81																				
TOTAL HABITAT / DEVELOPPEMENT SOCIAL		179 680 €	292	6%																			
ECONOMIE / ENSEIGNEMENT																							
04/078	SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTIE ET SCIENTIFIQUE		24																				Univ. Ecole des Mines
06/080	SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE et USE		39																				
06/096	SAINT ETIENNE METROPOLE PERENNITE DES ENTREPRISES AVEC LA CCI		25																				CCI
06/106	SAINT ETIENNE METROPOLE PARCOURS RESIDENTIEL DES ENTREPRISES		20																				CCI

n°	étude	Prog 2024 (financement)	Prog 2024 (jours)	%	Etat	SEA	LFA	COPLER	CC Forez Est	SMT	Deps42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Ms Lyonnais	CC Ms Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais aglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat, Cap Métropole, 3 Agences urba AURA, Elo, Alec-2...)
06/113	SAINTE ETIENNE METROPOLE FORMATION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		26																			
06/117	SAINTE ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES		35																			
06/121	SAINTE ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SAINTE		35																			CCI
06/122	SAINTE ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING		80																			CCI
06/125	SAINTE ETIENNE METROPOLE SERVICES ET AMENITES ZAE		15																			CCI
06/126	SAINTE ETIENNE METROPOLE ANALYSE FILIERES D'EXCELLENCE		45																			CCI
06/128	WEBGIS SCHEMA ACCUEIL ECONOMIQUE MONTS DU PILAT		10																			
TOTAL ECONOMIE / ENSEIGNEMENT		2 17 710 €	354	7%																		
MOBILITES																						
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2		35																			
07/209	SAINTE ETIENNE METROPOLE AMO PLAN DE MOBILITE		120																			
07/213	ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES VELO DES MEMBRES		22																			
07/217	COVOITURAGE SUD-LOIRE		80																			
07/219	SAINTE ETIENNE METROPOLE MODELISATION M6		12																			
TOTAL MOBILITES		165 218 €	269	5%																		
ENVIRONNEMENT																						
08/080	STRATEGIE BIODIVERSITE METROPOLITAINE		30																			
08/091	DEPARTEMENT LOIRE PTGE DEMANDE EAU URBAINE		7																			
08/094	REFLEXIONS ICU		12																			
08/095	SAINTE ETIENNE-METROPOLE ETUDE SOCIO ECONOMIQUE POUR EXTENSION ZFE																					
TOTAL ENVIRONNEMENT		30 146 €	49	1%																		
FONCIER																						
09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA		5																			
09/168	MONTS DU PILAT GISEMENTS FONCIERS		63																			
09/171	SAINTE ETIENNE METROPOLE OPTIMISATION ZAE		23																			
09/173	LA FOUILLOUSE GISEMENTS FONCIERS LOGEMENT SOCIAL		49																			
TOTAL FONCIER		86 272 €	140	3%																		
TOTAL GENERAL		3 230 449 €	5722	100%																		
Sode partenarial		708 911 €	1153	22%																		
Etudes		2 521 538 €	4069	78%																		
TOTAL		3 230 449 €	5222	100%																		

TABLE DES MATIÈRES



	Capitaliser, partager la donnée	6
	00/213	
	URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES	7
	01/006	
	MISSION OBSERVATION	7
	01/158	
	E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES	7
	01/192	
	MODELE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)	8
	01/196	
	GESTION DES BASES DE DONNEES	8
	01/197	
	ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES	8
	Observer, comprendre, diffuser	9
	01/053	
	OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION	10
	01/106	
	OBSERVATOIRE DES MODES DE VIE	10
	01/187	
	DEVELOPPEMENT BASE PATRIMOINE	11
	04/003	
	OBSERVATOIRE HABITAT	12
	04/071	
	OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE	12
	04/075	
	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS	13
	06/004	
	OBSERVATOIRE COMMERCE	14
	06/011	
	OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE	14
	07/006	
	OBSERVATOIRE DES MOBILITES	15
	07/007	
	MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION	15
	08/025	
	OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES	16
	09/022	
	OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS	16
	10/008	
	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE	16
	11/013	
	PUBLICATIONS TRANSVERSALES	17

Animer, diffuser, faire savoir 18

11/001	ANIMATION DU PARTENARIAT	19
11/005	INSTANCES AGENCE	19
11/006	CENTRE DE DOCUMENTATION	20
11/009	VALORISATION DE L'AGENCE : STRATEGIE ET ANIMATION	20
11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES	21
11/077	WEBINAIRES EPURES	22

Aider, accompagner, innover 23

01/213	ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES PROSPECTIVES DES MEMBRES	24
01/800	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES	24
03/283	ENJEUX DE MUTATION DU TISSU PAVILLONNAIRE	25
03/288	APPEL A EXPERIMENTATION ETUDES URBAINES	26
08/093	EXPERIMENTATION QUARTIER 100% BBC	26
11/012	TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)	27
11/014	LABORATOIRE D'IDEES	27
11/015	PARTICIPATION COMITE SCIENTIFIQUE AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	28
11/016	ESPRESSO EVENEMENT VALORISATION ETUDES AGENCE	28

	Développement régional et métropolitain	30
	URBA4	
00/096	URBA4 - NATURE EN VILLE -TRAME VERTE ET BLEUE	31
00/153	URBA4 - RESEAU PLANIF TERRITOIRES	31
00/155	URBA4 - COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT	31
00/177	URBA4 - PRSE SANTE ET URBANISME	32
00/236	URBA4 - PASSOIRES THERMIQUES	33
00/240	URBA4 - OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ETUDIANTS (OTLE)	33
00/244	URBA4 - FONCIER ECONOMIQUE ZAE	34
00/245	URBA4 - REQUALIFICATION ZAE WEBINAIRE	34
00/247	URBA4 - SUITES ETUDES RENATURATION URBANISME TEMPORAIRE ET AUTRES	35
00/248	URBA4 - CLUB AURA REVITALISATION	35
00/249	URBA4 - SOBRIETE FONCIERE ZAN AVEC LE CEREMA	36
00/250	URBA4 - REX STRATEGIES FONCIERES	37
00/254	URBA4 - PROSPECTIVE BIFURCATION ZAN	37
00/255	URBA4 - EPORA INDICATEURS PPI	38
	A2	
00/032	A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION	38
00/160	A2 - INTER-SCOT FINALISATION CHAPITRE COMMUN P.A.S. 2024	39
00/174	A2 - SUIVI T-LIBR	39
00/186	A2 - WEB SIG	40
00/199	A2 - SMT SUIVI PARTENARIAL	40
00/200	A2 - PLANS DES RESEAUX METROPOLITAINS	40
00/209	A2 - PLAN D'ACTION INTERMODALITES CAHIERS DE BASSIN	40

00/221	
A2 - AIRES DE CHALANDISES DES GARES	41
00/222	
A2 - VERS UN RER AML	41
00/252	
A2 - SUIVI MISSION VIRAGE ENERGIE	42
00/253	
A2 - MISSION TERTIAIRE	42
00/256	
A2 - MISSION LOGISTIQUE	43



PROJET TERRITORIAL

45

SUD LOIRE	46
01/030	
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE ACCOMPAGNEMENT ELABORATION	46
01/157	
DIAGNOSTIC PARTAGE LOIRE FOREZ AGGLO PLUI 87 COMMUNES	46
01/166	
SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT	46
01/184	
SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI	47
01/193	
SAINT ETIENNE METROPOLE SCHEMA CAMPUS	48
01/208	
CC MONTS PILAT LOI CLIMAT ET RESILIENCE ET DOCS D'URBANISME	48
01/212	
POPSU (PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES) TRANSITION METROPOLE	49
01/218	
CC FOREZ EST PROFIL DES HABITANTS AMONT PLUI	49
AUTRES TERRITOIRES	51
01/117	
ACCOMPAGNEMENT EVOLUTION SCOT DES MONTS DU LYONNAIS	50
01/210	
ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION ET CLIMATISATION PLUI COPLER	50
01/211	
ACCOMPAGNEMENT ELABORATION SCOT DU ROANNAIS	51

PLANIFICATION COMMUNALE	54
02/015 VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	54
02/054 ST-ANDRE-LE-PUY ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME	54
02/096 LA VERSANNE ACCOMPAGNEMENT REVISION SIMPLIFIEE	55
02/103 ST-MEDARD-EN-FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU	55
02/104 STE-SIGOLENE ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION PLU	56
PROJETS URBAINS	58
METROPOLE DE SAINT-ETIENNE	58
01/191 PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT GIER ONDAINE SAINT-ETIENNE	58
01/214 PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT NOUVELLES FACONS D'HABITER	58
01/215 PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT INDICATEURS	59
03/264 PROJET URBAIN STEPHANOIS	59
03/279 VILLARS ETUDE URBAINE	60
03/282 CHAMBON-FEUGEROLLES PLAN GUIDE	60
03/285 SAINT ETIENNE METROPOLE MISSION LA BERAUDIERE	61
03/286 PROJET URBAIN STEPHANOIS SEMINAIRES ESPACES PUBLICS	62
03/287 PROJET URBAIN STEPHANOIS ANALYSE DES DYNAMIQUES HYPER-CENTRE	62
06/119 EPA SCOPE	63
AUTRES TERRITOIRES	
03/284 COPLER CENTRE BOURGS	63



HABITAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

66

HABITAT	66
04/005	
SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL	66
04/054	
SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES	66
04/076	
ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT	67
04/088	
SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE	68
04/089	
SAINT-ETIENNE-METROPOLE VACANCE PARC PRIVE	68
04/102	
EQUIPEMENT DES TERRITOIRES EN RESIDENCES SOCIALES	69
04/103	
IMMOBILIER RETOUR EXPERIENCES ATTENTES DES HABITANTS - O.I.N.	70
04/105	
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLH BILAN ANNUEL	70
DEVELOPPEMENT SOCIAL	70
05/008	
SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)	70
05/016	
SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS	71



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

74

04/078	
SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE	74
06/080	
SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE ET VSE	74
06/096	
SAINT ETIENNE METROPOLE PERENNITE DES ENTREPRISES AVEC LA CCI	75
06/106	
SAINT-ETIENNE METROPOLE PARCOURS RESIDENTIEL DES ENTREPRISES	76
06/113	
SAINT-ETIENNE METROPOLE FORMATION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	76
06/117	
SAINT ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES	77
06/121	
SAINT-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE	78

06/122	SAINT-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING	78
06/125	SAINT-ETIENNE METROPOLE SERVICES ET AMENITES ZAE	79
06/126	SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE FILIERES D'EXCELLENCE	80
06/128	WEBSIG SCHEMA ACCUEIL ECONOMIQUE MONTS DU PILAT	80

MOBILITÉS 83

07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2	83
07/202	ETUDE ACCESSIBILITE ENTREE NORD SECTEUR CHU NORD	83
07/209	SAINT-ETIENNE METROPOLE AMO PLAN DE MOBILITE	84
07/212	SAINT-ETIENNE METROPOLE LIGNES FORTES TC STAS	84
07/213	ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES VELO DES MEMBRES	85
07/217	COVOITURAGE SUD-LOIRE	86
07/218	SAINT-ETIENNE METROPOLE PLAN DE MARCHABILITE	87
07/219	SAINT-ETIENNE METROPOLE MODELISATION M6	87

TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES 89

08/080	STRATEGIE BIODIVERSITE METROPOLITAINE	89
08/091	DEPARTEMENT LOIRE PTGE DEMANDE EAU URBAINE	89
08/094	ILOTS DE CHALEUR URBAINS : PRISE EN COMPTE DANS L'AMENAGEMENT	89

	Politiques foncières	92
	09/153 EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA	93
	09/163 LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES	93
	09/168 MONTS DU PILAT GISEMENTS FONCIERS	94
	09/171 SAINT-ETIENNE METROPOLE OPTIMISATION ZAE	95
	09/172 MISE EN OEUVRE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT ET RESILIENCE	95
	09/173 LA FOUILLOUSE GISEMENTS FONCIERS LOGEMENT SOCIAL	96
	Programme sectorisé	97
	11/097 MISES EN PAGE	97
	11/098 INTERVENTIONS ENSEIS ENMSE	97
	11/099 CONTRIBUTIONS FNAU	97
	04/106 AURA HLM BESOIN EN LOGEMENTS (SECTORISÉ)	97
	PUBLICATIONS	99
	Sigles et acronymes	172
	Programme partenarial mutualisé 2024	176
	Table des matières	181



46 rue de la télématique CS 40801 42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00 mail : epures@epures.com web : www.epures.com